



COMMUNE DE BELLEVUE

# Rapport administratif et Compte rendu financier

## EXERCICE 2009





## Table des matières

---

RAPPORT ADMINISTRATIF	4
-----------------------	---

### AUTORITÉS COMMUNALES – DIVERS RAPPORTS

Exécutif	6
Conseil municipal	8
Composition des Commissions du Conseil municipal	9
Bureau du Conseil municipal	10
Composition des Groupements	11
Activités du Conseil municipal	12-17
Rapports des sociétés communales	18-34
Ecole de Bellevue, Associations	35-41
Statistique Etat civil, pyramide des âges	42-43
Infractions principales au code pénal	44

### COMPTE RENDU FINANCIER

Bilans comparés 2008 – 2009	48
Tableau de bouclage des comptes 2009	49
Budget – Résultat 2009	50
Comptes de fonctionnement	51-57
Tableau de la dette communale	58
Crédits d'engagement en cours	59
Crédits d'engagement terminés	60
Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier	62-63
Compte d'exploitation pour l'exercice 2009 (tableaux immeubles)	64-65
Compte de Fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant	66-68
Rapport de l'organe de contrôle sur l'exercice 2009	69-70

### GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA VIGNE BLANCHE

Rapport 2009	72-73
--------------	-------

### FONDATION COMMUNALE

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements + annexes	74-95
---	-------

RENSEIGNEMENTS UTILES	96
-----------------------	----

# RAPPORT ADMINISTRATIF

Chères citoyennes, chers citoyens,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier qui porte sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

Depuis que les importantes constructions d'immeubles sont terminées, la population de votre commune s'est stabilisée à environ 3'200 habitants. Une commune dont la population excède les 3'000 personnes ne fonctionne plus avec un Maire et deux Adjoints comme c'était le cas jusqu'alors, mais avec un Conseil administratif. Ce nouveau système politique sera mis en place dès la prochaine législature (2011-2015). Administrativement, notre mairie est prête à aborder ce grand virage.

Cette année 2009 a été très difficile pour votre Maire. En effet, j'ai dû cesser mes activités politiques et professionnelles suite à un accident cardio-vasculaire. Pour notre commune, c'est la première fois qu'un Maire délègue ses fonctions à un Adjoint. C'est donc en date du 7 octobre 2009 que le Conseil d'Etat a approuvé, par Arrêté, ma demande de délégation de fonctions à M. Marcel BEAUVERD, Adjoint, pour la durée de mon indisponibilité. Je le remercie d'avoir accepté de me remplacer et d'avoir su reprendre mes tâches avec courage et professionnalisme. Mes deux Adjoints, M. Marcel BEAUVERD et Mme Catherine DUPASQUIER ont été formidables avec moi durant cette période et on fait un travail remarquable. Je les en remercie du fond du cœur.

Les comptes de la Commune pour l'année 2009 ont à nouveau été excellents, et la gestion rigoureuse du dernier public est et sera toujours le fil conducteur de la mairie. En 2009, nous avons été prudents au niveau de nos investissements. Ainsi, nous en avons profité pour effectuer des amortissements bancaires extraordinaires d'un montant de Frs 1'264'000. L'objectif de votre Exécutif a toujours été de diminuer la dette communale, tout en réalisant des investissements judicieux. Ce but est atteint grâce à une excellente gestion de notre trésorerie et une très bonne entente avec notre Conseil municipal.

L'inauguration officielle de la plage Gitana a eu lieu le 11 mai 2009. Ce fut une très belle réussite, Monsieur Robert CRAMER, Conseiller d'Etat, et Monsieur Marcel BEAUVERD ayant dirigé la partie officielle de main de maître.

Pour la première fois, l'esplanade a accueilli une buvette qui a été gérée par des jeunes bellevistés durant la période estivale. L'expérience fut très enrichissante et sera renouvelée en 2010.

Le Centre Sportif et le restaurant de la Vigne Blanche ont pris leur rythme de croisière. Le terrain Multisports, ainsi que le Beach Volley ont été fort appréciés et ont attiré de nombreux sportifs.

Durant l'hiver et pour la seconde année consécutive, la commune a installé une patinoire au Centre Sportif. Celle-ci a été achetée par la commune et est louée par le Groupement intercommunal de la Vigne Blanche. Cette attraction remporte un succès énorme année après année et ce, tant auprès des hockeyeurs en herbe qu'auprès des familles gentousiennes et bellevistés.

Le dossier le plus important de cette année 2009 est sans nul doute celui de la future crèche intercommunale des Communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Les Conseillères et Conseillers municipaux bellevistés ont déposé une motion visant une implantation alternative de la crèche mais également le besoin de construire un établissement pour personnes âgées et des locaux parascolaires supplémentaires. Dès lors, il a été décidé d'étudier la possibilité de déplacer le projet de la parcelle des Tuilots, initialement retenue, au centre du village (sur les parcelles n° 3472, 3420 et 3422, entre la route de Lausanne et les voies CFF). Cette modification d'emplacement a influé sur l'échéancier que nous avons mis au point. La commune fera désormais tout son possible pour combler ce retard.

Concernant le personnel communal, d'importantes nominations ont été effectuées durant l'année:

- Madame Véronique BARBEY a été nommée Directrice technique
- Madame Claire ALBANESE a été nommée Directrice des finances

La commune a également procédé à quatre engagements:

Pour l'administration communale:

- Madame Isabelle CHEVALLEY DEL RIO, en qualité de responsable administrative et logistique des manifestations, du service social, scolaire et de la petite enfance.
- Madame Enrica D'ALFONSO, en tant que responsable du Développement durable, de la communication et des archives communales.

Pour les espaces extérieurs:

- Monsieur Michaël FISCHER, en qualité d'horticulteur paysagiste polyvalent.
- Monsieur Toufik BRIKI, en tant qu'employé polyvalent de la Voirie.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Je remercie tout le personnel communal pour son engagement et son dynamisme au sein de la commune.

Pour la Fondation communale, l'année 2009 a été extrêmement importante: Monsieur Michel CHAPPUIS, membre de la Fondation depuis 13 ans dont 5 de présidence, est arrivé au terme de son mandat. Je remercie Monsieur CHAPPUIS pour son engagement, ses compétences et sa

disponibilité tout au long de ces années. En tant que Maire, j'ai eu un immense plaisir à travailler avec lui.

Monsieur Bernard TASCHINI a repris la présidence de la Fondation depuis le 1<sup>er</sup> août 2009 et Madame Yvette CLIVAZ BEETSCHEN est entrée au Conseil de Fondation au mois de décembre.

Au 31 décembre 2009, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes:

Bernard TASCHINI,  
Président et Membre du Bureau de la Fondation  
Jean-Paul REY,  
Vice-président et Membre du Bureau de la Fondation  
Gérald RUEGSEGGER,  
Membre du Bureau de la Fondation

Pierre STRÜBIN  
Catherine DUPASQUIER  
Raline ENTAKLI  
Pascal GAGLIARDI  
Jean-Daniel VIRET  
Yvette CLIVAZ BEETSCHEN

Je remercie tous les membres de notre Fondation communale qui produisent un travail remarquable pour chaque dossier traité.

Le samedi 26 septembre 2009, la commune a inauguré la toiture photovoltaïque de l'école Menuiserie en organisant une journée de présentation. Ce fut une très belle manifestation ponctuée par une exposition, des stands ludiques et démonstratifs, un concours et la présence exceptionnelle de la maquette de quatre mètres de l'avion solaire SOLAR IMPULSE. Les Bellevistes se sont déplacés en nombre pour l'évènement. Rappelons que la réalisation de cette toiture participe à la volonté des autorités de promouvoir les énergies renouvelables dans le cadre de leur politique de développement durable.

Un projet de ralentissement de véhicules dans le secteur Chênaie-Mojonne est à l'étude, une décision définitive quant aux mesures à prendre va être proposée au Conseil municipal. Les travaux sont prévus pour 2010.

Le 13 juin 2009 a eu lieu l'inauguration des nouveaux vestiaires du Stade Marc-Burdet en présence du Conseiller d'Etat Marc MULLER. Ce stade est un bel exemple de collaboration intercommunale réussie entre Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

Pour la rentrée scolaire 2009, notre établissement scolaire comptait 312 élèves inscrits.

Le commandant de notre compagnie des Sapeurs-Pompiers, Monsieur Charles HOSTETTLER a donné sa démission et pris sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Le premier

lieutenant, Monsieur Christian RIEBEN, a accepté de reprendre le commandement ad interim de la compagnie. Je remercie vivement nos pompiers pour leur engagement et pour leur présence lors de diverses manifestations communales.

Une demande de participation d'un montant de Frs 25'000 en vue de travaux à effectuer à la Paroisse Protestante a été acceptée par le Conseil municipal. Les communes de Collex-Bossy et Genthod participent également à ces travaux en versant la même somme.

Un grand merci à tous les membres de nos diverses sociétés communales pour leur engagement, leur travail et leur implication dans la vie communale.

Je remercie le Conseil municipal pour son investissement et la qualité de ses choix. Notre Conseil et nos commissions font un remarquable travail, d'une grande efficacité. Pratiquement toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

Un grand merci à ses deux présidents Messieurs Jean-François RUCHET (jusqu'au 31 mai 2009) et Raphaël PETITE (dès le 1<sup>er</sup> juin 2009), qui ont dirigé de main de maître leurs Conseils municipaux.

Un grand merci aux responsables de la Direction de notre commune, Madame Claire ALBANESE, Madame Véronique BARBEY et Monsieur Steve DOMINE pour la qualité de leur travail, leur disponibilité et leur engagement. Je remercie également mon Adjointe Madame Catherine DUPASQUIER qui a fait un excellent travail dans ses dactyles. Enfin, merci encore à Monsieur Marcel BEAUVERD, mon Adjoint, qui m'a remarquablement remplacé pendant mon absence.

Une commune dans laquelle il fait bon vivre avec une qualité de vie agréable, et avec des finances saines, telle est la devise de votre Exécutif.

*Daniel FABBI,  
Maire*

# AUTORITÉS COMMUNALES – DIVERS RAPPORTS

## Les élus pour la législature 2007-2011

### EXÉCUTIF COMMUNAL

L'Exécutif se compose de trois magistrats qui ont prêté serment lors de la cérémonie de prestation de serment des Conseillers administratifs, des Maires et de leurs Adjoints le mardi 29 mai 2007 à la Cathédrale St-Pierre. Il a pour tâches principales la gestion des biens communaux, de son personnel et de son administration. Il défend les intérêts de la commune, élabore le budget annuel, construit et entretient les bâtiments appartenant à la commune, exécute les délibérations prononcées par le Conseil municipal.

Le 7 octobre 2009, par Arrêté du Conseil municipal, il a été approuvé la délégation de fonctions faite par M. Daniel FABBI, Maire, à M. Marcel BEAUVERD, Adjoint, pour la durée de son indisponibilité due à un problème de santé. Ainsi, dès cette date, M. Marcel BEAUVERD a repris les responsabilités qui incombait au Maire pour le solde de l'année 2009.



Marcel BEAUVERD  
Adjoint, Entente Libérale



#### FONCTIONS

Urbanisme & Environnement  
Développement durable  
Manifestations, Sports &  
Sociétés communales  
Ports & Plages  
Informatique



Daniel FABBI  
Maire, Entente Libérale



#### FONCTIONS

Finances & Patrimoine  
Administration – Personnel  
Etat Civil  
Travaux publics & Routes  
Parcs & Promenades – Cimetière  
Feu – Protection civile – Sécurité



Catherine DUPASQUIER  
Adjointe, Pro Bellevue Radical



#### FONCTIONS

Bâtiments communaux  
Ecoles – Parascolaire  
Crèche & Petite enfance  
Culture & Social  
Aînés – Jeunesse

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Le rôle du Conseil municipal

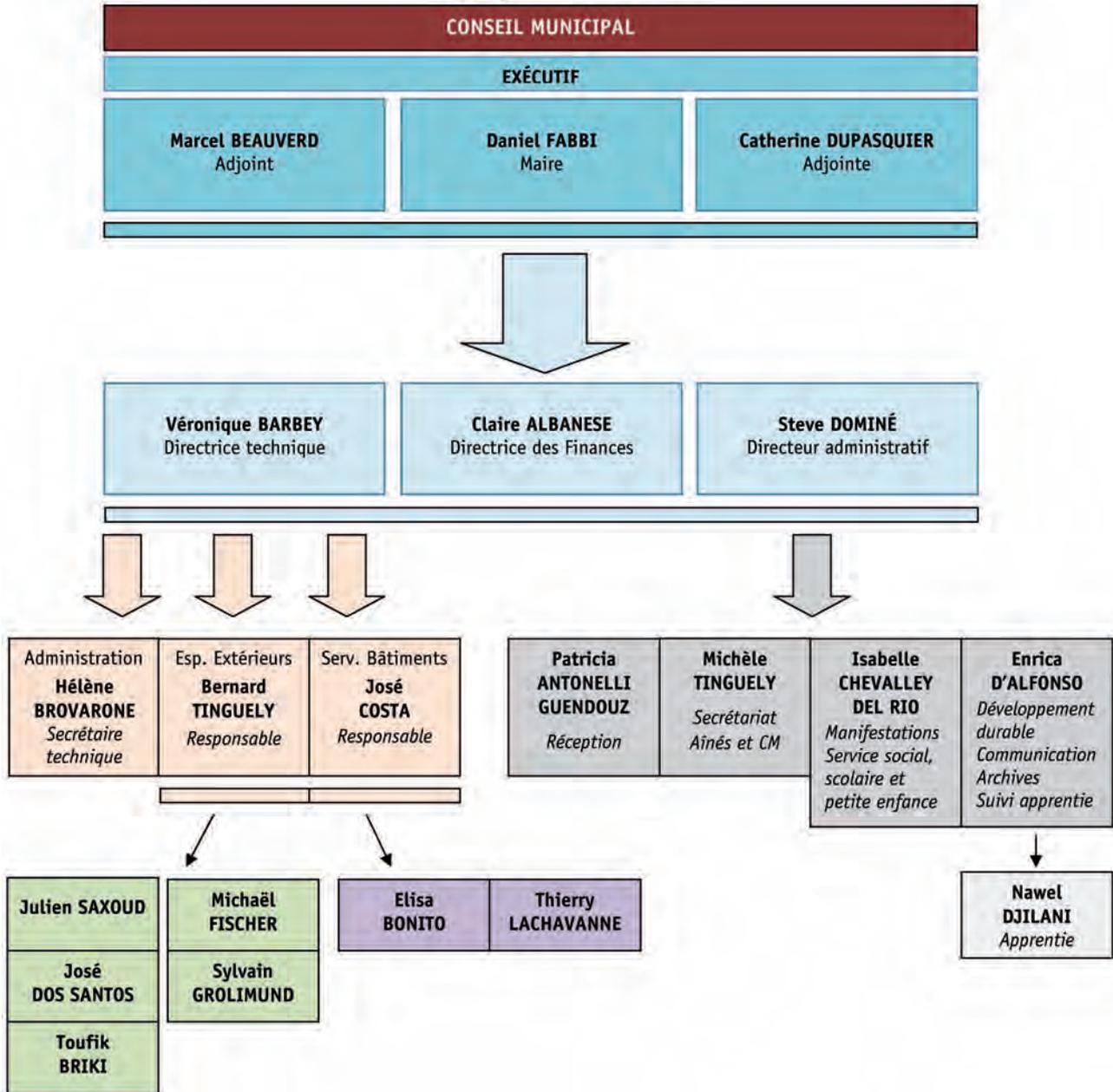
Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la commune. Il fonctionne comme parlement communal et contrôle la gestion d'une commune. C'est un organe consultatif pour l'Exécutif communal, élu également pour quatre ans. Il débat, dans les limites des compétences communales, de tous les objets d'intérêt public touchant la commune, ses habitants et contribuables. Il suit l'activité de l'Exécutif en se faisant renseigner et la contrôle dans les limites de ses compétences. Enfin, il veille au respect de l'autonomie communale. Les prérogatives principales du Conseil municipal sont le vote du budget annuel, des crédits et emprunts de la commune.

Le Conseil municipal se compose de 17 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du lundi 4 juin 2007.



Salle du Conseil municipal

**Organigramme communal**



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se compose de 17 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du lundi 4 juin 2007.

### Entente Libérale



Marc-André BASCHY



Patrick DUGUÉ



Pascal GAGLIARDI



Rémy GOBERT



Emma LINDEGGER



Mylène SCHOPFER SANDOZ



Pierre STRÜBIN



Bernard TASCHINI



Jean-Daniel VIRET

### Bellevue d'Avenir



Dominique ANKLIN



Yvette CLIVAZ BEETSCHEN



Anne-Catherine HURNY



Raphaël PETITE



Thomas VETTERLI

### Pro Bellevue Radical



Valérie CARRILLO GRAF



Catherine KOLLER  
(jusqu'au 10 novembre 2009)



Bernard FOGARASI-SZABO  
(dès le 10 novembre 2009)



Jean-François RUCHET

# Composition des Commissions du Conseil municipal (au 31 décembre 2009)

LÉGISLATURE 2007 – 2011

## Finances & Patrimoine

Délégué de la Mairie	<b>Daniel FABBI</b>	EL
Président	<b>Bernard TASCHINI</b>	EL
Vice-présidente	<b>Valérie CARRILLO GRAF</b>	PBR
Membres	Dominique ANKLIN	BDA
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Patrick DUGUÉ	EL
	Pascal GAGLIARDI	EL
	Pierre STRÜBIN	EL
	Thomas VETTERLI	BDA

## Urbanisme & Environnement

Délégué de la Mairie	<b>Marcel BEAUVERD</b>	EL
Président	<b>Thomas VETTERLI</b>	BDA
Vice-présidente	<b>Valérie CARRILLO GRAF</b>	PBR
Membres	Dominique ANKLIN	BDA
	Marc-André BASCHY	EL
	Patrick DUGUÉ	EL
	Pascal GAGLIARDI	EL
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Jean-Daniel VIRET	EL

## Ecoles, Parascolaire & Petite enfance

Déléguée de la Mairie	<b>Catherine DUPASQUIER</b>	PBR
Président	<b>Jean-Daniel VIRET</b>	EL
Vice-présidente	<b>Anne Catherine HURNY</b>	BDA
Membres	Valérie CARRILLO GRAF	PBR
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Rémy GOBERT	EL
	Raphaël PETITE	BDA
	Mylène SCHOPFER SANDOZ	EL
	Bernard TASCHINI	EL

## Bâtiments & Travaux publics

Délégués de la Mairie	<b>Catherine DUPASQUIER</b> <b>&amp; Daniel FABBI</b>	PBR +EL
Président	<b>Pierre STRÜBIN</b>	EL
Vice-président	<b>Dominique ANKLIN</b>	BDA
Membres	Pascal GAGLIARDI	EL
	Rémy GOBERT	EL
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Jean-François RUCHET	PBR
	Mylène SCHOPFER SANDOZ	EL
	Thomas VETTERLI	BDA

## Manifestations, Sports & Sociétés communales

Délégué de la Mairie	<b>Marcel BEAUVERD</b>	EL
Président	<b>Patrick DUGUÉ</b>	EL
Vice-présidente	<b>Anne-Catherine HURNY</b>	BDA
Membres	Rémy GOBERT	EL
	Emma LINDEGGER	EL
	Bernard FOGARASI-SZABO	PBR
	Raphaël PETITE	BDA

## Feu, Protection civile & Sécurité

Délégué de la Mairie	<b>Daniel FABBI</b>	EL
Président	<b>Jean-François RUCHET</b>	PBR
Vice-président	<b>Marc-André BASCHY</b>	EL
Membres	Raphaël PETITE	BDA
	Pierre STRÜBIN	EL
	Thomas VETTERLI	BDA
	Jean-Daniel VIRET	EL

## Culture & Social

Déléguée de la Mairie	<b>Catherine DUPASQUIER</b>	PBR
Président	<b>Raphaël PETITE</b>	BDA
Vice-président	<b>Jean-Daniel VIRET</b>	EL
Membres	Marc-André BASCHY	EL
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Bernard FOGARASI-SZABO	PBR
	Emma LINDEGGER	EL
	Pierre STRÜBIN	EL

## Réclamations

Président	<b>Frédéric LUYET</b>
Vice-président	<b>Marc-André BASCHY</b>
Membres	Michel CHAPPUIS
	Bridget DOMMEN
	Claude ETTER

## Bureau du municipal 2009 – 2010

Président	<b>Raphaël PETITE</b>	BDA
Vice-présidente	<b>Mylène SCHOPFER SANDOZ</b>	EL
Membre	Valérie CARRILLO GRAF	PBR

Légende:

EL = Entente Libérale; PBR = Pro Bellevue Radical; BDA = Bellevue d'Avenir

## Le Conseil municipal

---

AU 31 DÉCEMBRE 2008

### Bureau du Conseil municipal



Raphaël PETITE  
*Président*



Mylène SCHOPFER SANDOZ  
*Vice-Présidente*



Valérie CARRILLO GRAF  
*Membre*



Steve DOMINÉ  
*Secrétaire du CM*



Michèle TINGUELY  
*Secrétaire*



*Salle Colovracum et salle du Conseil municipal à l'étage*

## Composition des Groupements

### Groupement intercommunal de gestion des déchets des Tuileries (GIGDT) dès avril 2009

Conseil d'administration

Président	Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue
Vice-présidente	Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod
Membres	Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue Gérald MOTTIER, adjoint, commune de Genthod

Conseil intercommunal: (Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Président	Jean-François RUCHET
Membres	Gérald MARGUERON Patrick DUGUÉ

### Groupement intercommunal de compostage de la Rive Droite «GICORD»

Conseil intercommunal

Président	Jean-Marc MERMOUD, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy
Vice-présidente	Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod
Membres	Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue Jacques FAVRE, adjoint, commune de Collex-Bossy Jean-Marc COMTE, conseiller administratif, commune du Grand-Saconnex Claude GENEQUAND, conseiller administratif, commune de Versoix

Commission consultative

Président	Jean-Marc MERMOUD
Vice-présidente	Yvonne HUMBERT
Membre	Jean-Marc COMTE

Commission consultative de gestion

Représentant du Conseil municipal de la commune de Bellevue	Jean-François RUCHET
Désigné par le Conseil intercommunal et représentant a commune de Bellevue	Gérald MARGUERON

### Groupement Intercommunal pour le Bâtiment de la Crèche (GIBC)

Président	Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue
Vice-président	Jean-Marc MERMOUD, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy
Membres	Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod Chantal VALENTINI, adjointe, commune de Collex-Bossy

### Groupement Intercommunal des Commune de la Rive Droite du Lac (GICREDEL)

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Membres de droit	Daniel FABBI, maire Catherine DUPASQUIER, adjointe Marcel BEAUVERD, adjoint
------------------	---

### Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements Au 31 décembre 2009

Président	Membre du Bureau Bernard TASCHINI
Vice-président	Membre du Bureau Jean-Paul REY
Membre du Bureau et Président de la Commission Logements	Gérald RUEGSEGGER
Président de la commission Travaux	Pierre STRÜBIN
Membres	Catherine DUPASQUIER Raline ENTAKLI Pascal GAGLIARDI Jean-Daniel VIRET Yvette CLIVAZ BEETSCHEN (arrivée en décembre 2009)

### Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB)

Au 31 décembre 2009

Conseil d'administration

Président	Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue
Vice-présidente	Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod
Membres	Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue Joël SCHMULOWITZ, adjoint, commune de Genthod

Conseil intercommunal: (Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Présidente	Mylène SCHOPFER SANDOZ, conseillère municipale
Membres	Bernard FOGARASI-SZABO, conseiller municipal Laurence FROIDEVAUX

### Groupement intercommunal des Législatifs de la Rive Droite (GRLD)

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue) au 31 décembre 2009

Permanent	Thomas VETTERLI, conseiller municipal
Membre	Raphaël PETITE, président du Conseil municipal

### Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet (GISMB)

Présidente	Elisabeth FATTON, maire, commune de Collex-Bossy
Membres	Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue Joël SCHMULOWITZ, adjoint, commune de Genthod Hubert SCHNEEBELI, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy

### Association pour la Crèche intercommunale «Les 4 Saisons»

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue) au 31 décembre 2009

Président	Olivier SANDOZ
Membre du Comité	Anne-Catherine HURNY, conseillère municipale

## Activités du Conseil municipal

### RETROSPECTIVE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

#### SÉANCE DU 03 MARS 2009

Acceptation à l'unanimité de la modification de la circulation dans le secteur des chemins de la Chênaie et de la Mojonne avec des mesures provisoires.

Acceptation à l'unanimité d'une collaboration pour la réalisation d'un D2 (appartements avec encadrement léger pour personnes âgées) avec la commune de Genthod.

Acceptation à la majorité de continuer l'étude de «Régionage», création d'une piscine sur la rive droite, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de F 8'000.—.

Acceptation à la majorité de la préférence pour que le projet «Régionage», création d'une piscine sur la rive droite, soit implanté sur le site de Versoix et non sur celui du Grand-Saconnex.

Acceptation à l'unanimité de la résolution relative à la désignation des jurés des tribunaux pour 2010.

Acceptation d'une naturalisation.

#### Informations

- L'article 12 de la loi sur la naturalisation genevoise, (LNat), mentionne que les critères à remplir sont les suivants :
  - avoir avec le canton des attaches qui témoignent de son adaptation au mode de vie genevois,
  - ne pas avoir été l'objet d'une ou de plusieurs condamnations témoignant d'un réel mépris de nos lois,
  - jouir d'une bonne réputation,
  - avoir une situation permettant de subvenir à ses besoins et à ceux des membres de la famille dont il a la charge,
  - ne pas être, par sa faute ou par abus, à la charge des organismes responsables de l'assistance publique,
  - s'être intégré dans la communauté genevoise et respecter la déclaration des droits individuels fixés dans la constitution du 24 mai 1847.

C'est donc sur le non respect de ces critères qu'un refus pourrait être motivé.

- Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2008, Mme Nathalie MARIANO, qui travaillait déjà à la crèche «les 4 saisons», a été nommée directrice de cette dernière.
- La motion déposée par le Conseil municipal pour une politique de la petite enfance favorisant la création de nouvelles places de crèche pour plus de familles, dans plus de communes et avec le soutien de plus d'entreprises de notre canton a été expédiée aux concernés. A l'heure actuelle, seul un courrier de confirmation nous

est parvenu de la part de l'Association des Communes Genevoises (ACG) et du Service administratif du Conseil d'Etat à la Chancellerie.

- Au sujet de la Compagnie Générale de Navigation (CGN), il était question que ladite compagnie ne desservirait plus les débarcadères de nos belles communes riveraines du lac. Néanmoins, pour 2009, les bateaux de la CGN s'arrêteront à nos débarcadères suite à la proposition qui avait été faite de payer F 1.— par habitant pour les communes de la rive droite. Pour 2010, une solution est déjà cherchée en proposant que toutes les communes genevoises jouent le jeu.
- Le nombre d'habitants au 31 janvier 2009 est de 3109.
- L'Arrêté du Conseil d'Etat concernant le budget 2009 de la commune est parvenu en mairie.
- L'Arrêté du Conseil d'Etat concernant la taxe professionnelle communale 2009 est également parvenu en mairie ainsi que celui relatif au centime additionnel à percevoir pour l'année 2009.
- L'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'échange de la parcelle au chemin du Poisat est également arrivé ainsi que celui concernant la servitude pour la Sté RICHEMONT au chemin de la Glaise.
- Un communiqué de presse de l'Office de la statistique fait état que la commune de Bellevue est l'une de celles qui a connu une des plus fortes augmentations de la population en 2008 sur la canton de Genève.
- La commune de Bellevue est devenue propriétaire de la parcelle de Port Gitana le 21.12.2008, date du dépôt de l'acte au registre foncier. Un premier paiement de F 1'275'000. — a été effectué le 3 février 2009 et un deuxième paiement interviendra avant le 3 février 2010.
- Les travaux du Stade Marc-Burdet seront terminés fin avril 2009 et sans dépassement financier. Le FC Collex-Bossy pourra rentrer dans ses nouvelles installations le 1<sup>er</sup> mai 2009.
- Le conseil d'administration du «GIBC» (Groupement Intercommunal pour le Bâtiment de la Crèche) s'est déjà réuni quatre fois. Une cinquième séance est agendée le 18 mars 2009 (semaine 12) pour recevoir les propositions d'honoraires d'architectes. Notre commission des finances sera prochainement consultée afin de solliciter un crédit d'étude.

#### SÉANCE DU 31 MARS 2009

Approbation à l'unanimité d'une ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 175'000.— destiné au paiement, jusqu'à l'autorisation de construire, des honoraires et frais des architectes et ingénieurs, pour la construction d'un immeuble destiné à accueillir sur les parcelles nos 3063 et 3532 de Bellevue, un D2 pour personnes âgées ainsi qu'une crèche financée par le Groupement intercommunal pour le bâtiment de la crèche (GIBC).

Acceptation à l'unanimité de l'octroi d'un prêt de F 500'000.— avec un intérêt au taux de 1% l'an, à la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements pour financer les frais actuels liés au projet de construction «La Tuilière».

### Informations

- Pour la rentrée scolaire de l'automne 2009, nous aurons 316 élèves inscrits, soit 16 de plus que pour ce premier semestre.
- Le toit photovoltaïque est en fonction et le calcul de sa production a commencé. Une visite «portes ouvertes» est envisagée le samedi 26 septembre 2009 en espérant qu'il y ait du soleil.
- L'Etat encourage toutes les communes pour que les voisins sortent de chez eux et organisent ensemble certaines petites réjouissances. La fête des voisins est prévue le mardi 26 mai 2009 et toutes les indications seront dans le prochain tous-ménages.
- Le 18 mai 2009 à 19H00 à Genthod aura lieu une présentation réservée aux CM concernant l'évolution du projet de réalisation d'une crèche intercommunale.
- Le 27 mai 2009 à 20H00 à la salle communale de la commune de Bellevue aura lieu la présentation de la modification du trafic Chênaie-Mojonne par le bureau d'ingénieurs responsables. Avant de mettre en place les mesures provisoires, le projet sera présenté à la population.
- La commune de Bellevue compte 3'115 habitants à ce jour.
- Le jeudi 15 octobre 2009 à 19H00 aura lieu l'inspection de notre compagnie des sapeurs-pompiers. A cet égard, une lettre de notre commandant des sapeurs-pompiers, M. Jean-Charles HOSTETTLER, annonçant sa retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2009, a été lue par M. le Maire.
- Une nouvelle fiduciaire a été choisie par l'Exécutif, suite à un appel d'offres, pour les comptes 2008 de la commune. Le changement a été fait suite à une recommandation de la commission des finances, puis du Conseil municipal. M. le Maire dispose d'une documentation la concernant.
- Une demande de soutien d'un montant de F 75'000.— pour les travaux de la paroisse protestante a été traitée en commission des finances. Bellevue a préavisé favorablement un engagement pour F 25'000.— à condition que Genthod et Collex-Bossy suivent pour le même montant.

### SÉANCE DU 12 MAI 2009

Approbation à la majorité des comptes et de la gestion 2008 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.

Approbation à l'unanimité du tableau de répartition des frais 2008 du Groupement intercommunal de gestion de la

construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries).

Acceptation à l'unanimité de la délibération concernant l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2008 de la commune de Bellevue et les moyens de les couvrir.

Acceptation à l'unanimité de la délibération concernant l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2008 de la commune de Bellevue.

Election de Mme Laurence FROIDEVAUX en remplacement de M. Yair KESTIN, démissionnaire, en tant que membre du Groupement intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB).

### Election du bureau du Conseil municipal 2009-2010 :

M. Raphaël PETITE, Président

Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ, Vice-présidente

Mme Valérie CARRILLO GRAF, membre.

### Informations

- La motion déposée par le Conseil municipal concernant la politique de la petite enfance est liée à la nécessité de faire diminuer les coûts publics des places de crèches.
- L'assemblée générale de l'association de la crèche provisoire «les 4 saisons» a eu lieu le 29 avril 2009. M. Olivier SANDOZ a été élu à la présidence. Les comptes ont été approuvés et la fiduciaire qui était présente a certifié leur conformité. Le budget a également été présenté pour l'année prochaine.
- Un tous-ménages traitant des offres promotionnelles pour les abonnements UNIRESO sera expédié. Les concernés sont les nouveaux abonnés, notamment les élèves de 6<sup>ème</sup> année qui vont partir au cycle. L'offre, au lieu de revenir à F 450. — par année, est subventionnée par la commune pour un montant de F 100. — et par les TPG et UNIRESO pour F 50. —. Les personnes peuvent passer en mairie avec une pièce d'identité et une photo format passeport et payer l'abonnement pour un junior F 300. — au lieu de F 450. —. Les élèves de 6ème année sont informés de l'offre à l'école.
- Le don de F 2'000. — fait par la commune à la CGN contribuera à la rénovation du bateau Belle Epoque Italie.
- Le Conseil d'Etat a approuvé les projets de plans d'attribution de degrés de sensibilité au bruit (OPB) pour les communes de Bellevue, Genthod, Meyrin, Vernier, Versoix et Pregny-Chambésy.
- La sortie des Aînés aura lieu le 3 juin 2009 dans la région de Bourg-en-Bresse.
- L'inauguration officielle de la plage Gitana a eu lieu le 11 mai 2009. Ce fut une belle réussite et M. Robert CRAMER, Conseiller d'Etat, a été très content de cette réalisation.

- Le nombre d'habitants de la commune à fin mars était de 3'133.
- L'inauguration du stade Marc-Burdet aura lieu le 13 juin 2009 à 11H00.
- Un trottoir a été réalisé le long de la route de Collex. Il monte jusqu'au chemin des Limites. Une demande de la mairie a été faite au Département (DCTI) afin que celui-ci soit aménagé jusqu'au chemin des Grands-Bonnets. Deux propositions seront faites à la commune en septembre 2009.
- La commune a proposé à l'Etat de Genève d'acquérir la parcelle no 3841 (située au chemin de la Roselière) à l'emplacement des jeux pour les enfants. La réponse est négative, il ne souhaite pas entrer en matière.
- Le cabinet du Dr OLIVIER va être repris dès mai 2009 par le Dr Anne EHLE-ROUSSY.

### SÉANCE DU 23 JUIN 2009

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 220'000. — destiné à l'aménagement d'un cheminement piétonnier dans la zone des Grands Bois, sise à l'angle Rte de Collex – Rte de Valavran, côté Jura, sur la parcelle no 3975 de la commune de Bellevue.

Acceptation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 160'000. — destiné à l'acquisition d'une patinoire artificielle mobile d'une surface de 360m<sup>2</sup>.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2008 du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet.

Approbation à l'unanimité de la résolution de M. le Maire relative à la proposition de l'Etat-major du Corps de sapeurs-pompiers de la commune de Bellevue d'accepter en qualité de Commandant à la fonction de chef de corps ad intérim du Corps de sapeurs-pompiers de la commune de Bellevue, le premier-lieutenant Christian RIEBEN.

Acceptation à l'unanimité de la résolution du groupe de travail du développement durable concernant l'adoption par le Conseil municipal d'une charte du développement durable pour la commune de Bellevue.

Acceptation à l'unanimité de la motion relative à une alternative d'implantation pour la réalisation de la future crèche communale actuellement prévue sur deux parcelles nos 3063 et 3532 situées dans le secteur des Tuilots ainsi que d'autres possibilités d'affectation pour ces parcelles dont la plus importante, no 3063, doit être acquise d'ici fin 2010 au plus tard.

Acceptation à l'unanimité donnée à M. le Maire afin qu'il engage un montant de F 35'000. — pour entreprendre une

étude d'aménagement aux alentours de la mairie induite par la pose d'un revêtement phono-absorbant sur toute la route de Lausanne en 2010.

Acceptation de deux naturalisations.

### Informations

- M. FABBI souhaite la bienvenue à M. PETITE pour cette année de présidence du Conseil municipal.
- Une lettre du Conseil d'Etat a répondu à la motion qui avait été déposée par le Conseil municipal au sujet de la politique de la petite enfance. Cette dernière a retenu toute leur attention.
- Au sujet des naturalisations, une nouvelle présentation des rapports d'enquêtes est en cours. De petits examens vont être introduits pour les candidats afin d'évaluer leurs connaissances aussi bien en français, qu'au niveau de la culture, de la géographie et de l'histoire suisse.
- Les statistiques des restaurants scolaires prévoient une augmentation de 10% des enfants pour la rentrée en automne 2009.
- La sortie des Aînés du 3 juin 2009 a rencontré un plein succès.
- La plage Gitana, récemment inaugurée, fait l'objet d'un petit projet très intéressant. En effet, des jeunes souhaitent faire un petit cabanon avec un service de boissons et une toute petite restauration en juillet et août sur notre esplanade Gitana. Il s'agit d'animer cet emplacement et aussi de permettre un petit contrôle de propreté et de comportement.
- La Fondation, suite au prêt consenti par le Conseil municipal pour le projet «La Tuilière», a écrit un courrier à la commune pour l'informer qu'elle est dans l'attente de l'annulation du recours déposé contre cette construction pour commencer les travaux et rembourser ledit prêt. L'arrêté du Conseil d'Etat concernant ce prêt est arrivé en mairie.
- Sont également arrivés en mairie en provenance de la surveillance des communes : l'approbation des tableaux de répartition des frais 2008 du groupement intercommunal de gestion de la construction du poste de commandement et d'intervention des Tuileries, ainsi que la prise en considération de l'élection du bureau du Conseil municipal allant du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010, tout comme l'approbation des comptes de la gestion de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.
- Notre compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue a été d'accord avec celle de Genthod pour entrer en matière afin d'avoir une collaboration entre les deux communes.
- Dans deux ans, il n'y aura plus un Exécutif composé d'un maire et deux adjoints mais un conseil administratif. La commune est en constante évolution et pour remettre à plat son histoire depuis ses débuts, M. Georges BOUVIER, ancien Maire, a été contacté. Le suscité serait d'accord de rédiger un nouvel ouvrage

pour revisiter l'histoire de la commune, mais aussi pour actualiser celle des dix dernières années. Mandat lui a été donné. M. Georges BOUVIER se propose d'écrire ce livre gratuitement invoquant son amour de la commune. Il approchera certainement quelques personnes, Conseillers municipaux, jeunes et aînés, pour nourrir le contenu de ce livre.

- Lors d'une commission d'urbanisme, nous avons traité d'un projet d'assainissement des bruits routiers sur la rte de Lausanne. Une étude prenant en compte tout le secteur comprenant l'entrée de la mairie et celle de La Tuilière a été réalisée. La commission d'urbanisme a donné un préavis favorable à ce projet.

#### SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2009

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'achat de 16 actions de F 100.— de la Compagnie générale de Navigation sur le Lac Léman.

Nomination des Présidents et Vice-présidents des locaux de vote pour l'année 2010 ainsi que de leurs remplaçants.

Acceptation d'une naturalisation.

#### Informations

- L'Exécutif est représenté ce soir par deux adjoints. M. BEAUVERD fait état du problème de santé de M. le Maire et annonce que c'est lui qui le remplace. Il lit à cet égard l'arrêté du Conseil d'Etat de délégation de fonctions.
- Une lettre émanant de la Fondation de la commune de Bellevue en relation avec le prêt de F 500'000.— de la commune pour le projet de La Tuilière, explique que ce crédit relai lui permet de financer leurs mandataires ainsi que les frais de planification de cette réalisation. Dès que l'autorisation de construire entrera en force une fois le recours au tribunal administratif écarté, la Fondation démarrera les travaux et contractera un crédit de construction permettant à la fois de rembourser la commune et de financer l'ensemble du projet de La Tuilière.
- Une lettre de la commune de Collex-Bossy annonce que lors de leur séance du Conseil municipal du 16 juin 2009, il a été décidé de verser une somme de F 25'000.— à la paroisse protestante de Genthod, Bellevue et Collex-Bossy.
- Un bilan de l'ouverture du local des jeunes a été fait. Il s'agirait de cibler certains sujets pour 2010, tels que l'alcool et les jeunes, le chômage, etc. La FASE va préparer un projet pour l'année 2010 et une date sera fixée pour faire visiter le local aux commissions des communes de Bellevue et Genthod.
- Les mamans de jour devraient faire l'objet d'un projet de loi. L'ACG et M. BEER tablent sur ce dossier. Vu que ce projet de loi va encore être repoussé, un montant pour

couvrir les coûts éventuels sera prévu au budget 2010. Le service des super nounous devrait s'étendre jusqu'au Grand-Saconnex, ce qui pourrait engager la commune de Bellevue pour un montant de F 6'000.—. Une personne travaillerait ainsi pour prospecter sur la commune dans le but de prévoir une organisation avec les mamans de jour.

- Le 26 septembre 2009 a eu lieu la manifestation pour l'inauguration du toit assaini et équipé de tuiles photovoltaïques de l'école Menuiserie. Elle a rencontré un vif succès. Du 18 mars au 5 octobre (période estivale), les SIG font état d'une production de quarante mille kWh. Ces derniers nous rachètent ce courant à 60cts le kWh, soit pour un montant global de F 23'000.— concernant la période suscitée.
- La Fondation a fait une séance avant les vacances d'été. Le nouveau bureau qui entre en fonction le 1<sup>er</sup> Août 2009 est donc composé des membres suivants :

M. Bernard TASCHINI, Président

M. Jean-Paul REY, Vice-président

M. Gérald RUEGSEGGGER, secrétaire

#### SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2009

Assermentation d'un nouveau Conseiller municipal.

Acceptation à la majorité de la fixation du montant minimum de F 30.— pour la taxe professionnelle communale pour l'année 2010.

Acceptation du centime additionnel à 43. Maintient également à 100 centimes du nombre de centimes additionnels à prélever en supplément de l'impôt communal sur les médailles de chiens 2010.

Approbation à la majorité du budget de fonctionnement 2010 pour un montant de F 8'463'204.— aux charges et de F 8'500'550.— aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à F 37'346. —.

Approbation à la majorité de la délibération relative à la modification des statuts de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).

Approbation à la majorité de la délibération pour l'adoption d'un nouveau règlement relatif au fonctionnement de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à la modification du règlement du Conseil municipal du 27 mai 1997, pour institutionnaliser la charte du développement durable acceptée par le Conseil municipal sous forme de résolution dans sa séance du mardi 23 juin 2009.



Plaque indicative des Salles Colovracum et du Conseil municipal

Acceptation à l'unanimité d'une résolution pour la prise en compte de l'évolution du dossier et des contraintes non-réalisées dans l'acte de promesse d'achat-vente signé par la commune avec les consorts Rilliet, acte relaté dans la délibération votée le 20 juin 2006 pour l'acquisition de la parcelle no 3063 de la commune de Bellevue au chemin des Tuilots.

#### Informations

- Le président de la Fondation, M. Michel CHAPPUIS, a terminé son mandat au sein de cette dernière. Il a été remplacé par M. TASCHINI qui était vice-président. Dès lors, l'Exécutif doit nommer une personne pour le Conseil de fondation. Après examen de plusieurs candidatures et en conformité avec les statuts qui font mention notamment du choix d'une personne ayant des connaissances dans le domaine juridique, le choix s'est porté sur Mme Yvette CLIVAZ BEETSCHEN.
- Des problèmes d'inondations que nous avons eus récemment au sous-sol de l'école «Mollies» nécessiteront la pose d'un drainage du côté Jura.
- La population à fin octobre 2009 pour la commune de Bellevue est de 3'159 habitants.

#### SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2009

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit de F 60'000.— pour l'aménagement de mesures de circulation dans le secteur des chemins de la Chênaie et de la Mojonne.

Nomination, suite à la récente modification du règlement du Conseil municipal du 27 mai 1997, des membres du Comité de pilotage du développement durable pour la législature en cours.

Acceptation d'une naturalisation.

#### Informations

- Au sujet de la motion relative à l'emplacement de la crèche et du D2, Mme Catherine DUPASQUIER s'est exprimée devant les trois autres communes partenaires, le 23 novembre 2009. Les nouveaux terrains proposés appartiennent à notre commune. Les magistrats des autres communes ont été assez positifs et vont soumettre à leurs Conseillers municipaux respectifs ce nouvel aspect du dossier. Un retour sera fait lors d'une séance qui va être fixée à mi-janvier 2010.

- La séance des membres des Exécutifs de la rive droite du lac a eu lieu et un des sujets traités a été le dossier de proposition de construction d'une piscine olympique. Une séance commune pour tous les Conseillers municipaux est déjà prévue le 25 mars 2010 à Genthod. Les études du professeur Pini seront envoyées à chacun afin que le dossier soit connu de tous pour se rendre à cette réunion. Toutes les questions pourront alors être posées afin d'aborder l'étape du choix définitif du site du Grand-Saconnex ou de Versoix et de savoir qui est partant ou pas.
- Les commissaires des commissions concernées sont les bienvenus, mais les autres également, le 16 décembre 2009 dès 19h00, pour la visite du local des jeunes situé au Centre Sportif de la Vigne Blanche. Une séance commune aura ensuite lieu à Genthod pour présenter un rapport d'activités 2009 et un projet pour 2010.
- L'école a mis en route une semaine d'activités pour l'année 2010 comme elle l'avait fait avec la semaine multiculturelle il y a de cela deux ans. Elle aura lieu du 22 au 26 mars 2010 et le thème sera «Osez tous les métiers!». La commune, le GIAP, la bibliothèque et l'APEB seront concernés par cette manifestation.

## LEXIQUE

**Motion:** Tout Conseiller municipal, seul ou avec d'autres Conseillers, peut exercer son droit d'initiative sous forme de motion. Dans ce cas, il propose au Conseil municipal d'inviter le maire à étudier une question déterminée et à présenter un rapport à ce sujet.

Elle est annoncée par son auteur au point de l'ordre du jour «résolutions, motions, interpellations, questions, propositions individuelles, etc.» ou à un autre moment si elle se rapporte à l'objet en discussion. Le président ouvre la discussion sur la motion et la met aux voix.

**Résolution:** Tout Conseiller municipal, seul ou avec d'autres Conseillers, peut exercer son droit d'initiative sous forme de résolution. La résolution est une proposition faite au Conseil municipal.

L'auteur de la proposition développe sa proposition. Le Conseil municipal se prononce sur la prise en considération du projet; si elle est acceptée, le Conseil municipal décide soit la discussion immédiate, soit le renvoi à une commission.



Route de Lausanne

## Rapports des sociétés communales

Les rapports des sociétés communales sont rédigés par ces dernières.

### ARTICLES DE LA MAIRIE

#### AIDE SOCIALE DE LA COMMUNE DE BELLEVUE

Depuis 2007, la commune consacre 0.7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide au développement à l'étranger.

La commission sociale attribue chaque année des subventions à plusieurs associations intervenant dans les pays en voie de développement.

En substance, les critères d'attribution de l'aide sont les suivants :

- Des projets dans le domaine de la santé, de l'éducation (parrainage d'enfants dans le besoin) et du développement (eau, jardins maraîchers...).
- Des associations représentées par un habitant de Bellevue ou des alentours, car la commune tient à assurer un suivi régulier et obtenir des informations de première main.
- De préférence, des projets précis, émanant d'associations de taille modeste pour lesquelles la subvention de la commune est importante.

Pour ce qui est de l'aide sociale en Suisse, la commune a un budget fixe par année et se concentre sur des actions ponctuelles et des manifestations. Elle essaye de changer d'action chaque année afin de pouvoir aider un maximum d'associations différentes. De plus, la commune n'oublie pas ses habitants en leur offrant des aides uniques pour les familles nécessiteuses (paiement de camps pour les enfants, ...)

#### Associations et projets - subventions octroyées en 2009 (florilège)

##### Suisse

- **Sporttransplant**, promouvoir le don d'organe par le sport, 16 au 29 septembre 2009, 24h du basket-ball
- **Le CARE**, resto du cœur genevois, Fondation privée, soutien financier pour personnes non prises en charge par l'hospice général.
- **Courir ensemble**, vise à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer de l'unité d'oncologie de l'Hôpital des enfants de Genève.
- **Pour l'avenir**, Fondation pour la justice sociale dans l'éducation, Aide financière à des étudiants sérieux
- **Pro-jet**, Nyon, recherche d'emploi, apprentissage pour les jeunes

##### Etranger

- **Bilifou-Bilifou**, Santé et alimentaire: soutien hôpital Ouahigouya (VIH, opérations); CREN (centre d'éducation nutritionnelle) Burkina Faso

- **Médecins sans frontière**, Santé: Projet VIH/Sida au Mozambique (dépistage, prévention, soins)
- **SOS enfants rue Vietnam**, Enfants: dispensaire, pensionnat pour filles, école
- **Mandat International**, Lieu de rencontre et de conférences pour les ONG, fonds documentaires etc.
- **Lumières pour Haïti**, Education et nutrition: enfant école, bourse d'études + cantine et pépinières, manioc
- **Chance for Children**, Education enfants Ghana
- **ONG CADELUP**, Centre d'action pour le développement et la lutte contre la pauvreté, Bénin (projet avicole: poulailler)
- **Casa Alianza Suisse**, Enfants des rues, Amérique centrale, trafic d'enfants au Guatemala

11 MAI 2009

#### INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLAGE DU PORT GITANA À BELLEVUE

La période estivale est l'occasion d'utiliser les lieux de détente de la commune. Grâce à son nouvel aménagement, la plage Gitana est redevenue un endroit agréable à fréquenter depuis 2008. Son inauguration s'est déroulée le lundi 11 mai 2009 en présence notamment des autorités communales et de M. le Conseiller d'Etat Robert CRAMER.

Certains aménagements supplémentaires ont été effectués entre 2008 et 2009: des pierres sur l'anneau de baignade, une barrière côté port, deux poubelles supplémentaires et un platane qui agrémentera la plage de son ombre année après année.



M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat, et M. Beauverd, Adjoint, sur l'anneau de Port Gitana

#### Extraits du discours de M. Marcel Beauverd

«Depuis fin 2005, la volonté des autorités de la commune de Bellevue a été de faciliter l'accès au lac à ses habitants et si possible de créer une plage. Le projet final proposé a été accepté à l'unanimité par la commission des sports de la commune de Bellevue le 12 décembre 2006 et l'autorisation de construire définitive a été délivrée par le DCTI le 25 février 2008. L'originalité de ce projet consiste, en plus du réaménagement de la rive, à construire un bassin de

baignade (pataugeoire) dans le lac, permettant ainsi aux enfants de profiter de notre superbe plan d'eau sous l'oeil vigilant des parents. Les travaux ont commencé au mois d'avril 2008 et la nouvelle plage est inaugurée en ce 11 mai 2009.

Aujourd'hui, tout est en place pour jouir de cette belle réalisation avec sa berge en enrochements multicolores formée de blocs de calcaire et de dalles en basalte, ainsi que d'un anneau lacustre. Les autorités communales se réjouissent d'ores et déjà que les Bellevistes puissent en profiter tout l'été!

Mais la commune de Bellevue ne va pas s'arrêter là et la prochaine étape sera de réaménager l'esplanade de Port Gitana, de la rendre plus attractive. L'objectif est d'améliorer son apparence, d'en faire un réel espace de détente sans oublier d'offrir des sanitaires dignes de ce nom à notre commune. »



*Allocution de M. Beauverd, Adjoint, lors de l'inauguration de la Plage Gitana.*

### INAUGURATION DU TOIT PHOTOVOLTAÏQUE

Réfection de la toiture de l'école «Menuiserie» et installations de tuiles photovoltaïques.

Inauguration et journée portes ouvertes le samedi 26 septembre 2009.



### Historique

En 2004, une expertise de la toiture de l'école primaire de Bellevue a révélé la présence d'amiante dans son isolation. De plus, l'isolation et l'étanchéité de la couverture de ce bâtiment construit en 1977 était à la limite des normes en vigueur et induisaient une importante déperdition de chaleur. En conséquence, le Conseil municipal a voté le 20 juin 2006 le crédit d'investissement pour la rénovation du toit ainsi que la pose d'une installation photovoltaïque.

Avec une importante subvention de l'Etat de Genève, les travaux de réfection suivis de la pose de tuiles photovoltaïques se sont achevés en novembre 2008. Les tuiles n'ont été placées que sur les pans les plus ensoleillés du toit, soit côté lac (sud) et côté ouest. Cette réalisation a contribué à l'obtention par la commune, en 2006, du label Cité de l'énergie.

Une centrale de production d'électricité photovoltaïque est intégrée architecturalement à la toiture et produira plus de 75'000 kWh/an. Elle permet une substitution d'une énergie fossile (le gaz) par une énergie renouvelable ainsi qu'une diminution des besoins en énergie thermique. Cela se traduit par un net gain d'efficacité énergétique du bâtiment en améliorant son isolation thermique de plus de 57%. L'évolution attendue est positive pour le bilan énergétique, avec notamment une réduction des émissions de CO<sup>2</sup> d'une centaine de tonnes par an.

### CULTURE ET LOISIRS



### ASSOCIATION DES ARTISANS

L'Association des Artisans de Bellevue et Rive Droite, créée en mars 2001, a pour but de permettre à toute personne intéressée de partager et de se rencontrer sur les thèmes de la création, la décoration, l'animation artisanale, les activités artistiques, etc.

### Les activités

#### Journée «Portes ouvertes»

Une Journée «Portes ouvertes» est généralement annoncée au printemps, par tous-ménages et dans le bulletin périodique de la Mairie de Bellevue.

En 2009, cette Journée «Portes ouvertes» a pris la forme d'une journée de rencontre fin septembre, à laquelle étaient invités tous les membres de l'Association, toutes les personnes intéressées par les activités de l'AAB ainsi que les futurs exposants du Marché de Noël 2009. C'était une journée pleine de convivialité et d'échanges, sous un soleil d'automne radieux à souhait, avec - en point d'orgue - une super-paëlla préparée par notre trésorier et servie généreusement dans son jardin.

### Les Ateliers

Les Ateliers de notre Association sont une chose formidable et précieuse à laquelle nous tenons tout particulièrement. Dans un monde où tout se paye - et souvent très cher - notre Association a su sauvegarder cette belle et vieille tradition de l'échange amical sous la devise «J'offre

mes compétences et je profite en retour de celles des autres». Le troc sous sa plus belle forme. Le mot clé ici c'est la réciprocité. Nous avons toutes et tous des connaissances à offrir et soit d'apprendre des choses et techniques nouvelles. Alors, ne gardons pas nos richesses pour nous - partageons-les. Il ne s'agit pas de donner des cours magistraux, ex cathedra, le prof sur l'estrade. Il s'agit de partager, amicalement, dans la joie et la bonne humeur, ce que nous savons faire, pour transmettre, montrer, initier - recevoir et apprendre par la même occasion, ou à un autre moment, dans l'Atelier animé par notre voisin(e), le mois suivant peut-être, sur un thème tout différent...

Si notre philosophie des Ateliers vous enchante et vous touche, n'hésitez pas. Nous savons tous transmettre des choses et allumer des petites flammes d'enthousiasme chez autrui. Nos ancêtres l'ont fait - ne laissons pas cette belle tradition se perdre.

Les Ateliers AAB sont gratuits pour les membres de l'AAB. Les non membres peuvent choisir de payer CHF 40 par Atelier et par personne ou d'adhérer à l'AAB pour ensuite profiter gratuitement de tous les Ateliers.

Si vous souhaitez proposer un Atelier pour la période de septembre 2010 à juin 2011, veuillez contacter l'AAB via son adresse e-mail [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch) pour vous inscrire et vous renseigner.

Par ailleurs, des Ateliers spécialement destinés aux enfants sont organisés régulièrement, généralement au printemps et en fin d'année. Les «classes» sont toujours pleines et les enfants déploient avec enthousiasme des trésors de créativité sur les thèmes qui leur sont proposés.

### **La Couronne des rois**

L'Association des Artisans a reçu ses membres, actifs et sympathisants, le soir du 13 janvier 2009 dans son local pour le partage d'une couronne des rois accompagnée d'un bon vin chaud et d'autres échanges amicaux. Une belle soirée chaleureuse, au cœur de l'hiver!

### **Le Marché de Noël**

Chaque année, nous souhaitons organiser un Marché de Noël des plus artistique et artisanal possible, avec de l'artisanat vrai, sans recours aux articles issus de l'industrie à grande échelle. L'artisanat vrai, l'art avec un grand A, c'est ce que le public recherche aujourd'hui et c'est ce vers quoi l'AAB tend.

Si notre dernier Marché de Noël vous a plu et que vous souhaitez participer à la prochaine édition, que ce soit comme exposant(e) ou pour donner un coup de main, ou encore parce que vous souhaitez nous recommander des artistes et artisans d'exception, veuillez contacter l'AAB via son adresse e-mail [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch) pour vous inscrire et nous communiquer votre proposition.

### **La Fenêtre de l'Avent**

En décembre 2009, l'AAB a répondu présente à l'invitation du Club des Bellevistes en organisant la fenêtre du calen-

drier de l'Avent du lundi 7 décembre. Malgré le froid et la pluie, une jolie petite foule d'habitants de Bellevue s'est ainsi retrouvée dans la cour du 26 Chanâts autour d'un vin chaud accompagné de pâtisseries sucrées et salées. Une autre belle occasion de convivialité et de partage!

### **La décoration de la fontaine sise Route de Lausanne**

Chaque année, à plusieurs reprises, selon les saisons et les fêtes, l'AAB décore la fontaine du village à la Route de Lausanne, pour le plaisir des habitants.

Pour Pâques 2009, la fontaine a été mise à la fête du printemps, avec des fleurs de saison et... des chocolats à l'attention des passants attentifs. Si la vitesse à laquelle le panier a dû être ravitaillé reflète le plaisir de la population belleviste, l'AAB est ravie!

A l'automne, la décoration s'est placée entièrement sous le signe des légumes de saison, exposés et mis en scène autour de la fontaine. Le clou cette fois était le panier dans lequel étaient présentées les recettes de circonstance, offertes gracieusement aux habitants qui passaient par là... Les recettes ont également été mises à disposition sur le site Internet de l'AAB: <http://www.artisans-bellevue.ch>.

Si vous souhaitez venir donner un coup de main et laisser éclater vos talents de décorateur/trice, contactez l'Association via son adresse e-mail [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch).

Si vous avez des informations que vous souhaiteriez voir publiées sur le site Internet de l'Association, veuillez contacter l'AAB via son adresse e-mail [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch).

### **Les expositions Salle Colovracum**

Les expositions organisées par l'AAB à la Salle Colovracum, avec le généreux soutien de la Mairie de Bellevue, sont au nombre de deux par an, l'une au printemps, l'autre à l'automne.

En 2009, nous avons eu le plaisir d'accueillir, au printemps, Michèle Cadot et Yolande Thierrin avec leurs peintures sur porcelaine, et à l'automne, c'est le groupe des «Sixty Fingers» qui nous a enchanté par ses créations de patchworks.

L'exposition du printemps 2010 est d'ores et déjà fixée pour la semaine du 15 au 21 mars.

Là encore, guettez les informations publiées dans le bulletin de la Mairie et surveillez vos boîtes aux lettres pour ne pas manquer le tous-ménages qui vous parviendra en temps utile.

Pour la suite, si vous souhaitez être l'artiste à l'honneur - ou recommander un(e) artiste - veuillez contacter l'AAB via son adresse e-mail: [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch) pour vous inscrire et vous renseigner.

### **Le site Internet <http://www.artisans-bellevue.ch>**

Pour vous tenir au courant des dernières nouvelles de l'AAB, consultez régulièrement notre site

<http://www.artisans-bellevue.ch>. Vous y trouverez non seulement les noms des personnes de contact, mais également le planning des Ateliers et nos archives photos.

Si vous avez des informations que vous souhaiteriez voir publiées sur le site Internet de l'Association, veuillez contacter l'AAB via son adresse e-mail [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch).

### Les Membres et le Comité

Au vu de la grande variété d'activités, l'Association des Artisans invite chaleureusement tous ses membres à y participer activement. Il s'agit de donner des coups de main ponctuels, tels que la décoration de la salle communale et la mise en place des tables avant le Marché de Noël, les rangements après le Marché, la distribution de publicité dans les communes environnantes, une aide ponctuelle dans le cadre d'un Atelier, notamment des Ateliers pour enfants, le transport d'éléments de décoration, la mise en place de la décoration de la fontaine, ou encore les accrochages/décrochages des banderoles annonçant nos activités diverses, la préparation d'un événement particulier, la mise sous pli de courrier, etc. etc.

Si vous souhaitez partager ces moments de véritable convivialité et de créativité, n'hésitez pas à vous manifester!

Les membres du Comité, élus par l'Assemblée générale annuelle, seraient également ravis d'accueillir quelques nouveaux membres dans leur joyeuse équipe. C'est avec plaisir qu'ils se tiennent à votre entière disposition pour vous renseigner et vous encourager. Vous pouvez les contacter via l'adresse e-mail de l'Association ou en relevant leurs noms et contacts sur la page d'accueil du site <http://www.artisans.ch>.

### Adhésion à l'AAB

L'adhésion à l'Association peut se faire soit par e-mail ([artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch)), soit par courrier (Case postale 54, 1293 Bellevue), ou tout simplement en versant directement votre cotisation (CHF 40 par personne ou CHF 60 par couple ou famille) sur le compte CCP 17-335745-2, en mentionnant 'Cotisation nouveau membre'.

### Adresses e-mail

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir rapidement et sans frais les dernières nouvelles de l'Association: [artisans-bellevue@bluewin.ch](mailto:artisans-bellevue@bluewin.ch).

### EPSILON

Le 24 janvier, nous avons distrait les résidents de l'E.M.S. de Bon-Séjour à Versoix en reproduisant une partie de notre concert de Noël.



Fin janvier, lors de notre assemblée générale, Marius Marcu, notre directeur, nous a fait part de son désir de mettre en route le Gloria de Vivaldi en vue des futurs concerts de fin d'année. Il s'en suivit un travail intense dès le printemps.

Lors de la fête de la musique à Genthod en juin, nous avons été les premiers à nous produire. Encore peu d'auditeurs mais une très bonne écoute.

Lors de la reprise en septembre, la commission musicale décida l'engagement de six musiciens professionnels et deux solistes pour le concert de l'Avent. Décision courageuse mais engendrant de gros frais. Chacun se mit en quête de trouver sponsors et annonceurs pour un futur programme. L'intérêt grandissant pour chanter une telle œuvre suscita de nouvelles adhésions et notre chœur compte actuellement 50 membres actifs.

Durant l'automne, l'on consacra tout un dimanche plus un samedi après-midi pour revoir, corriger, peaufiner cette belle œuvre et l'on profita de l'occasion pour enrichir l'amitié qui nous lie.

Le 29 novembre, c'est au temple de Coppet que nous avons assumé la seconde partie du programme organisé par Mme Marie-José D'Alboni, directrice du Conservatoire de Terre Sainte. Le dimanche suivant, l'église de Versoix était comble et le 13 décembre, celle de Collex parut bien petite au nombreux public. L'exécution fut d'un très bon niveau et nous nous sommes fait plaisir.

Pour décompresser et nous retrouver entre amis, nous avons organisé une soirée sympathique le jeudi précédant la semaine de Noël avec accordéon et joddlers !!!

Un grand merci aux autorités pour leur soutien et pour la jouissance de la belle salle Colovracum, le jeudi soir de 20 à 22h.

PS : Si vous avez une voix de ténor, nous sommes très intéressés.

M. Pernet pr. 022 755 75 78



### CLUB DES BELLEVISTES

#### Rétrospective des activités du club pour l'année 2009

Commençons par le commencement !

Le Club des Bellevistes a été fondé en 1974. Depuis 2008, le comité en place avait annoncé qu'il allait s'arrêter. Une nouvelle équipe devait se lancer, si l'on ne voulait pas que le Club des Bellevistes disparaisse, après 35 ans d'existence.

Alors, soir après soir, un verre de vin chaud à la main, lors des Fenêtres de l'Avent de 2008, les discussions allaient bon train, et finalement une petite équipe s'est formée, et s'est présentée à l'Assemblée générale du 12 mars 2009, prête à « reprendre le flambeau ».

Anita Decorvet, de l'ancien comité, était d'accord de continuer. Se sont jointes à elle Joëlle Allaman, Valérie Carrillo, Laurence Chong, Lisa Ciriaco, Patricia Favre, Violaine Kaeser, Mirtha Poroli, Tanja Robert-Nicoud.

Pour notre première année, nous avons décidé de poursuivre les activités de l'ancien comité, tout en organisant quelque chose d'autre à un moment ou à un autre.

### **Voici les animations de 2009 !**

#### **Le rallye de l'Ascension**

Il a eu lieu le 21 mai et a été organisé avec enthousiasme par l'équipe d'Elodie Brasey, vainqueur lors de l'édition précédente. Nous avons fait une escapade « à travers les continents », car c'était le thème choisi. Ce fut une magnifique journée de printemps. Le soleil brillait dans le ciel, comme dans les cœurs. Chacun a apprécié. Et la victoire a souri aux membres de l'ancien comité.

#### **Les Promotions**

Nous avons ensuite tenu un stand de cocktails, lors de la fête des Promotions, le vendredi 26 juin. Les cocktails alcoolisés, comme les cocktails non alcoolisés, ont été dégustés avec plaisir. Il faudra augmenter les quantités pour l'an prochain !

#### **Le vide-grenier**

Le vide-grenier s'est déroulé le 27 septembre. Il y a eu une participation record. Que de monde! Chacun était heureux: les vendeurs comme les acheteurs. La buvette, tenue par le Club, a fonctionné à plein régime.

#### **La sortie dans la chaîne des Aravis**

Au début octobre, nous avons proposé une balade en montagne, dans la vallée du Doran (chaîne des Aravis), en France voisine, au-dessus de Sallanches.

Ce fut une nouvelle journée de soleil, avec une vue exceptionnelle sur le Mont-Blanc.

Certes, l'excursion s'est avérée assez difficile pour certaines personnes, mais finalement, tout le monde a pu effectuer la grande boucle prévue, grâce notamment aux encouragements de certains participants. Merci !

Pour une prochaine fois, il faudra prévoir un parcours moins « pentu », et de ce fait, ce sera plus accessible à tous.

#### **Le Calendrier de l'Avent**

Avec le mois de décembre est arrivé l'incontournable Calendrier de l'Avent de la commune.

Pour cette édition, la météo s'est invitée sous toutes ses formes: temps clément, mais aussi pluie, vent, neige, température glaciale. Peu importe: cela n'a pas découragé les Bellevistes à se rendre, chaque soir, en nombre et dans la bonne humeur, dans tous les coins de la commune, pour de beaux moments de convivialité.

Chaque soir, nos hôtes ont préparé de belles tables garnies de friandises, de spécialités et des litres de vin chaud ont été bus.

Ces soirées de fin d'année sont vraiment faites de joie, de lumières et de rapprochement entre les habitants.

Merci encore à toutes les personnes qui ont permis que cette sixième édition des Fenêtres de l'Avent de Bellevue soit un succès.

#### **L'Escalade**

En décembre, il ne faut pas oublier la commémoration genevoise de l'Escalade. Là encore, il y a eu beaucoup de monde, malgré un froid glacial. La météo hivernale n'a pas refroidi un bon groupe de petits et grands Bellevistes et Genthodais, de descendre à pied, à la lueur des flambeaux, de la Vigne Blanche à la salle communale. Ce groupe était accompagné par des membres de l'Harmonie de Genthod-Bellevue. Hélas, la durée de vie des flambeaux a été raccourcie, à cause de la bise.

La soirée s'est poursuivie bien au chaud, dans la salle communale, avec la traditionnelle soupe de l'Escalade, une petite restauration bien appréciée et le bris de la magnifique marmite de sept kilos.

N'oublions pas le défilé des enfants déguisés et le concours qui s'en est suivi. Bravo à tous! Toutes ces petites frimousses maquillées ou déguisées avec soin, c'était formidable!

#### **Les remerciements aux organisateurs des Fenêtres de l'Avent**

Nous avons organisé, le 26 janvier, un apéritif de remerciements pour les organisateurs du Calendrier de l'Avent. Ce fut un moment convivial de retrouvailles, et il ne fallait pas que l'on oublie trop vite le goût du vin chaud...

Le comité remercie toutes les personnes ayant participé à ces activités proposées tout au long de l'année. Nous espérons vous revoir nombreux, ces prochains mois.

*Violaine Kaeser, Présidente*

#### **JARDINS FAMILIAUX DE BELLEVUE**

Durant l'année 2009, les jardins ont pris une décision: celle d'élire une nouvelle direction en date du 7 mai 2009, laquelle se compose désormais de MM Carlos PEREIRA, Carlos SANTOS et Antonio PEREIRA.



Les travaux de la pose des portails sur l'ensemble des jardins entamés par l'ancienne direction ont été terminés dans le courant du mois de juin 2009.

Excepté ces travaux, l'activité dans les jardins familiaux de notre commune s'est déroulée normalement.

Concernant notre assemblée générale, elle a eu lieu en date du 7 mai 2009. Toutes les décisions ont été présentées et acceptées à l'unanimité en tenant compte du changement de direction.

Comme chaque année, notre repas annuel a été organisé. Cette année, il a eu lieu le 13 septembre 2009 et ceci en raison du changement de direction et de la date de l'assemblée générale 2008 (7 mai 2009).

Les organisateurs ont été M. et Mme Carlos PEREIRA, M. et Mme Alice DIAS et M. et Mme Manuel DA SILVA. Le repas annuel était très apprécié, comme chaque année.



#### ÉCOLE DE MUSIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE

##### Rapport annuel 2009

L'année scolaire 2008-2009 a vu 120 élèves prendre le chemin de l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue. Les onze professeurs engagés sont toujours aussi enthousiastes et motivés. Ils savent communiquer l'amour de la musique à leurs élèves, tout en suivant les exigences de la Fédération des Ecoles genevoises de musique. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur travail et leur patience exemplaires. Sept auditions se sont échelonnées entre les mois de décembre et juin pour que chaque élève puisse jouer au moins une fois. La salle Colovracum a, comme toujours, accueilli les nombreux pianistes qui apprécient le piano à queue. La salle communale de Genthod étant indisponible cette année, le comité a dû chercher un nouveau lieu d'audition. La paroisse protestante de Genthod-Bellevue/Collex-Bossy a très gentiment accepté de nous prêter le temple par deux fois et nous avons ainsi pu profiter du bel orgue qui se trouve sur la galerie. Fidèle à ses habitudes, l'Orchestre Junior a rejoint par trois fois l'Harmonie de Genthod-Bellevue: au marché de Noël de Bellevue, au concert annuel de l'Harmonie et à la Fête de la musique.

Dans le courant du mois de mars, quatre musiciens de l'Harmonie de Genthod-Bellevue sont allés présenter leur instrument aux enfants des écoles primaires de Genthod et Bellevue. L'accueil a été très positif et des projets de collaboration entre l'Ecole de Musique, les écoles de Genthod et Bellevue et l'Harmonie de Genthod-Bellevue pourront peut-être naître de ce premier contact.

Pour conclure, nous aimerions remercier les autorités des communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, qui nous soutiennent par leur subvention et la mise à disposition de locaux, ainsi que le personnel des mairies qui nous aide à planifier les cours. Que chaque membre du comité soit remercié pour le travail accompli et le dévouement régulier durant cette année scolaire 2008-2009.

Pour le comité : Jolanka Tchamkerten 077 451 85 70 ou jtchamkerten@gmail.com



## Harmonie de Genthod Bellevue

#### L'HARMONIE DE GENTHOD-BELLEVUE

L'année 2009 a vu une nouvelle fois l'Harmonie évoluer de manière positive dans un seul et même but: se faire plaisir et en donner. Comme à son habitude nous nous sommes produits à plusieurs reprises dans les communes de Bellevue et Genthod notamment lors de notre concert annuel, la fête des promotions, le 1<sup>er</sup> août, la fête de la musique, etc.

L'enthousiasme que nous vous avons montré lors des différentes représentations ne serait pas possible sans notre public qui nous soutient chaleureusement lors de nos représentations. Merci à vous bellevistés, de nous apporter vos encouragements et applaudissements.

Je tenais également ici à féliciter nos jeunes musiciens de l'orchestre junior de l'école de musique de Genthod-Bellevue. En effet, c'est toujours avec un plaisir non dissimulé que je vois ces jeunes se produire sans complexe devant vous lors de notre concert annuel. La musique est un excellent canalisateur d'énergie alors n'hésitez pas à encourager vos enfants à pratiquer un instrument qui leur permet d'intégrer des ensembles musicaux.

Le comité de l'Harmonie tient également à remercier tous les membres passifs et actifs de même que les autorités et le personnel communal de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Chambésy pour leur soutien moral et financier tout au long de l'année.

Nous sommes bien entendu toujours à la recherche de personnes qui souhaitent venir faire de la musique avec nous. Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en contactant le président M. Patrick Jorge au 079 / 691 73 76 ou par courriel harmoniegb@gmail.com

*Harmonieusement vôtre.*

# ABC Club

## ABC CLUB

### Bellevue – Genthod

#### Rapport du président

Chers membres,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je vous présente mon rapport portant sur l'année 2008 - 2009.

Après une récapitulation des activités effectuées lors de l'exercice écoulé, je dresserai brièvement un bilan de ces 2 années à la tête de notre Association.

Comme je vous l'avais annoncé il y a tout juste une année, l'ABC Club a étoffé la palette de ses cours en en proposant de nouveaux. Je pense au Nordic walking, aux danses hip hop, salsa, africaine ou orientale ainsi qu'à la gym santé et tonique. L'ensemble des cours a bien été accueilli par les communiens puisque tous les cours ont été ouverts et que le nombre maximum d'inscriptions possibles dans certains cours a été dépassé sans pour autant que l'ABC n'ait dû systématiquement refuser des inscriptions. Pour des raisons de sécurité et de qualité, seul le cours des tous petits a dû faire l'objet d'une limitation stricte du nombre de participants.

J'aimerais souligner ici, qu'hormis deux cas, nos chers membres ont régularisé avec une certaine diligence leur participation aux cours. Cela est fort appréciable et le comité les en remercie.

Grâce aux compétences de nos professeurs et à l'enthousiasme des participants, les cours ont débuté dans un cadre de qualité, doté d'une ambiance sympathique et conviviale.

Comme lors de l'année précédente, le comité de l'ABC s'est réuni avec l'ensemble des professeurs après les fêtes de fin d'année afin de s'assurer de la bonne marche des cours et de préparer les différentes manifestations pour le printemps et la fin d'année. A l'instar de l'année précédente, il a été décidé de proposer deux spectacles en complément de notre intervention aux promotions scolaires. Le premier s'adressait à l'ensemble de nos membres et le second se focalisait sur une présentation publique du travail effectué par les enfants.

Le 25 avril a eu lieu notre soirée des membres à la salle communale de Genthod. La pièce de théâtre «Les mots tordus» fut présentée en ouverture par la classe des petits du cours de théâtre de Rebecca et Romain. En interlude, quelques tours de magie furent effectués avec brio par notre professeur de Cirque aux talents multiples, Monsieur Lucien Thaon. La soirée s'est ensuite poursuivie avec la deuxième représentation de théâtre avec les per-

formances de la classe des plus grands, suivie d'une représentation de hip hop du groupe de danse de notre professeure Karen Des Combes. Après le plaisir des yeux, ce fut le tour des papilles gustatives avec l'apéritif Sangria et le dîner. La soirée s'est ensuite ponctuée par une série de quizz et de tests musicaux.

Le 8 mai a eu lieu le spectacle des enfants dans la salle communale de Bellevue. Après avoir été attendri par les tous petits du cours «Bouger en s'amusant» sur le thème des 4 saisons de Vivaldi, le public a été émerveillé par les prouesses des deux élèves du cours de cirque au trapèze et au ruban. Puis nos danseurs hip hop se sont déhanchés dans une ambiance presque estivale. La manifestation s'est terminée par une représentation des élèves du cirque, ovationnés pour leur équilibre et leur précision.

Grâce au DVD réalisé lors de ces événements et distribué gratuitement, il est possible de revoir et de comprendre pourquoi ce fut à nouveau une joie de constater le plaisir qu'éprouvent les enfants à pouvoir montrer le fruit de leur labeur. La timidité de certains, la fierté d'autres, ainsi que le sourire et la fraîcheur qui se lisent sur leur visage apportent aux parents et à l'audience des moments privilégiés.

Je crois que notre association ne peut que se féliciter d'avoir autant de professeurs qui s'investissent bien au-delà du cadre de leur cours. Leur participation à nos différentes manifestations, leur volonté de contribuer au succès de nos actions et leur loyauté dans la mise en œuvre de celles-ci constituent sans aucun doute le moteur de notre démarche. Et c'est avec la même satisfaction que je constate que les enseignants qui n'aspiraient pas à y adhérer ont eux aussi décidé de ne plus poursuivre leur collaboration avec l'ABC Club pour l'année 2009-2010. Le comité leur souhaite bon vent et plein succès dans leurs nouvelles activités.

L'année en cours se termina par le spectacle de fin d'année donné lors des promotions à Genthod. Compte tenu des conditions particulières de cette année, il n'a pas été possible de présenter des spectacles à la fois à Bellevue et à Genthod, et la prestation initialement prévue à Genthod n'a malheureusement pas pu se dérouler comme prévu. En effet, les enfants de l'école de Bellevue n'ont pas pu arriver à temps à Genthod, la partie officielle à Bellevue s'étant prolongée bien au-delà du programme fixé.

En guise de conclusion, je voudrais brièvement faire le bilan de deux années d'activités au sein de l'ABC Club.

Dès le début du renouvellement de notre comité en 2007, notre objectif principal a été clair: offrir des prestations socio-culturels de qualité afin d'établir, sans prétention aucune, un esprit villageois au sein de l'Association ainsi que parmi les habitants des communes. Fort de cette volonté de créer des espaces d'amusements, de mouvements et de communications de proximité, l'ABC Club a vu, en deux ans, le nombre de ses membres passer de 66 à 171 et celui de ses cours de 6 à 17.

C'est certainement grâce à l'engagement remarquable de mes collègues du comité et à celui de nos professeurs que j'explique en partie une telle évolution. Je dis en partie,

puisqu'il n'y a pas l'aide globale des communes de Genthod et Bellevue une telle dynamique n'aurait pu s'installer. Je vois encore un autre élément explicatif. Nos membres. Finalement, n'est-ce pas à eux que revient le plus grand mérite? Ne sont-ils pas à la fois la source de nos joies et la ressource principale de nos activités?

Après ces deux années, le bilan est d'autant plus satisfaisant qu'il se fait au terme d'une période de crise, au climat financier morose et où les ressources financières font généralement défaut. C'est d'ailleurs pour cette raison que le comité de l'ABC club a fourni un effort substantiel afin de minimiser ses dépenses, notamment sur le plan administratif. C'est pourquoi je tiens à remercier tout particulièrement mon comité pour sa générosité et pour avoir œuvré dans l'intérêt de notre Association, donc de nos membres. Je remercie également chaleureusement les professeurs qui partagent ces mêmes valeurs. Et je remercie les autorités de Genthod et Bellevue de leur confiance et de leur soutien.

Pour terminer, et au nom du comité, je souhaite adresser à Mesdames Karin Dirrig et Carmen Kunz mes plus vifs remerciements pour avoir exercé avec application et bonne humeur la fonction de réviseur de notre association. Je souhaite la bienvenue à Madame Karin Henek et Monsieur Paolo Giordano qui ont accepté de reprendre cette tâche.

Je me réjouis de vous revoir l'année prochaine!

*François Baumgartner, Président*

#### GENTHOD-BELLEVUE BASKET CLUB

Notre équipe est composée d'une seule équipe féminine (adultes) qui évolue en 2<sup>ème</sup> ligue cantonale. Nous sommes membres de la Fédération Suisse de Basket-ball et de l'Association Cantonale Genevoise de Basket-ball.



Pour la saison 2008-2009, l'équipe était formée de 11 joueuses, 3 officiels de table, 1 joueuse-entraîneuse et 1 arbitre.

Nos entraînements ont lieu le lundi de 20h00 à 21h30 à la salle des sports de Genthod, salle dans laquelle nous recevons également les équipes adverses, généralement le mercredi à 20h15.

Par ailleurs, les autres matches se disputent dans tout le canton de Genève.

Notre équipe a participé aux Tréteaux de Genthod en septembre 2009. Nous y avons tenu un stand de pâtisseries.

Nous organisons environ tous les 2 ans un tournoi de basket féminin ouvert à toutes les équipes évoluant en 2<sup>e</sup> ligue cantonale dans toute la Suisse. Le prochain tournoi aura lieu en novembre 2010.

Dès que l'occasion se présente, nous participons aux différents tournois proposés à notre catégorie.

Notre assemblée générale a lieu en fin de saison.

#### Activités récréatives :

1 repas en décembre, 1 repas en juin et 1 week-end de ski en janvier.

#### Pour information :

Cotisation annuelle : Fr. 230.—(y compris la licence de la joueuse)



#### JUDO JU-JITSU CLUB COLLEX-BOSSY / BELLEVUE

##### Activité de l'année 2009 du Judo Club

Le judo club compte pour la saison 2009/2010 environ 200 judokas au sein de son club.

Dans chaque cours, une vingtaine d'élèves sont repartis avec pour certains des entraînements 2 à 3 fois par semaine.

Il propose des cours de judo à partir de 4 ans et des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue.

#### Les compétitions

Cette saison, le club a participé au Championnat Genevois en obtenant 3 titres de Champions Genevois, 11 deuxièmes places et 3 troisièmes places.

Il a également participé au tournoi National de Morges et participera à 3 autres tournois nationaux.

En Novembre 2009, le club a sélectionné deux combattants en Juniors pour le Championnat Suisse de judo. Une 5<sup>ème</sup> place a été obtenue.

Les deux premières ceintures noires du club ont été formées. Il s'agit de Guy Barbin et George Sims, tous deux domiciliés à Bellevue.

Concernant les plus jeunes, ils ont participé à quatre compétitions durant la saison avec plus de 250 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas sont tous repartis avec une médaille de couleur différente selon leur performance.

#### Les stages

Deux stages de judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

Le club a également effectué, en avril 2009, un voyage de 16 jours au Japon avec des entraînements dans plusieurs universités japonaises.

## Divers

Pour Noël, le judo club a également offert un cadeau à chacun de ses petits judokas.

De plus, le club a organisé, pour les enfants de 4 ans et de 5 ans, un cours Parents /enfants réunissant donc le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs suivent régulièrement des cours de formation jeunesse et sport ainsi que des cours de coach.

## VOLLEY-BALL CLUB GENTHOD-BELLEVUE

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2<sup>ème</sup> ligue. Nous participons également à la coupe genevoise. Lors de la saison 2008-2009, nous avons fait un très bon championnat et fini deuxième de celui-ci. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux demi-finales. Les entraînements, ainsi que les matches à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Nous sommes à la recherche de joueuses ayant un bon niveau de 2<sup>ème</sup> ligue pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle JEANCLAUDE au 022 774 46 53.

Avec mes meilleures salutations.  
Isabelle Jeanclaude-Etter

## SOCIETE GENEVOISE DE TIR A L'ARBALETE BELLEVUE

En 2009, nous avons renoué avec notre programme traditionnel.

Nous avons effectué notre programme de sortie annuel dans le canton de Berne.

Certains de nos nouveaux membres sont très assidus dans l'apprentissage du tir à l'arbalète et dans toutes les tâches à effectuer dans le club.

Le programme s'est achevé un peu plus tôt pour certains de nos membres, dont notre présidente, suite à des ennuis de santé.

Pour 2010, nous sommes parés de bonne humeur et en bonne santé, pour le programme de tir et une remise à neuf de nos installations.

Je vous envoie mes meilleures salutations.

Et encore merci pour votre soutien.

*Nicole Rohr, Présidente*



## CLUB D'ÉDUCATION CANINE

### Rapport annuel

Au club d'éducation canine (CEC), l'année 2009 fût encore plus riche en événements que 2008.

Plusieurs séminaires se sont déroulés sur son terrain: Ttouch, Clicker, dog dancing et Agility.

Le 21 juin, un concours d'Agility ouvert aux autres clubs a été organisé, ainsi qu'un test de parcours en fin de saison.

Concernant les cours, le mardi est toujours consacré aux chiots et aux juniors, le mercredi aux cours d'éducation, le jeudi à l'Agility (moyen et fort) et le vendredi aux débutants. Le samedi après-midi, un cours libre pour l'obéissance rythmée est organisé ainsi que des jeux avec son chien.

Les cours de l'année 2009 ont été bien fréquentés:

Cours chiots:	7 participants par cours en moyenne.
Cours juniors:	4 participants par cours en moyenne.
Cours d'obéissance:	11 participants par cours en moyenne chez les débutants. 4 participants par cours en moyenne chez les avancés.
Agility:	5 participants par cours en moyenne chez les avancés. 2 participants par cours en moyenne chez les débutants
Et pour le dog dancing:	6 participants par cours en moyenne.

Une équipe s'est rendue à Bulle avec la société Canine à l'expo "Cani Bulle" et a présenté quelques démonstrations alors que les participants aux concours attendaient la remise des prix.

Une démonstration de «tri des déchets» a également été présentée à la fête d'Onex et du sport. La commune d'Onex nous a tiré son chapeau.

Le passeport vacances, activité que nous organisons conjointement avec la Société canine depuis quelques années, nous a permis d'accueillir plus de 60 jeunes. La journée au CEC est une animation très demandée et ce n'est pas moins de 600 jeunes qui souhaitent passer une journée dans notre club.

Cette année 2009, nous avons encore organisé une journée portes ouvertes. Toutes les communes voisines

étaient représentées et nous avons pu montrer aux visiteurs toutes les activités que nous pratiquons au club.

Nous avons aussi organisé l'inauguration de l'espace de liberté pour les chiens à Bellevue, malheureusement le beau temps n'était pas de la partie!

Nous avons participé au calendrier de l'Avent organisé par le club des Bellevistes ce qui nous a permis de nouer de nombreux contacts avec des habitants de Bellevue.

Le 11 décembre, nous avons terminé l'année par un repas que nous avons préparé dans nos locaux.

Les personnes intéressées par les chiens et qui possèdent un accès à internet sont invitées à consulter notre site: [www.cec-web.ch](http://www.cec-web.ch), ainsi que notre forum.

Pour conclure, l'année 2009 a été très riche en événements et je pense que 2010 le sera encore plus avec notre 20ème anniversaire qui aura lieu les 12 et 13 juin 2010, nous espérons que beaucoup de Bellevistes seront présents à cette manifestation.

*Le président, Gérald Margueron*



#### CLUB DES JEUDIS DE SKI DE GENTHOD-BELLEVUE

##### Rapport d'activité du club des Jeudis de ski - 2009

Le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue a organisé ses traditionnelles sorties à ski au départ de la poste de Genthod pour la station de Morillon, faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoens, Sixt), sorties auxquelles 72 enfants des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy ont participé, dont 3 débutants.

Grâce à un excellent enneigement et à des conditions météorologiques convenables, les 5 sorties ont pu avoir lieu selon le planning prévu et dans une ambiance très agréable. Une grande importance est attachée à la sécurité et au rôle des accompagnants qui ont une lourde responsabilité à assumer. Aucun accident n'a été signalé.

Le traditionnel concours s'est déroulé dans la bonne humeur, de même que la remise des prix qui a eu lieu dans la salle des sociétés de Genthod en présence des parents et des autorités communales.

Les membres du club ont pris part à un tournoi de volley-ball organisé par le SFG Genthod-Bellevue qui s'est déroulé à Genthod. L'esprit de franche camaraderie a été apprécié de tous.

Un stand raclette a été tenu lors de la fête des Promotions de Bellevue, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 14 octobre 2009, les membres ont remercié Mme Monique Mattmann-Raemy qui a souhaité quitter le comité tout en restant membre du club. C'est par acclamation que les membres ont élu M. Jean-François Ruchet ainsi que les membres sortant au comité du club. Les accompagnants, les membres sympathisants ainsi que les autorités communales ont été remerciés pour leur soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants toujours plus nombreux la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses. *Arlette Porchet, Présidente*



#### F.C. COLLEX-BOSSY

##### SAISON 2009-2010

Comme je le fais maintenant depuis quelques années, je voudrais, par ces quelques lignes, vous présenter les activités de notre club de football, avec les principaux responsables à joindre en cas de besoin ou de questions.

Le FC Collex-Bossy est un club de football créé en 1962. Il dispose actuellement de 3 terrains de jeux, tous homolo-



gués pour des matches officiels, ainsi que d'un terrain d'entraînement. Tous les terrains sont en herbe naturelle.

Le samedi 13 juin 2009 a eu lieu l'inauguration officielle du «Centre Sportif Intercommunal Marc-Burdet» en présence de nombreux invités du monde politique et sportif du canton de Genève.

Cette journée marquait l'aboutissement d'un projet qui a tenu en haleine notre club pendant quelques années et pour lequel l'apport des communes de Bellevue, Collex, Genthod et Pregny-Chambésy a été déterminant. Notre club possède désormais un écrin magnifique dans lequel la jeunesse des 4 communes précitées peut pratiquer son sport favori dans des conditions idéales.

Au niveau sportif, notre club a inscrit cette saison 2 équipes de seniors (plus de 30 ans) ainsi que 2 équipes d'actifs (dès 20 ans) dont la première équipe (ou équipe fanion) qui évolue dans le championnat genevois de 2<sup>ème</sup> ligue, et classée dans le haut du tableau, comme chaque saison d'ailleurs.

Tous ces joueurs adultes sont placés depuis de longues années déjà sous la responsabilité de Monsieur Pierre-Yves Liniger, Vice-Président, Responsable technique et également entraîneur de notre équipe fanion.

Nous avons également la chance de posséder une ou plusieurs équipes dans chaque catégorie juniors, soit 1 équipe de juniors A, 1 équipe de juniors B, 1 équipe de juniors C, 2 équipes de juniors D ainsi que 2 équipes de juniors E. Pour les enfants nés dès 2001, il y a également une grande section «Ecole de football» qui s'entraîne chaque vendredi. Toutes ces équipes évoluent dans les différentes catégories des championnats genevois et sont toutes entraînées par des entraîneurs/éducateurs enthousiastes et qui prônent haut et fort les vertus du Fair-Play et du beau jeu.

Pour s'occuper de toute cette jeunesse, Monsieur Jean-Claude Kissling, toujours aussi passionné et clubiste, fait bénéficier chacun de sa grande expérience. Il est d'ailleurs Vice-Président et Responsable technique Juniors du club.

L'occasion nous est donnée de demander à toute personne intéressée pour prendre une fonction d'entraî-

neur ou même d'entraîneur-adjoint au sein de notre section de prendre contact sans délai avec Monsieur Kissling au 079 506 57 42. Nous n'avons jamais assez de passionnés pour prendre en charge environ 200 joueurs juniors.

Le club est dirigé par un Comité de 6 personnes sous la présidence de Monsieur Pascal Schafer, qui se tient à disposition de chacun en cas de questions au 079 540 64 70.

Je profite de l'occasion pour vous informer que le samedi 12 juin 2010 aura lieu le désormais traditionnel tournoi Crispini qui réunira tous les juniors du club répartis dans diverses équipes qui seront coachées par les joueurs de la première équipe et arbitrées par les entraîneurs juniors. Les buvettes seront tenues par les parents des juniors. En fin de journée aura lieu le tirage au sort du non moins traditionnel «Lotto Beuze » (vous aurez la possibilité de gagner CHF 1'500,-).

La journée se terminera par une « Grillade Party » qui vous sera préparée et servie par les joueurs actifs et seniors du club jusque tard dans la nuit...

A la fin de cette présentation, j'espère vivement vous avoir donné l'envie de venir nous trouver au bord de notre terrain fétiche à l'occasion de l'une ou l'autre manifestation de notre club ou simplement de venir passer un bon moment à l'intérieur de notre buvette flambant neuve, vivante et accueillante.

Vive le football, vive le FC Collex-Bossy.

*Pascal Schafer, Président*





## LA FLOTTILLE DE BELLEVUE

### Rapport d'activité/ Bilan de la saison 2009

Le comité s'est réuni pour préparer l'Assemblée Générale et définir l'ordre du jour.

Après l'A.G., on s'est activé pour exécuter les décisions prises au cours de cette dernière, à savoir :

- La nouvelle procédure d'inscription
- Un contact précoce avec le Service des Ecoles
- La recherche de moniteurs supplémentaires et d'un suppléant au Chef de base
- Le contrôle des bateaux et la budgétisation des réparations qui s'imposent
- La prévision des dates d'inscription
- La prévision de la durée de la saison, surtout dans le courant du mois d'août en fonction des participants.

Les recherches de moniteurs ont été effectuées sur les panneaux communaux de Bellevue, Genthod, au Port Saladin et au Port Choiseul.

Monsieur Robert Constandse a repris en main la fonction de Chef de base et Alex Schwab celle de suppléant.

Le matériel a été mis en état. Le moteur du canot de sauvetage a été confié au Chantier Naval Sartorio pour la remise en état de marche avant de contrôle du Service de la Navigation. De plus, nous avons acheté un chariot de mise à l'eau pour ce même canot.

### Inscriptions

- Nous avons pu obtenir, de la part du Service des Ecoles, l'autorisation d'aborder les enseignants afin qu'ils distribuent les feuilles d'inscription aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire. Ce dont nous les remercions vivement.
- Des « flyers » ont été distribués à tous les ménages indiquant les dates d'inscription et d'autres informations utiles.
- Deux jours d'inscriptions ont été organisés avec beaucoup de succès. Des inscriptions supplémentaires nous sont parvenues et ont été enregistrées par la suite auprès du Chef de base. Le nombre d'inscrits a été supérieur à l'année 2008.
- La participation a été satisfaisante au mois de juillet et moyenne au mois d'août.
- La sécurité a été respectée, il n'y a eu ni incident, ni intervention du service de Sauvetage de Bellevue.

A la fin de la saison, une dernière séance du comité a eu lieu en présence du Chef de base et de quelques moni-

teurs pour faire un bilan de la saison et donner leur avis sur l'état des bateaux. Tout ceci autour d'une agape.

Je remercie tous les membres du comité, le Chef de base et les moniteurs de leur précieuse collaboration ainsi que les Mairies de Bellevue et Genthod et la pharmacie de Bellevue pour leur soutien financier et matériel.

*Le Président de la Flottille*

M.A. Ben Youssef



## MORDUS DE LA PÉTANQUE

### Rapport d'activité 2008

- Sous la présidence ad interim d'Eric Bader, le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice.
- Comme chaque année, notre amicale a organisé ses tournois traditionnels de début de saison (tournoi interne Crispini) et de fin de saison (tournoi open Luigi) et a collaboré également aux promotions des écoles de la commune en assurant le gonflage des ballons pour le cortège.
- Le repas annuel, une rencontre avec l'équipe du Jardin Botanique et la Fondue en novembre ont été autant d'occasions de réunir une majorité de membres et leurs familles.
- Le 26 août, le "6<sup>ème</sup> Tournoi des Chefs" a opposé, sur nos terrains, des élus des communes de Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue. C'est la paire composée de M. Rémy GOBERT et M. Jean-Daniel VIRET, qui a offert à Bellevue sa première victoire dans cette sympathique compétition. Ils nous donnent déjà rendez-vous le 29 août 2010 pour la 7<sup>ème</sup> édition de ces joutes intercommunales.
- Comme chaque année, une journée de travaux en commun a eu lieu au printemps et une autre en automne; la première a pour but de préparer les terrains de la Menuiserie pour la saison estivale, la deuxième est dédiée au rangement et au nettoyage de ces terrains et des cabanons, avant de réintégrer le boulodrome de la Vigne Blanche pour la saison hivernale.
- Outre les cinq personnes qui composent son comité, le Club compte désormais 25 membres actifs depuis que MM. Salvatore CONGEDO, Manuel COSTA et Luigi MARSANO sont venus nous rejoindre.
- Grâce aux efforts bénévoles des uns et des autres et au sérieux avec lequel le comité accomplit sa tâche tout au long de l'année, la santé financière de notre modeste société est optimale. Que toutes et tous trouvent ici mes plus sincères remerciements.



*Eric Bader, Président a.i.*

## **SOCIÉTÉ D'ESCRIME GENÈVE-BELLEVUE**

### **Saison 2009 - 2010**

L'escrime, sport de combat par excellence, apporte à ses pratiquants la maîtrise de leur corps et le développement de toutes les qualités physiques telles que la vitesse, l'endurance, la souplesse,...

Au-delà de l'apport physique, l'escrime développe d'importantes qualités mentales telles que la confiance, la réflexion, la maîtrise de ses émotions, le respect,...

La saison 2009-2010 a débuté sous la direction de Maître Hadzopoulos les lundis de 16h45 à 18h00. Le groupe est constitué de 12 enfants âgés de 8 à 16 ans.

Les élèves pratiquent l'épée, les leçons ont pour thème l'acquisition et le perfectionnement dans les techniques offensives, contre-offensives et défensives dans cette arme.

Les cours se déroulent dans une bonne ambiance avec des élèves qui ont du plaisir à venir s'entraîner, tout en s'amusant. L'escrime passe à leurs yeux comme un loisir sportif dans une atmosphère conviviale avec peu d'intérêt aux compétitions.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Me George Hadzopoulos au Tel : 079 790 78 60.



## **SFG - SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE GENTHOD-BELLEVUE**

Comme les années précédentes, nous avons pu présenter, lors de cette saison 2008-2009, les mêmes cours que les années précédentes à savoir : le volley-relax féminin, la gym mère-enfants, la gym infantine (4 à 6 ans), les jeunes gymnastes (7 à 12 ans), le uni-hockey, le multi-sports ainsi que les cours de tonification/stretching et de boxe, soit environ une centaine de membres au total, ceci sans compter les moniteurs et membres du comité.

Le 1<sup>er</sup> mai 2009, nous avons organisé pour la première fois un tournoi de volley inter-sociétés qui s'est déroulé sous un radieux soleil de printemps sur le terrain situé derrière l'école de Genthod. Plus d'une dizaine d'équipes ont été formées pour cette occasion dont notamment notre

équipe de volley féminin relax, les pompiers de Genthod qui ont présenté deux équipes, certains membres des conseillers municipaux des communes de Bellevue et de Genthod, constituant une équipe par commune, le Club des Jeudis de Ski, le Sauvetage, l'équipe de volley mixte de Versoix, qui nous avait généreusement prêté son matériel afin de pouvoir monter des terrains en extérieur et ainsi nous permettre d'organiser ce tournoi convivial qui s'avéra être un franc succès, redemandé par de nombreux participants.

Durant le printemps, notre équipe de volley féminin relax, qui fêtait ses 10 ans de constitution, s'est offert un petit week-end de détente à Barcelone. Toutes les personnes présentes sont revenues enchantées de cette sortie. Au niveau sportif, elles ont participé au Tournoi de Versoix qui a eu lieu fin août 2009 ainsi qu'au «Tournoi des Déroutées».

Au mois de juin 2009, les enfants du groupe de gym infantine ont participé à «la journée dans le terrain» organisé par l'AGG et deux équipes ont été formées pour cette occasion. Grâce à l'investissement et au soutien de leurs monitrices, ils ont tous marché plus de trois heures pour finalement être récompensés par une médaille. Les enfants du cours des jeunes gymnastes, qui ont participé à cette même manifestation, sont, quant à eux, revenus avec une magnifique coupe.

Par ailleurs, le 5 septembre 2009, malgré des températures un peu fraîches pour la saison, notre société a été active lors des Tréteaux de Genthod, manifestation qui se déroule au centre du village de Genthod tous les deux ans. Pour cette occasion, nous avons eu le plaisir de présenter un stand de bouquets de bonbons et de pâtisseries. Plus d'une centaine de bouquets ont été constitués la veille par les membres du comité et ces derniers ont été dévalisés en quelques heures. Expérience à renouveler !

La saison s'est terminée en novembre 2009, mois durant lequel nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale. Cette dernière attire malheureusement peu de membres actifs excepté les membres du comité.

*Pour le Comité*

*La Présidente, Jacqueline Quiquerez*



### **SOCIÉTÉ FÉMININE DE GENTHOD BELLEVUE**

Jeunes quinquagénaires, à vos baskets !

Comme chaque année, les membres de la Gym mixte Seniors (dès 55 ans) améliorent leur mobilité et leur souplesse en musique, chacun selon ses possibilités physiques, sous la direction d'une monitrice diplômée, experte et très sympathique.

Nous nous retrouvons le lundi de 16h à 17h à la salle de gym de l'école de Genthod pour retrouver les bienfaits et le plaisir de l'exercice physique grâce à la collaboration de Gym Seniors Genève et notre Commune.

N'hésitez plus à venir nous rejoindre pour une leçon d'essai gratuite avec un vêtement souple et des chaussures confortables. Vous serez convaincus du bien-être que nous procure cette activité.

Avec nos sportives salutations, pour le groupe,  
Aurora Magnin, présidente

Tél. 022 774 11 93 pour toute information

### **SOCIÉTÉS DE SECOURS**

**Société Internationale  
de sauvetage du Léman**  
Section Bellevue-Genthod  
314, route de Lausanne  
1293 Bellevue

Tél. 022 774 23 28 - Fax 022 774 46 53



C'est sur une note positive que la section de sauvetage de Bellevue-Genthod achève l'année 2009. Cette année encore nous avons été très actifs sur le Léman par nos nombreuses vigies et interventions. Nous avons également été présents aux incontournables rendez-vous estivaux.

Quelques chiffres de notre activité pour 2009: 77 Jours de vigies, 32 interventions indispensables, 3 personnes hospitalisées et de nombreuses sorties en rame ou voile avec notre magnifique canot d'époque, le Britania III.

Notre section a participé à la grande fête des sauveteurs du Léman qui se déroulait exceptionnellement, pour sa 124<sup>ème</sup> édition, sur le lac de Neuchâtel. Nous gardons tous un excellent souvenir de cet événement où nous avons fait des découvertes intéressantes sur un nouveau lac et pu entretenir les liens tissés entre les sections de sauvetage, liens nécessaires lors d'interventions délicates.

En 2009, nous avons entrepris la restauration de la coque de notre Britania III, des travaux intéressants de menuiserie et

de peinture ont été effectués par les membres dans le respect de la tradition.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous concluons sur une année riche en expériences et en activités, mené par notre nouveau président Frédéric Porchet.

En espérant pouvoir vous rencontrer prochainement, nous vous rappelons que nous sommes toujours ouverts à vous pour passer un bon moment au bord du lac ou pour vous renseigner si vous avez de l'intérêt pour participer à nos activités.

Excellente année 2010 à tous !

Sauvetage Bellevue-Genthod

Eric Hubmann

Vice-Président

Local : 022 774 23 28 (dévié sur un natel)



### **PROTECTION CIVILE – ORPC VALAVRAN**

#### **Rapport d'activités 2009**

Les différents services ont procédé à l'élaboration et la réalisation d'un certain nombre de cours que nous allons vous faire découvrir dans ce rapport.

#### PROTECTION DES BIENS CULTURELS, Lt Didier COLLET

Les cours PBC se sont succédés afin de réaliser un travail de préparation exemplaire. Un petit historique s'impose, cette année encore (déjà édité depuis 2004), afin de mieux comprendre ce qui est réalisé par ce service.

## Généralités

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

La convention de La Haye est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels. Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont, jusqu'à aujourd'hui, ratifié ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés.

- A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles;
- A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

L'inventaire permet aussi le contrôle permanent de l'état des collections. C'est souvent le moyen de détecter les mauvaises conditions d'entreposage et d'évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

## Inventaire

Etablir un inventaire nécessite un langage clair et précis avec une méthode soigneusement préétablie. Pour ce faire, une documentation de base doit préalablement être constituée. Elle se compose en général de :

- catalogues et inventaires des collections
- catalogues d'expositions
- listes d'achats
- anciens inventaires de la collection locale de biens culturels
- ouvrages sur les monuments classés
- documentation sur la construction et publications concernant l'immeuble où se trouvent les biens culturels

## Données à recenser

Les données à recenser sont de diverses natures. Les principales sont souvent les suivantes :

- désignation (termes techniques)
- nom
- fonction

- numéro d'inventaire
- lieu de conservation
- propriétaire

Nous avons, pour ce faire, élaboré une documentation pour chaque objet à recenser composée comme suit:

- d'une feuille de conduite
- d'une feuille d'évacuation
- d'une feuille de protection / liste des mesures et feuille de détails
- d'une documentation de sécurité
- d'une documentation diverse

Liste des objets recensés par l'OPC VALAVRAN

- Villa Bella Vista (Bellevue) / cat. A
- Village de Genthod, périmètre protégé / cat. A
- Campagne Creux-de-Genthod / cat. A
- Campagne Bonnet / Beau-Pré (Genthod) / cat. A
- Campagne du Grand Malagny (Genthod) / cat. A
- Campagne du Reposoir (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Château Rothschild + dépendances (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Villa Bartholony / Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Domaine des Chênes (Bellevue) / cat. B
- Domaine de Riancourt (Bellevue) / cat. B
- Ferme du Château (Collex-Bossy) / cat. B
- Château (Mairie de Genthod) / cat. B
- Campagne Marignac (Genthod) / cat. B
- Campagne La Gandole (Genthod) / cat. B
- Campagne Le Saugy (Genthod) / cat. B
- Presbytère (Genthod) / cat. B
- Campagne Grand Chatillons (Genthod) / cat. B
- Campagne du Petit Malagny (Genthod) / cat. B
- Eglise St Hyppolyte (Grand-Saconnex) / cat. B
- Château de Penthes (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Château de Tournay (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Villa Perrot (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

Les documentations des biens classés A et B sont complètement achevées (100 %).

Monsieur Didier COLLET a décidé de nous quitter en cette fin d'année 2009, il passe le relais à Monsieur Gabriel DEMARTINES.

L'APPUI, Lt Christian DEVAUD et Lt Pascal GENTET

Le Sauvetage est fin prêt pour intervenir, tout en continuant son perfectionnement et l'adaptation de notre matériel. Cette année la remorque bâchée réalisée dans nos locaux par nos collaborateurs servira lors des différentes interventions pour mettre nos matériaux et nos équipements à l'abri. Cet objet est une fois de plus le témoignage d'un engagement exemplaire de cette équipe tant par la précision que par la rigueur de ses chefs.

Un travail en campagne, dans les bois de Richelien, avec pour but de parfaire la connaissance et l'utilisation des engins de terrain, a été accompli avec succès lors du cours combiné de septembre. Un réaménagement des locaux des Colombières a été effectué et nous a permis de libérer (au profit de la commune / voirie) définitivement le local sous la salle de gym.

#### TELEMATIQUE / TRANSMISSION, Cpl Raphael THURNERR

Les transmissions ont, pour l'année 2009, à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix et ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Monsieur Thurnherr recherche un successeur et tiens à honorer son engagement tant que la place ne sera pas repourvue. Souhaitons pour lui que de nouvelles recrues viennent vite prendre le relais afin de le soulager, lui qui suite à un déménagement, peine à assumer sa fonction comme il le souhaite.

#### SUIVI DE LA SITUATION, Lt Patrick MULLER

Le service de renseignement continu son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentation relative à notre organisation (PGPC), ainsi que pour la maintenance et le support informatique (remplacement du support pour Abri 2000). Il est le premier collaborateur à avoir reçu la formation Polycom... et participe à notre Etat-Major et nos « Stamm » tout en étant officiellement domicilié sur la commune de Spreitenbach (AG) depuis septembre 2009.

#### DOMAINE LOGISTIQUE (CMT) Lt Marco DOIMO,

Lt Jean-Paul TRAINI, Lt Nils RADEMACHER

& Lt Lionel MENAPACE

Le service Construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de deux groupes techniques.

Le service Transport s'est chargé de la transformation de notre véhicule Puch (4X4), avec l'équipement de 6 ceintures de sécurité. Ceci nous permet de maintenir un bon quota de transport de personnes lors des interventions et des cours.

#### LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT

Le service ravitaillement brille par son absence et nous espérons vite remédier à cette lacune.

#### PROTECTION & ASSISTANCE, Lt Cédric BUGNON,

Lt Guillaume FRANCIOLI & Lt Eduardo PONCE

- Organisation

Notre trio de collaborateurs E-M s'est donné les moyens et à mis à disposition du service Protection et Assistance toute l'énergie pour continuer et améliorer le travail déjà mis en œuvre par le passé.

- Cours de répétition en collaboration avec les Samaritains de Versoix et ses Environs

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement. Lors du cours combiné de septembre dernier, une remorque Assistance pour la FORE a vu le jour. L'année 2010 nous permettra de la terminer.

#### SERVICE ATOMIQUE / CHIMIQUE, Lt Roger SCHENKEL

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant un maintien des stocks et une vérification du matériel est effectuée chaque année.

Nos autorités communales sont informées de l'activité de notre ORPC tout au long de l'année, lors de nos rapports intercommunaux.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, nos activités permanentes sont :

- La formation des cadres;
- L'entretien du matériel et des constructions;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'OPC.

Au 30 Septembre 2009, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 32'237
- Effectif réglementaire 375 personnes
- Effectif actuel 295 personnes
- Effectif supplémentaire 398 personnes  
(En cas de montée en puissance)

Actuellement, 16 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2009

**Total des cours accomplis :**

415 jours effectués par 161 personnes

### Service protection et assistance :

Planification	3 personnes	3 jours
Mesures de gestion	4 personnes	10 jours
Plan attribution	4 personnes	16 jours
Visite des abris	20 personnes	97 jours
Don du sang collecte	19 personnes	19 jours

### Service télématique :

Essai des sirènes	14 personnes	14 jours
Derby Cours prép	6 personnes	6 jours
Derby collectivité	5 personnes	5 jours

### Service Protection des Biens Culturels :

Cours répétition	27 personnes	51 jours
------------------	--------------	----------

### Tous services cours combiné :

Cours de répétition	43 personnes	162 jours
---------------------	--------------	-----------

### Etat-Major :

Rapports	16 personnes	32 jours
----------	--------------	----------

*Ajouter à ces totaux les jours isolés!*

## ADMISSION DES VOLONTAIRES

### 1. Les astreints ayant accompli leur obligation de servir.

Une demande formelle doit être remplie par l'astreint. Cette dernière sera accompagnée du préavis de l'OPC et sera transmise à la Sécurité Civile (SCG).

La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORRPC

### 2. Personnes non-astreintes.

Les personnes non-astreintes qui souhaitent s'engager à titre volontaire doivent adresser une requête à l'ORRPC qui transmettra à la SCG.

La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORRPC

### Critères d'évaluation (cumulatifs)

- Age 20 à 28 ans
- Effectif de l'ORRPC

### Obligations (en cas d'admission)

- recrutement à Lausanne
- école de recrue à Bernex

La SCG se charge des formalités.

Pour compléter les effectifs de nos services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, nous recherchons du personnel motivé (masculin et féminin bienvenu).

Pour toutes vocations naissantes, Madame Marie-José GRENIER, Cheffe d'Office, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

### Administration

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des Moulins 6, est géré par Madame Marie-José GRENIER. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons:

- Poursuivi le contrôle systématique des abris
- Optimisé notre bureautique
- Poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions.

### Rappel aux propriétaires de villas et d'immeubles:

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Pour terminer, nous restons à disposition de toute personne désirant des informations sur nos activités ou éventuellement visiter nos locaux.

Adresse: ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, tél/fax 022 775.66.56

*Major*  
*Stéphane GRANGER*  
*Cdt ORPC Valavran*

## Ecole de Bellevue, Associations

### Instruction publique

Durant l'année 2009, l'établissement scolaire de Bellevue a accueilli 312 élèves répartis sur 15 classes, soit 10 de plus que l'an passé.

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments.

**Directeur d'établissement** M. Bernard SOMMER

### Bâtiment Gitana, divisions élémentaires



### Bâtiment Menuiserie, divisions élémentaires et moyennes



### Bâtiment Mollies, divisions élémentaires et moyennes



Ecole de Bellevue • 10, ch. de la Menuiserie - 1293 Bellevue • Tél. 022 959 75 40 - Bernard.sommer@edu.ge.ch

**Elèves inscrits en 2009-2010 à BELLEVUE sont au nombre de 312, répartis de la façon suivante :**

Degré	Enseignante(s)	Nbre d'élèves
1 <sup>ère</sup> enfantine	Mmes ONTIVEROS STEIMER Christine et GRABER Rachel	21
1 <sup>ère</sup> enfantine	Mmes ZAVAGLIO Gabriela et GIRARDET Karine	20
2 <sup>ème</sup> enfantine	Mme HUTIN FERRILLO Marianne	18
2 <sup>ème</sup> enfantine	Mmes OLDACRE Carole et GARIN Evelyne (maîtresse principale)	19
1 <sup>ère</sup> primaire	Mme ZUMERI Majlinda	19
1 <sup>ère</sup> - 2 <sup>ème</sup> primaire	Mme HUG Sonia	11 + 7 = 18
2 <sup>ème</sup> primaire	Mme BRUNEL Vanina	20
2 <sup>ème</sup> primaire	Mme SIGWART Patricia	20
2 <sup>ème</sup> - 3 <sup>ème</sup> primaire	Mme ALLAMAN Joëlle	7 + 14 = 21
3 <sup>ème</sup> primaire	Mmes BOUJOL Corinne et DUPONT Mai Lan	21
3 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup> primaire	Mme ZUMSTEIN Patrizia	7 + 15 = 22
4 <sup>ème</sup> primaire	Mme KAESER Violaine	23
5 <sup>ème</sup> primaire	Mme KLEINSTEIN Mélanie	24
5 <sup>ème</sup> - 6 <sup>ème</sup> primaire	Mme ROCHAIX Brigitte	16 + 8 = 24
6 <sup>ème</sup> primaire	Mmes BLASER Mireille et GUIGNARD Maud	22
Act. textiles	Mme STEINER Isabelle	
Musique	Mme SCHWAB Nabita	
Arts visuels	M. JEANNET Eric	
Gymnastique	Mme MOUTHON Audrey/ M. BOREL Pierre	
Rythmique	Mme CREUX Aurora	
ECPS	Mme BOESCHEL Dominique	
Infirmière	Mme GAY-ALBUQUERQUE Stéphanie	

## ETABLISSEMENT BELLEVUE-GENTHOD

Dans le courant de l'année scolaire 2008-2009, un projet d'établissement a été mis en place. Il réunit ainsi les écoles de Genthod et Bellevue autour de trois objectifs prioritaires:

- Organiser des activités d'apprentissages thématiques communes inscrites dans un planning annuel.
- Informer les partenaires et communiquer les attentes scolaires.
- Se concerter pour tendre à une plus grande cohérence dans la prise en charge des élèves.

Diverses actions planifiées ont été réalisées durant l'année scolaire à Bellevue, comme par exemple, la collaboration avec l'association Sant'Escalade a permis d'offrir une préparation sportive à certaines classes et la participation à la course de l'Escalade d'un bon nombre d'élèves.

Le conseil d'établissement est créé simultanément à la mise en place de cette nouvelle organisation de l'enseignement primaire. Il est composé de quatre représentantes élues des parents des élèves de l'établissement, des membres du corps enseignant; un-e membre de l'Exécutif communal fait également partie du conseil, ainsi que le responsable de secteur du GIAP et un représentant des concierges. Le conseil d'établissement est présidé par le directeur d'établissement. En fonction des sujets abordés, un-e représentant-e de l'Office de la Jeunesse (infirmière scolaire) ou autres services publics peut aussi être appelé à participer au conseil.

### Les objectifs du conseil de l'établissement sont:

- D'améliorer le climat de confiance entre les partenaires de l'école.
- De renforcer l'ancrage de chaque établissement dans son environnement et la prise en compte des particularités locales.
- De créer un cadre de concertation «école-famille-sociétés» commun à l'ensemble des établissements du canton.
- D'instaurer des règles de concertations communes à l'ensemble de l'établissement.

Le conseil d'établissement est avant tout un lieu d'information, de consultation, de proposition et de délibération, afin de favoriser un climat propice à l'apprentissage des élèves et d'optimiser les relations avec les familles, et les autres partenaires de l'école.

L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal sont affichés sur les panneaux de l'école de Bellevue.

## ÉCOLE PRIMAIRE DE BELLEVUE

**Au primaire, une première: Elections des parents d'élèves au conseil d'établissement Bellevue-Genthod (extrait de «votre mairie vous informe», mars 2009)**

L'élection des parents d'élèves au conseil d'établissement de l'enseignement primaire a eu lieu les 27 et 28 février 2009 dans les 91 établissements du canton. Ce scrutin s'est très bien déroulé. Cette opération d'envergure s'est dérou-

lée dans deux «bureaux de vote», l'un à l'école de Genthod, l'autre à Bellevue.

Pour l'élection des parents, le taux de participation à Genthod-Bellevue s'élève à près de 24 %. Il varie entre 7 % et 35% selon les établissements. De manière générale, la participation est plus élevée dans les régions résidentielles que dans les quartiers populaires.

Les personnes élues sont pour Genthod:

Mmes Sonia IODICE PLANCHE et Mme Odile ZEN RUFFINEN.

Pour Bellevue :

Mme Sandra ROUQUI et Mme Caroline GAGLIARDI.

Les enseignant-e-s, les représentants des associations de parents d'élèves, les parents d'élèves présents ainsi que les parents des futurs élèves de première enfantine se sont rencontrés et ont pu discuter d'école dans une atmosphère conviviale.

L'élection des enseignant-e-s s'est déroulée de manière tacite. En effet, à Bellevue comme à Genthod, les maîtres et maîtresses se sont préalablement concertés pour désigner leurs quatre représentant-e-s au sein du conseil. Mmes Lucile ROCHAT et Corinne MERMIN sont élus pour représenter les enseignants de l'école de Genthod et Mmes Patricia SIGWART et Marianne HUTIN FERRILLO pour l'école de Bellevue.

Monsieur Laurent EMALDI représentera le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire).

L'Exécutif de la commune de Bellevue a désigné Mme Catherine DUPASQUIER, Adjointe et M. José COSTA, concierge.

La Mairie de Genthod a demandé à M. Gérald MOTTIER de représenter l'Exécutif et à M. Michel BERSIER de participer au conseil d'établissement en tant que concierge.

La première séance du conseil d'établissement a eu lieu en avril 2009. Les premiers pas de ce dispositif de concertation se sont poursuivis en 2009-2010 et se poursuivront l'an prochain (trois séances sont prévues pour 2010-2011). Les parents qui souhaitent qu'un point soit abordé à l'ordre du jour sont invités à se mettre en contact avec Mme Sandra ROUQUI - Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB) - ou Mme Caroline GAGLIARDI.

*Bernard Sommer  
directeur de l'établissement  
Bellevue-Genthod  
Enseignement primaire*



Le vendredi 26 juin 2009, la commune de Bellevue a fêté les promotions de ses écoliers. A 18h, élèves et enseignants, parents, villageois et autorités se sont donnés rendez-vous au centre sportif de la Vigne Blanche. Un très beau cortège s'est formé et a suivi la musique des cornemuses jusqu'au Verger Antique où un lâcher de ballons était organisé. M. Jean-François RUCHET, enseignant apprécié de tous en l'École de Bellevue et jeune retraité, a donné le signal du lâcher de ballons aux écoliers pour que s'envolent, dans un ciel magnifique mais menaçant, une centaine de ballons colorés au grand plaisir de tous.



Le cortège s'est ensuite remis en route et a achevé sa marche sous le préau couvert de l'école, où la cérémonie officielle a débuté. Cette dernière s'est terminée par un spectacle intitulé «C'est pour ma pomme» donné par les écoliers et orchestré par Mme Violaine KAESER. La représentation a été exécutée avec brio par les petits Bellevistes et une fois le rideau tombé, les commentaires du public ne laissaient pas de place au doute: le spectacle était un succès!

La soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur: restauration, disco pour les enfants et soirée dansante animée par les «Top Five»... La fête a duré jusqu'au petit matin! Une réussite pareille ne serait envisageable sans l'appui et la participation des élèves et des enseignants de l'école de Bellevue, du club des Bellevistes, de l'APEB, des sapeurs-pompiers, du Sauvetage, des jardins familiaux et du personnel communal: un immense merci et de vives félicitations leur sont donc adressés!

M. Jean-François RUCHET, participe pour la dernière fois en tant que membre du corps enseignant aux promotions des petits Bellevistes. Pour le remercier de son investissement et pour lui souhaiter une heureuse retraite, il est fleuri par la commune.



## Spectacles des promotions de l'école de Bellevue Vendredi 26 juin 2009



### D'abord, des activités d'apprentissage

Durant l'année scolaire 2008-2009, une étude sur les contes a été proposée à tous les élèves de l'école de Bellevue.

### Après, un spectacle dynamique

Nous avons alors préparé notre spectacle de fin d'année, «C'est pour ma pomme», en utilisant des contes très connus que nous avons modifiés.

### Le spectacle «C'est pour ma pomme»

Au début de l'histoire, Blanche-Neige est toute triste, car elle a perdu sa pomme, alors que les autres princesses, Cendrillon, Aurore, ou la princesse aux petits pois, ont toutes un accessoire typique de leur histoire. Notre Blanche-Neige, qui est bien décontractée et qui pense à son bien-être plutôt qu'aux sept nains, veut retrouver sa pomme, car autrement elle ne figurera pas dans le livre des contes 2009. Toute l'histoire va tourner autour de la recherche de ce fruit. Durant ses pérégrinations, Blanche-Neige va rencontrer le Chat Botté, le nain Prof, le Petit Chaperon Rouge, Monsieur de la Fontaine, Charlemagne et même Newton. Finalement, grâce à l'habileté d'une fée, elle va récupérer sa pomme, juste avant l'heure fatidique, et ainsi réintégrer le livre des contes. Tout est bien qui finit bien.

### La réalisation, placée sous la direction de Mesdames Mai Lan DUPONT et Violaine KAESER

Le spectacle était composé de textes, de chansons et de danses. Les élèves ont confectionné eux mêmes la plupart des accessoires, et chacun a cherché des costumes adéquats. L'ensemble du travail a été réalisé entre Pâques et la fin de l'année scolaire. Tous les enfants de la 3P à la 6P ont participé, de même que certains élèves de 2P (environ 140 enfants en tout).

Les enfants des classes de division élémentaire ont appris un des chants et l'ont chanté le soir du spectacle avec les plus grands. Pour accompagner les chants et pour assurer les liens entre les différentes scènes, nous avons fait appel à un pianiste professionnel, Monsieur Daniel DURET.

Bravo à tous les enfants !

*Les enseignants de l'école de Bellevue*

## CENTRE DE JOUR DE VALAVRAN

Le centre médico-pédagogique de jour de Valavran est une école affiliée au Département de l'Instruction Publique, secteur de l'enseignement spécialisé, dépendante du Service Médico-Pédagogique.

Cette belle maison de maître, située à côté du Parc animalier Pierre Challandes, accueille des enfants de l'âge de l'école primaire (6 à 13 ans) souffrant de troubles relationnels et du développement entraînant des retards scolaires. Les enfants sont amenés à l'école par des petits bus: les enfants restent à l'école la journée et rentrent chez eux le soir. L'horaire scolaire est le même que pour les enfants fréquentant l'enseignement ordinaire.

Une équipe pluridisciplinaire encadre ces enfants. Elle comprend deux responsables; l'un est responsable de l'institution, l'autre est responsable thérapeutique, des enseignants spécialisés et des éducateurs spécialisés, une logopédiste, une psychomotricienne et une auxiliaire de cuisine.

## PÉDIBUS



Chaque année, quelques semaines après la rentrée scolaire, l'association Pédibus, en collaboration avec l'APEB, les enseignants et la mairie, propose un cortège découverte du tracé Pédibus pour se rendre à l'école le matin. Le 22 septembre 2009, ce cortège matinal a rencontré un vif succès et, en arrivant à l'école, les enfants ont pu se délecter d'un petit déjeuner (400 croissants et 400 jus d'orange) offert par la mairie.

### **Tout au long de l'année scolaire, le pédibus offre aux enfants:**

- d'aller joyeusement à l'école en compagnie de camarades de leur âge,
- un apprentissage progressif de l'autonomie,
- un bon bol d'oxygène pour mieux se concentrer à l'école,
- l'exercice physique conseillé par tous les médecins.

### **le pédibus offre aux parents:**

- de ne pas avoir besoin de chercher une place de parking,
- de faire la connaissance d'autres familles,
- un gain de temps précieux,
- la certitude de préserver l'environnement.

Avec l'aide de plus de parents l'offre pourra encore être améliorée. L'aventure vous tente? Montez vite à bord!

Contactez-nous pour plus de renseignements, pour participer à notre Pédibus ou pour faire l'essai pendant une ou deux semaines. Par courriel: [pedibus.bellevue@gmail.com](mailto:pedibus.bellevue@gmail.com)

## RESTAURANT SCOLAIRE



L'année scolaire 2008-2009 a connu à nouveau une forte augmentation des enfants fréquentant le Restaurant scolaire. Les 2 salles disponibles équipées de fours professionnels ont permis de servir 17'994 repas, ce qui représente une augmentation de 30 % environ par rapport à l'année précédente. 187 enfants sont inscrits au total avec une moyenne de 135 enfants par jour.

Le comité a intensifié le suivi des repas et essaie de promouvoir les fruits et légumes de saison.

Chaque jour, les enfants reçoivent un menu équilibré, sain et varié, sous le label fourchette verte et comprenant, pour chaque repas :

- des légumes et salades (aliments protecteurs, riches en fibre)
- de la viande ou poisson (aliments constructeurs, riches en protéines)
- des féculents (aliments énergétiques, riches en hydrates de carbone)
- du pain et un dessert (fruit, produit laitier ou pâtisserie)

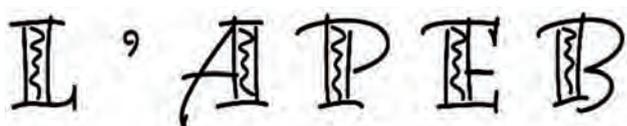
Ce sont 3 intendantes qui veillent en cuisine et au bon fonctionnement du service.

Un comité de 6 parents bénévoles se rassemble environ une fois par mois afin de gérer cette petite entreprise, veiller au choix des menus, s'occuper de la gestion financière, des relations avec la mairie, avec la diététicienne, l'école ou avec le Giap.

Une secrétaire à temps partiel, s'occupe de la gestion administrative et de la comptabilité.

Durant cette année quelques extras ont été organisés :

- un délicieux pique-nique a eu lieu le 26 mai lors d'une rencontre sportive avec le FC Collex-Bossy organisé par le Giap dans le préau. Ceci a permis aux enfants d'assister à plusieurs matches tout en mangeant ensemble.
- un essai d'une semaine avec un nouveau traiteur (DSR) a été effectué.
- une grillade a été servie pour clore l'année scolaire en beauté comprenant chipolatas, brochettes de bœuf, merguez, 4 sortes de salades, ainsi que 3 énormes tourtes forêt noire comme dessert.



L'APEB

## Rapport d'activités, année scolaire 2008-2009

### La journée à pied à l'école

5<sup>ème</sup> édition organisée comme toujours en collaboration avec le Pédibus de Bellevue, la mairie et les enseignants. Une belle affluence pour le cortège. De plus, une échassière et un joueur de djembé pour l'animer ont ravi les enfants.

### La semaine de la pomme

Que dire à part la joie des enfants lorsque nous apportons les pommes dans les classes. C'est toujours un plaisir de voir que des enfants peuvent être si contents de voir des fruits !

### Les trocs d'automne et de printemps

Nous avons atteint presque 80 vendeurs ! Les bénéfiques y sont toujours plus importants. Mmes Rouqui et Schafer ont travaillé sur l'organisation et les consignes afin de nous adapter. Nous sommes de plus en plus persuadées que ce service rendu par l'APEB, s'inscrit dans un mouvement indispensable de lien social et de développement durable puisque les échanges et la réutilisation de vêtements et d'objets, permettent de se rencontrer, d'échanger de permettre l'achat de bien de consommation qui restent chers et souvent utilisés pendant peu de temps. De plus cela permet aux enfants de prendre conscience que le neuf n'est pas toujours indispensable.

### Magic Circus

Nous avons offert un spectacle de cirque aux enfants de l'école. Une jolie affluence et un moment merveilleux.

### La soupe de l'escalade

Il y fait toujours aussi froid mais elle nous réchauffe le cœur ! Nous aimons ce moment et pensons qu'enfants, enseignants et parents aussi. Ou comment tradition et convivialité font avaler une bonne ration de légumes, excellents pour la santé de nos chères têtes blondes.

### Rencontre avec les enseignants

Nous n'avons pas vécu ce moment cette année, les rencontres se sont faites surtout concernant des organisations comme les promotions. Mais pas de rencontre avec les enseignants en général.

### Contes inuits

Nous avons fait venir une conteuse en fin d'hiver pour une séance de contes Inuits qui a été appréciée par l'assistance qui a pu admirer le joli décor mis en place et participer en utilisant des instruments de musique.

### Les promotions

Les promotions du vendredi se sont révélées être une réussite dans l'ensemble. Quelques soucis d'organisation ont déjà été soulevés lors du débriefing que la mairie a organisé. Notre participation au moyen notamment de la vente de pâtisseries s'est révélée moins intéressante financièrement que les autres années.

### Le Tam-Tam

Nous n'avons pas pu produire autant de TAM-TAM que nous aurions voulu. Mais nous ne baissons pas les bras et en prévoyons d'autres pour cette année.

Nous avons aussi participé au sondage concernant les horaires scolaires, organisé par le GAPP, faitière des APE. D'autres sujets y ont été abordés comme les conseils d'établissement, les devoirs, le parascolaire, la sécurité sur le chemin de l'école, ...

Nos activités organisées dans le but d'avoir des moments de rencontre et de discussion avec d'autres parents, le besoin de visibilité, de se rendre accessibles porte ses fruits puisque de plus en plus de parents nous identifient et viennent nous confier leur questionnements.

Nous sommes certaines que rien ne remplace la proximité, la rencontre permet le contact, une oreille attentive est le meilleur moyen de désamorcer des désaccords parfois difficiles à vivre.

Les bénéfiques générés par les diverses activités que nous organisons, nous permettent d'offrir diverses prestations comme les spectacles, les pommes, la soupe, etc.

Nous voulons ici remercier les enseignants et le directeur de l'école pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants.

Nous voulons être un relai et un appui dans l'information aux parents, étant certaines que plus les parents sont informés intelligemment et à temps, plus ils sont des partenaires constructifs pour l'école et la scolarité de leurs enfants.

Nous remercions aussi les autorités de la commune pour leur écoute et leur soutien dans nos diverses demandes et activités. Ils répondent toujours présents, ce qui est une chance pour nous !

Nous remercions aussi chaleureusement MM COSTA et LACHAVANNE toujours disponibles, de bon conseil et présents à nos côtés quand le besoin s'en fait sentir !

Nous profitons aussi de cette tribune pour remercier Jean-François RUCHET, qui nous manque beaucoup !

### Le mot de la présidente 2009

L'année 2009 s'est terminée en demi-teinte pour l'APEB. Après une année 2007-2008 qui fut flamboyante, la suite ne pouvait être aussi parfaite !

Ce fut une année particulière à plus d'un titre mais notamment par le fait de l'installation d'un directeur et des élections pour le conseil d'établissement. Ces changements

qui paraissent déjà faire partie du tableau sont passés quasiment inaperçus pour une partie des familles. Cependant, ils ont revêtu pour nous une coloration particulière et ont été un grand changement pour les enseignants.

Nos relations avec le corps enseignant et l'école en particulier, qui avaient évolué très positivement à la fin de l'année scolaire dernière, après plusieurs années de mise en confiance, n'ont pas continué à s'épanouir dans la même dynamique. Que l'on ne se méprenne pas, nous ne sommes pas en froid ou dans une situation conflictuelle, mais nous avons ressenti un changement d'attitude, une distance nouvelle qui, je l'espère, s'atténuera et permettra à nouveau d'inscrire l'APEB, le corps enseignant et la commune dans un partenariat actif et positif.

Au bilan de cette année, je suis particulièrement heureuse de pouvoir relever nos relations avec l'APE Genthod, avec qui nous partageons des projets et préoccupations communs à nos établissements. Cette collaboration nous ouvre de nouveaux horizons.

La nouvelle mouture des promotions me satisfait aussi, quelques modifications concernant l'organisation doivent encore être apportées mais je suis très contente de l'affluence que nous avons constatée car elle prouve, s'il le fallait, que le choix des parents et des enseignants quant au jour était le bon.

L'APEB avait fait le choix d'une année scolaire plus calme, car sans semaine à thème. Finalement, le calme sera pour une autre année, car si nous récapitulons, nous constatons que les élections pour le conseil d'établissement, deux spectacles, de nouvelles promotions et un mois de juin plutôt rock'n'roll de part les tensions qui sont survenues, nous ont plutôt bien occupés!

*Anne Thorel Ruegsegger*



## TICOQUINS

### Rapport d'activité 2008 - 2009

Durant l'année 2008 - 2009, l'association "Les Ticoquins" comptait environ 40 familles membres dont les enfants âgés de 18 mois à 4 ans ont fréquenté la garderie autogérée. Selon un plan précis et continuellement mis à jour, les enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi, sauf le mercredi et le mardi après midi de 13h30 à 16h00).

Pour la première fois depuis l'ouverture de la garderie et grâce à l'augmentation de la demande des parents, un après-midi a pu être ouvert portant ainsi le nombre d'enfants fréquentant la garderie à 48 (contre 30 enfants l'année 2007 - 2008).

Un comité composé de six personnes bénévoles qui se réunit une fois par mois gère le fonctionnement de la garderie et les activités en marge, notamment la planification de nettoyages réguliers effectués par les parents, un à deux dîners par an pour les parents, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2008 par un joli concert des enfants.

Durant l'année 2008 - 2009, la soirée d'information pour les parents et la soirée d'information pour les mamans de garde ont aussi été organisées pour la deuxième fois avec succès, montrant un grand intérêt et une grande participation de la part des membres.

Pour la deuxième année de suite, la garderie a été ouverte le soir du concert annuel de l'Harmonie de Genthod - Bellevue, permettant au public et aux musiciens de laisser les enfants s'amuser à la garderie pendant toute la durée du concert.

La journée portes ouvertes a aussi été organisée en mai. Cette journée a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu de leurs enfants ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. Elle a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux membres de l'association « Les Ticoquins » et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, ...). Au total, 20 familles ont participé à cette manifestation.

La nouveauté de l'année 2008 - 2009, autre que l'ouverture d'un après-midi, a été l'organisation des « matins d'été des Ticoquins » qui avaient été, par manque d'intérêt, abandonnés en 2006. Les deux demi-journées organisées avant la rentrée scolaire ont eu du succès, en affichant complet.

La pause estivale a été ainsi moins longue et plus supportable pour les jeunes enfants qui n'ont pas eu le temps d'oublier le fonctionnement de la garderie et n'ont pas pu recommencer le processus d'intégration du début.

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens. C'est pourquoi nous tâchons de satisfaire au plus vite les familles en liste d'attente - la garderie ayant été au maximum de sa capacité en 2009.



#### CRÈCHE INTERCOMMUNALE « LES 4 SAISONS »

La crèche intercommunale « les 4 Saisons » a vécu sa 4<sup>ème</sup> rentrée scolaire.

Regroupant les communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, cette structure de la petite enfance offre toujours 36 places, que se partagent 54 enfants. Répartis en 3 groupes (4 mois à 18 mois, 18 mois à 2 ans 1/2, 2 1/2 à 4 ans) les enfants sont encadrés par 20 personnes (directrice, éducatrices, auxiliaires, cuisinier, lingère), dont certaines à temps partiel.

Les journées des enfants ont été rythmées par des activités pédagogiques diverses, des visites régulières à la bibliothèque de Chambésy, des moments «défoulement» (merci à la commune de Pregny-Chambésy pour le prêt de la salle de gym) et des sorties quotidiennes à la découverte de la nature si riche et variée aux alentours de la crèche.

Durant toute cette année, nous avons pu répondre à la demande de prise en charge d'un certain nombre de familles de la région. Beaucoup d'autres sont en liste d'attente, et se réjouissent de la construction future de la crèche définitive.

*Olivier Sandoz, président et  
Nathalie Mariano, directrice*



#### ASSOCIATION POUR LE JARDIN D'ENFANTS « LES PETITS LOUPS »

##### Rapport d'activité 2008 - 2009

Le jardin d'enfants « Les Petits Loups » est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8 h 15 à 11 h 45 le matin et de 13 h 30 à 17 h 00 l'après-midi sauf le mercredi.

Trois éducatrices encadrent les enfants qui, selon leur âge, sont répartis en trois groupes. Le groupe «jeu» accueille une quinzaine d'enfants de 2 à 3 ans deux après-midi par semaine. Les plus grands, une trentaine d'enfants âgés de 3 à 4 ans, ont la possibilité de fréquenter le jardin d'enfants quatre matinées ou deux après-midis et une matinée par semaine.

Lors du premier semestre 2009, une cinquantaine d'enfants gentousiens et bellevistés ont été accueillis en comptant les départs et les arrivées en cours d'année.

Depuis la rentrée scolaire d'août 2009, 41 enfants (17 bellevistés, 16 gentousiens, 8 hors communes) fréquentent les «Petits Loups». Quelques places restent vacantes!

Dès le début de cette année scolaire, le jardin d'enfants est devenu «entreprise formatrice». Une jeune gentousienne a l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu'«assistante socio-éducative» pendant trois ans.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de huit membres. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Mme Anne Boada, tel. 022 779.01.97 / courriel anne.boada@bluewin.ch ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire tel. 022 774.25.73.

*Anne Boada*

## Webster UNIVERSITY WORLDWIDE

#### LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX À WEBSTER UNIVERSITY

Lors de sa traditionnelle cérémonie de promotion le 9 mai 2009, Webster University a eu le plaisir d'accueillir comme invitée d'honneur Grace Akumu, directrice de l'ONG Climate Network Africa basée à Nairobi, Kenya.

Ancienne étudiante de notre Université, promue en 1986 avec un Bachelor of Arts en Relations Internationales, Grace Akumu fut l'un des principaux auteurs du rapport «Climate Change 2007» du Groupe d'Experts sur l'Evolution du Climat de l'ONU (GIEC) concernant le réchauffement climatique, ses causes, ses conséquences et les actions à mener.

Ce rapport a valu aux experts du GIEC de se voir attribuer, conjointement avec l'ancien Vice-Président des Etats-Unis Al Gore, le **Prix Nobel de la Paix 2007**.

Mme Akumu s'est adressée aux étudiants et à leurs parents, partageant ses craintes et ses espoirs sur l'avenir du réchauffement climatique et le Protocole de Kyoto. A l'occasion de cette cérémonie elle a reçu le prix Loretto décerné annuellement par Webster University à St. Louis. Ce prix récompense tout ancien étudiant méritant qui se serait dévoué dans le domaine humanitaire ou celui de la justice sociale.

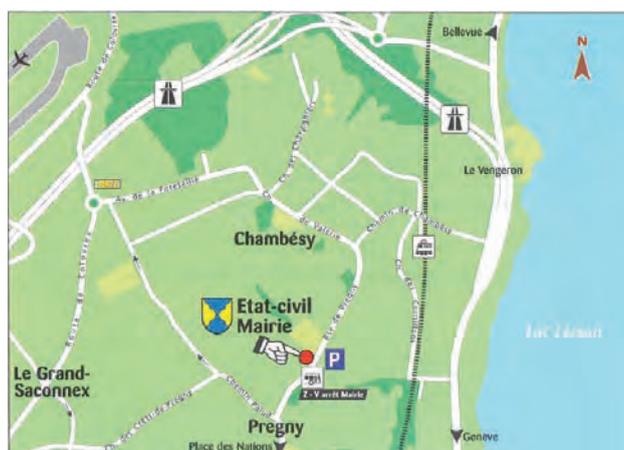
Une réception a suivi sur le campus de Bellevue sous un soleil radieux.

## Statistique Etat Civil – année 2008

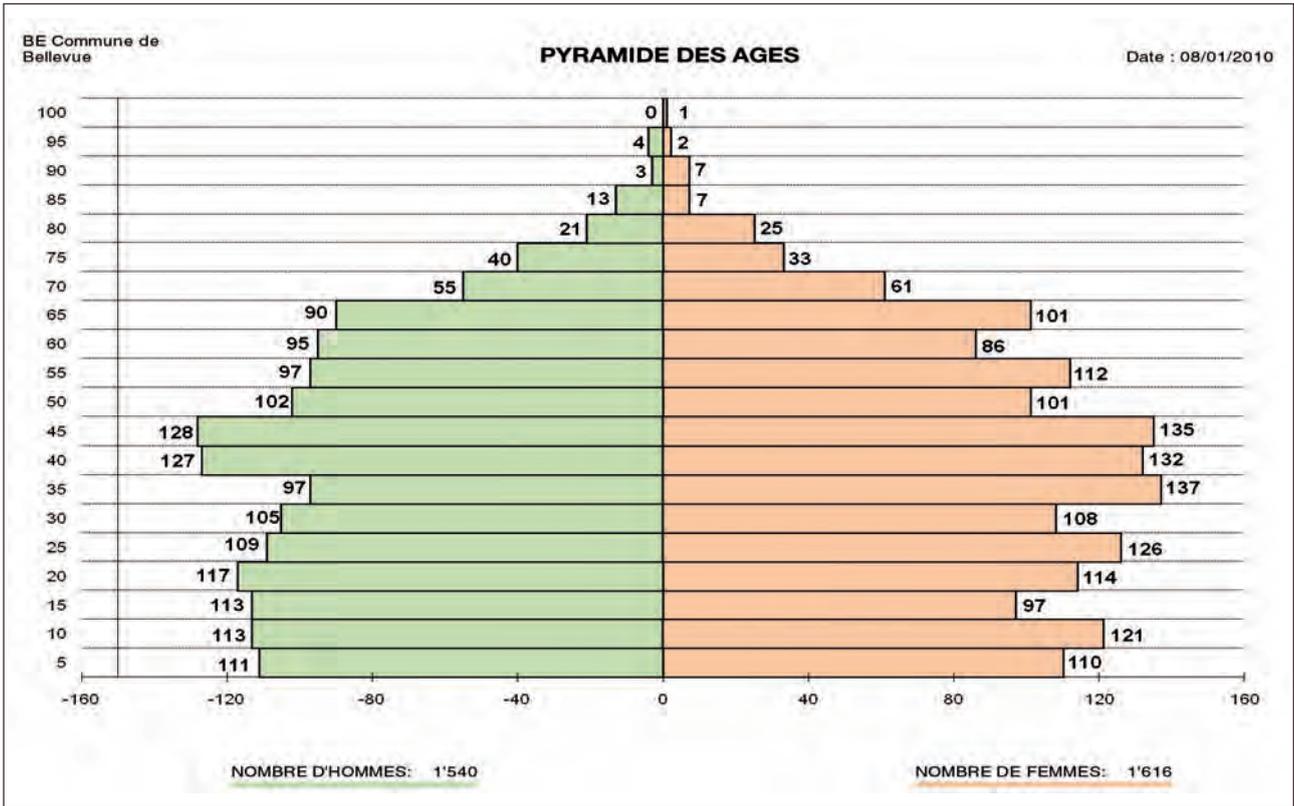
Changement de nom	03
Décès	03
Mariage célébrés	02
Naissance	00
Naturalisations	25
Reconnaissance	07

### Informations pour arrondissement des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy – année 2009:

Actes établis	633
Changement de nom	07
Décès	80
Mariages célébrés	94
Naissances	03
Naturalisations	196
Reconnaissances	22
Saisies faites	205



# Pyramide des âges



# INFRACTIONS PRINCIPALES AU CODE PÉNAL PAR COMMUNE EN 2009



Données de la Police cantonale de Genève

Infractions / art.	Bellevue		Total canton	
	Infractions	tentative	Infractions	tentative
<b>111-136 Total vie &amp; intégrité corp.</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>2671</b>	<b>47</b>
111-116 Homicides	0	0	51	43
122/123 Lésions corporelles	5	0	1568	3
122 Lésions corp. graves	0	0	41	0
123 Lésions corp. simples	5	0	1527	3
126 Voies de fait	5	0	500	0
129 Mise en danger	1	0	34	0
133/134 Participation Rixe/agression	1	0	414	1
<b>137-172 Total patrimoine</b>	<b>209</b>	<b>16</b>	<b>51161</b>	<b>2712</b>
138 Abus de confiance	0	0	235	0
139 Vol(sans vol de véhicule)	109	15	29798	2185
dont vol à l'arrachée	1	0	611	12
dont vol à la tire/astuce	1	0	6632	41
dont vol étalage imp. min.	1	0	637	13
dont vol introd. clandest.	10	1	1469	17
dont vol par effraction	61	13	6463	1593
dont effraction véhicule	7	1	3757	426
140 Brigandage	1	0	617	31
dont brig. simple	1	0	76	3
dont brig. à main armée	0	0	6	1
144 Dommages à la propriété	11	0	6317	1
Dommages propr. lors de vol	61	0	7086	2
146 Escroquerie	2	0	495	56
156 Extorsion et chantage	0	0	25	2
160 Recel	1	0	262	4
<b>180-186 Total liberté</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>6274</b>	<b>43</b>
180 Menace	5	0	1041	3
181 Contrainte	0	0	88	2
183 Séquestration et enlèvement	0	0	20	5
186 Violation domicile	2	0	440	8
Viol. domicile lors de vol	55	0	4679	25
<b>187-200 Total intégrité sexuelle</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>464</b>	<b>17</b>
187 Actes sex.avec enfants	0	0	113	4
189 Contrainte sexuelle	1	0	63	1
190 Viol	0	0	68	11
<b>Total autres titres CP</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>3335</b>	<b>31</b>
221 Incendie intentionnel	0	0	158	1
240-250 Falsif. de monnaie, etc.	0	0	153	2
251-257 Faux dans les titres	0	0	465	9
285 Violence/menace c/fonction.	0	0	185	2
286 Opposition actes autorité	0	0	316	2
CP/ Vol de véhicule	20	1	5256	391
LCR Vol de plaques	2	0	558	0







## Bilans comparés aux 31 décembre 2009 et 2008

	31.12.2009 Frs	31.12.2008 Frs
<b>ACTIF</b>		
<b><u>Patrimoine financier</u></b>		
Disponibilités	2 276 769.61	1 419 044.04
Avoirs	7 925 572.72	8 354 787.20
Placements :		
- Titres et banques	0.00	0.00
- Immeubles	8 362 436.70	7 080 327.75
Actifs transitoires	0.00	0.00
<b>Total patrimoine financier</b>	<b>18 564 779.03</b>	<b>16 854 158.99</b>
<b><u>Patrimoine administratif</u></b>		
Investissements	23 068 210.58	24 059 202.13
Prêts et participations	2 865 729.00	2 024 977.00
<b>Total patrimoine administratif</b>	<b>25 933 939.58</b>	<b>26 084 179.13</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>44 498 718.61</b>	<b>42 938 338.12</b>
<b>PASSIF</b>		
<b><u>Engagements et provisions</u></b>		
Engagements courants	671 233.69	424 134.22
Dettes à moyen et long termes	16 594 693.00	17 858 639.25
Fonds divers	22 939.35	22 886.85
Provisions	3 657 229.10	3 399 788.55
Passifs transitoires	0.00	19 793.70
Engagements envers financements spéciaux	1 142 229.60	1 141 476.35
Engagements envers immeubles locatifs	16 068.69	116 635.54
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
<b>Total engagements et provisions</b>	<b>22 111 466.68</b>	<b>22 990 427.71</b>
<b><u>Fortune nette</u></b>		
Fortune nette	22 387 251.93	19 947 910.41
<b>Total fortune nette</b>	<b>22 387 251.93</b>	<b>19 947 910.41</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>44 498 718.61</b>	<b>42 938 338.12</b>
<i>Cautionnements simples en faveur de tiers</i>	<i>5 000 000.00</i>	<i>5 000 000.00</i>

## Tableau de bouclage des comptes 2009

### Compte de fonctionnement (90)

Charges	7'304'263.54	Revenus	10'973'696.06
Amortissements	1'230'091.00		
Excédent de revenus	2'439'341.52		
	<b>10'973'696.06</b>		<b>10'973'696.06</b>

### Investissements nets (910)

Investissements	1'079'851.45	Subventions d'investissements et autres recettes Augmentation des investissements nets	1'079'851.45
	<b>1'079'851.45</b>		<b>1'079'851.45</b>

### Financement (911)

Augmentation des investissements nets	1'079'851.45	Reprise des amortissements	1'230'091.00
(*) Exédent de financement	2'589'581.07	Reprise de l'excédent de revenus (*) Insuffisance de financement	2'439'341.52
	<b>3'669'432.52</b>		<b>3'669'432.52</b>

### Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement		(*) Exédent de financement	2'589'581.07
Report au bilan	1'230'091.00	Report au bilan	1'079'851.45
Augmentation de la fortune nette	2'439'341.52		
	<b>3'669'432.52</b>		<b>3'669'432.52</b>

(\*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement

# Budget / Résultat 2009

## COMPTE DES INVESTISSEMENTS

### 1er degré Investissement net

Dépenses d'investissement	4'433'627.00
	<b>1'079'851.45</b>

Recettes d'investissement	1'636'572.00
	<b>0.00</b>

Investissement net	2'797'055.00
	<b>1'079'851.45</b>

Investissement net

2'797'055.00  
**1'079'851.45**

### 2e degré Financement

Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)	7'464'863.00
	<b>7'304'263.54</b>

Autofinancement	1'466'817.00
	<b>3'669'432.52</b>

Autofinancement

1'466'817.00  
**3'669'432.52**

Boni	238'324.00
	<b>2'439'341.52</b>

Boni

238'324.00  
**2'439'341.52**

Revenus (impôts, taxes,...)	8'931'680.00
	<b>10'973'696.06</b>

Revenus (impôts, taxes,...)

8'931'680.00

**10'973'696.06**

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Excédent / Insuffisance

financement  
1'330'238.00  
**-2'589'581.07**

\* Montants relatifs au budget 2009

## Compte de fonctionnement au 31 décembre 2009

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 775 223.01</b>	<b>1 875 733.56</b>	<b>1 980 683.00</b>	<b>1 928 887.67</b>	<b>51 795.33</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>326 036.45</b>	<b>299 047.40</b>	<b>311 250.00</b>	<b>299 730.10</b>	<b>11 519.90</b>
<b>01</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>34 247.65</b>	<b>39 287.65</b>	<b>45 400.00</b>	<b>32 281.60</b>	<b>13 118.40</b>
	<b>Total Revenu</b>					
300	Autorités et commissions	19 450.00	19 960.00	22 000.00	22 440.00	440.00-
303	Assurances sociales			2 000.00		2 000.00
309	Autres charges du personnel	300.00		1 000.00		1 000.00
317	Dédommagements	14 497.65	16 290.10	20 400.00	9 841.60	10 558.40
318	Honoraires, prestations de service		3 037.55			
<b>02</b>	<b>MAIRE, ADJOINTS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>173 591.81</b>	<b>185 109.12</b>	<b>171 660.00</b>	<b>169 122.73</b>	<b>2 537.27</b>
	<b>Total Revenu</b>				<b>3 616.00</b>	<b>3 616.00-</b>
300	Autorités et commissions	114 000.00	129 600.00	129 600.00	133 500.00	3 900.00-
303	Assurances sociales	16 064.81	14 595.72	12 860.00	6 422.73	6 437.27
304	Caisses de prévoyance	24 992.00	23 000.00	11 200.00	11 200.00	
317	Dédommagements	18 535.00	17 913.40	18 000.00	18 000.00	
436	Dédommagements de tiers				3 616.00	3 616.00-
<b>05</b>	<b>ADMINISTRATION</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>969 100.24</b>	<b>1 009 586.99</b>	<b>1 044 748.00</b>	<b>1 068 116.96</b>	<b>23 368.96-</b>
	<b>Total Revenu</b>	<b>15 242.00</b>	<b>4 700.65</b>	<b>1 300.00</b>	<b>4 396.65</b>	<b>3 096.65-</b>
301	Traitements du personnel	490 100.55	527 015.45	560 000.00	581 674.95	21 674.95-
303	Assurances sociales	41 437.20	46 511.35	44 832.00	53 720.21	8 888.21-
304	Caisses de prévoyance	57 285.20	66 038.50	74 000.00	82 662.75	8 662.75-
305	Assurances maladie et accidents	35 235.04	36 586.97	71 012.00	37 941.21	33 070.79
307	Prestations aux pensionnés	12 000.00	8 000.00			
308	Personnel intérimaire	17 972.50	11 740.90	11 000.00	33 145.50	22 145.50-
309	Autres charges du personnel	10 359.75	16 133.40	10 000.00	7 929.40	2 070.60
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	48 773.00	69 128.83	67 800.00	77 627.39	9 827.39-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	16 817.45	12 364.90	15 000.00	9 071.74	5 928.26
313	Fournitures et marchandises	4 713.75	16 886.85	7 500.00	2 158.70-	9 658.70
315	Entretien mobiliers par des tiers	13 273.55	16 924.90	18 100.00	17 566.21	533.79
316	Loyers, fermages, redevances	11 814.40	11 814.40	11 820.00	12 427.75	607.75-
317	Dédommagements	824.40	520.65	1 000.00	66.95	933.05
318	Honoraires, prestations de service	182 489.35	142 308.94	121 900.00	127 146.55	5 246.55-
319	Frais divers	4 200.10	1 905.95	4 500.00	3 011.05	1 488.95
352	Dédommagements aux communes	21 804.00	25 705.00	26 284.00	26 284.00	
434	Redevances d'utilisation	104.00	226.90		254.90	254.90-
435	Vente de marchandises	441.00	424.00	500.00	156.00	344.00
436	Dédommagements de tiers	14 697.00	4 049.75	800.00	3 985.75	3 185.75-
<b>08</b>	<b>IMMEUBLES</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>580 746.95</b>	<b>632 646.70</b>	<b>707 445.00</b>	<b>648 797.92</b>	<b>58 647.08</b>
	<b>Total Revenu</b>	<b>90 133.25</b>	<b>92 979.45</b>	<b>89 950.00</b>	<b>71 174.45</b>	<b>18 775.55</b>
301	Traitements du personnel	178 005.80	173 519.60	185 000.00	181 759.60	3 240.40
303	Assurances sociales	15 592.76	14 586.25	15 200.00	14 993.25	206.75
304	Caisses de prévoyance	24 383.50	20 720.50	29 300.00	29 960.00	660.00-
305	Assurances maladie et accidents	12 968.07	11 751.00	24 000.00	11 976.77	12 023.23
308	Personnel intérimaire	6 240.00	8 401.45	9 000.00	13 072.10	4 072.10-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	15 535.85	15 538.95	38 000.00	30 537.65	7 462.35
312	Energie	25 993.57	34 141.95	41 825.00	25 119.60	16 705.40
313	Fournitures et marchandises	3 464.15	2 526.55	5 500.00	7 464.90	1 964.90-
314	Entretien immeubles par des tiers	32 383.65	102 342.90	97 350.00	74 113.75	23 236.25
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 604.30		500.00	4 216.00	3 716.00-
318	Honoraires, prestations de service	51 115.80	42 089.85	48 410.00	44 021.40	4 388.60
319	Frais divers		2 097.70	4 000.00	2 202.90	1 797.10
331	Amortiss. Patrimoine administratif	213 459.50	204 930.00	209 360.00	209 360.00	

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
427	Locations d'immeubles	100.00		1 100.00		1 100.00
436	Dédommagements de tiers	89 740.70	92 697.60	88 600.00	70 865.40	17 734.60
439	Recettes impôt à la source	292.55	281.85	250.00	309.05	59.05-
<b>09</b>	<b>AUTRES CHARGES ET REVENUS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>17 536.36</b>	<b>9 103.10</b>	<b>11 430.00</b>	<b>10 568.46</b>	<b>861.54</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>220 661.20</b>	<b>201 367.30</b>	<b>220 000.00</b>	<b>220 543.00</b>	<b>543.00-</b>
301	Traitements du personnel	1 600.00	1 600.00	1 600.00	1 600.00	
303	Assurances sociales	191.21	97.10-	130.00	123.96	6.04
305	Assurances maladie et accidents				72.40	72.40-
318	Honoraires, prestations de service	8 304.35	97.00	700.00	241.10	458.90
319	Frais divers	6 940.80	7 003.20	8 200.00	8 151.00	49.00
351	Dédommagements au canton					
352	Dédommagements aux communes	500.00	500.00	800.00	380.00	420.00
427	Locations d'immeubles	216 317.70	194 750.80	215 000.00	219 303.00	4 303.00-
434	Redevances d'utilisation	4 343.50	6 616.50	5 000.00	1 240.00	3 760.00
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>584 471.28</b>	<b>560 601.81</b>	<b>490 805.00</b>	<b>464 032.61</b>	<b>26 772.39</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>217 400.53</b>	<b>92 668.32</b>	<b>59 700.00</b>	<b>106 002.75</b>	<b>46 302.75-</b>
<b>10</b>	<b>ETAT CIVIL</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>56 490.20</b>	<b>50 581.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>58 369.40</b>	<b>7 630.60</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>24 358.00</b>	<b>26 833.00</b>	<b>28 000.00</b>	<b>28 287.00</b>	<b>287.00-</b>
351	Dédommagements au canton	17 685.70	19 122.10	22 000.00	21 040.60	959.40
352	Dédommagements aux communes	38 804.50	31 458.90	44 000.00	37 328.80	6 671.20
431	Emoluments administratifs	24 358.00	26 833.00	28 000.00	28 287.00	287.00-
<b>11</b>	<b>SECURITE MUNICIPALE</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>174 113.21</b>	<b>168 334.03</b>	<b>96 160.00</b>	<b>89 688.06</b>	<b>6 471.94</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>27 293.10</b>	<b>18 109.70</b>	<b>7 000.00</b>	<b>13 454.35</b>	<b>6 454.35-</b>
301	Traitements du personnel	88 282.80	86 782.80	23 345.00	22 463.75	881.25
303	Assurances sociales	6 692.27	6 942.89	1 945.00	2 387.11	442.11-
304	Caisses de prévoyance	11 768.50	10 414.00	3 000.00	2 082.80	917.20
305	Assurances maladie et accidents	5 963.44	5 605.90	2 520.00	1 289.75	1 230.25
309	Autres charges du personnel	70.00	385.00	1 500.00		1 500.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	8 568.05	7 017.65	11 000.00	10 731.75	268.25
313	Fournitures et marchandises	2 254.98	673.62	1 000.00	335.50	664.50
315	Entretien mobiliers par des tiers		618.00	1 000.00	1 240.95	240.95-
316	Loyers, fermages, redevances			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	50 332.47	49 894.17	48 350.00	49 156.45	806.45-
319	Frais divers	180.70		1 500.00		1 500.00
427	Locations d'immeubles	6 845.00	8 290.00	6 500.00	6 735.00	235.00-
436	Dédommagements de tiers	17 148.10	7 519.70	500.00	6 479.35	5 979.35-
437	Amendes	3 300.00	2 300.00		240.00	240.00-
<b>14</b>	<b>INCENDIE ET SECOURS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>207 529.34</b>	<b>269 321.52</b>	<b>222 575.00</b>	<b>215 348.42</b>	<b>7 226.58</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>23 989.70</b>	<b>22 392.30</b>	<b>1 200.00</b>	<b>27 050.45</b>	<b>25 850.45-</b>
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		5 778.70	4 500.00	11 923.15	7 423.15-
312	Energie	738.00	2 259.80	2 100.00	1 859.20	240.80
313	Fournitures et marchandises	1 229.34	1 589.62	1 800.00	920.82	879.18
314	Entretien immeubles par des tiers	8 663.90	10 109.00	36 000.00	28 817.70	7 182.30
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 297.00	2 714.05	5 800.00	3 747.85	2 052.15
318	Honoraires, prestations de service	13 815.40	11 506.35	13 520.00	11 970.25	1 549.75
319	Frais divers	172.00	219.00	750.00		750.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	13 005.00	13 005.00	
352	Dédommagements aux communes	110 102.00	120 140.00	120 100.00	120 081.00	19.00
363	Subventions propres établissements	23 756.70	69 000.00	22 000.00	27 023.45	5 023.45-
365	Subventions institutions privées	32 750.00	33 000.00	3 000.00	4 000.00-	7 000.00

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
436	Dédommagements de tiers	2 190.00	240.00	500.00	3 849.35	3 349.35-
441	Part à des recettes cantonales	21 038.60	22 152.30		22 623.25	22 623.25-
444	Contributions cantonales	761.10		700.00		700.00
461	Subventions du Canton				577.85	577.85-

<b>16 PROTECTION CIVILE</b>						
	<b>Total Charges</b>	<b>146 338.53</b>	<b>72 365.26</b>	<b>106 070.00</b>	<b>100 626.73</b>	<b>5 443.27</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>141 759.73</b>	<b>25 333.32</b>	<b>23 500.00</b>	<b>37 210.95</b>	<b>13 710.95-</b>
312	Energie	11 104.03	16 110.56	19 700.00	15 081.58	4 618.42
314	Entretien immeubles par des tiers	33 470.40	24 233.85-	2 000.00	704.60	1 295.40
315	Entretien mobiliers par des tiers	22 348.50	429.00	3 000.00		3 000.00
316	Loyers, fermages, redevances	1 068.80	1 516.40	1 100.00	1 582.60	482.60-
318	Honoraires, prestations de service	3 851.80	3 912.15	5 770.00	6 384.95	614.95-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	51 500.00	51 500.00	51 500.00	51 500.00	
352	Dédommagements aux communes	22 995.00	23 131.00	23 000.00	25 373.00	2 373.00-
430	Contributions de remplacement				5 406.75	5 406.75-
434	Redevances d'utilisation	141 759.73	25 333.32	23 500.00	31 804.20	8 304.20-

<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>531 968.27</b>	<b>562 309.35</b>	<b>717 936.00</b>	<b>650 723.45</b>	<b>67 212.55</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>73 252.10</b>	<b>28 534.85</b>	<b>34 400.00</b>	<b>26 899.20</b>	<b>7 500.80</b>

<b>21 ECOLES PUBLIQUES</b>						
	<b>Total Charges</b>	<b>531 968.27</b>	<b>562 309.35</b>	<b>717 936.00</b>	<b>650 723.45</b>	<b>67 212.55</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>73 252.10</b>	<b>28 534.85</b>	<b>34 400.00</b>	<b>26 899.20</b>	<b>7 500.80</b>
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	11 175.85	7 302.50	8 900.00	5 608.20	3 291.80
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	11 019.05	57 181.20	36 500.00	36 009.45	490.55
312	Energie	72 354.57	88 576.35	114 350.00	79 007.65	35 342.35
313	Fournitures et marchandises	10 258.35	17 566.80	23 400.00	21 096.50	2 303.50
314	Entretien immeubles par des tiers	145 412.80	105 127.40	147 700.00	138 879.80	8 820.20
315	Entretien mobiliers par des tiers	11 740.50	11 273.00	18 500.00	13 287.80	5 212.20
316	Loyers, fermages, redevances	7 489.00				
317	Dédommagements	11 700.00	21 685.00	22 200.00	19 040.00	3 160.00
318	Honoraires, prestations de service	39 366.90	44 107.25	51 350.00	45 739.90	5 610.10
319	Frais divers		5 143.85	7 100.00	6 603.45	496.55
331	Amortiss. Patrimoine administratif	204 730.00	196 736.00	278 836.00	278 836.00	
352	Dédommagements aux communes	3 915.00	4 370.00	4 500.00	4 360.00	140.00
365	Subventions institutions privées	2 106.25	2 240.00	2 600.00	1 754.70	845.30
366	Subventions personnes physiques	700.00	1 000.00	2 000.00	500.00	1 500.00
427	Locations d'immeubles	7 900.00	6 970.40	7 500.00	9 460.00	1 960.00-
434	Redevances d'utilisation	100.00				
436	Dédommagements de tiers	65 252.10	21 564.45	26 900.00	17 439.20	9 460.80

<b>3 CULTURE ET LOISIRS</b>						
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>311 824.85</b>	<b>383 895.14</b>	<b>554 747.00</b>	<b>595 978.09</b>	<b>41 231.09-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 699.30</b>	<b>3 871.80</b>	<b>900.00</b>	<b>10 820.05</b>	<b>9 920.05-</b>

<b>30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>						
	<b>Total Charges</b>	<b>82 319.30</b>	<b>71 837.69</b>	<b>100 620.00</b>	<b>122 166.80</b>	<b>21 546.80-</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>1 160.00</b>	<b>2 153.95</b>	<b>100.00</b>	<b>609.10</b>	<b>509.10-</b>
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	1 930.20	216.20	2 350.00	2 164.05	185.95
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	720.00	10 214.80	14 000.00	18 250.30	4 250.30-
313	Fournitures et marchandises	731.00		1 000.00	853.45	146.55
315	Entretien mobiliers par des tiers	516.40	516.40	520.00	516.40	3.60
316	Loyers, fermages, redevances	7 489.00	8 102.15	7 500.00	7 489.00	11.00
318	Honoraires, prestations de service	4 858.85	788.50	11 600.00	6 753.55	4 846.45
319	Frais divers	1 423.25	410.00	2 300.00	1 758.90	541.10
352	Dédommagements aux communes	720.00		1 000.00	620.00	380.00
365	Subventions Institutions privées	63 930.60	51 589.64	60 350.00	83 761.15	23 411.15-
435	Vente de marchandises	160.00		100.00	120.00	20.00-
436	Dédommagements de tiers	1 000.00	2 153.95		489.10	489.10-

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
<b>33</b>	<b>PARCS ET PROMENADES</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>123 509.90</b>	<b>159 710.45</b>	<b>214 150.00</b>	<b>226 116.60</b>	<b>11 966.60-</b>
	<b>Total Revenus</b>				<b>5 226.20</b>	<b>5 226.20-</b>
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 191.95	795.50	5 200.00	4 290.90	909.10
312	Energie	13 058.30	10 881.00	13 900.00	12 518.80	1 381.20
313	Fournitures et marchandises	14 818.15	50 254.85	55 200.00	54 990.40	209.60
314	Entretien immeubles par des tiers	77 107.00	83 900.20	118 000.00	116 792.40	1 207.60
315	Entretien mobiliers par des tiers	9 054.50	2 301.30	3 000.00	1 197.10	1 802.90
318	Honoraires, prestations de service		2 921.00	10 000.00	27 377.00	17 377.00-
319	Frais divers		376.60	500.00	600.00	100.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	8 280.00	8 280.00	8 350.00	8 350.00	
436	Dédommagements de tiers				5 226.20	5 226.20-
<b>34</b>	<b>SPORTS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>86 029.70</b>	<b>132 335.20</b>	<b>209 477.00</b>	<b>236 469.74</b>	<b>26 992.74-</b>
	<b>Total Revenus</b>		<b>1 000.00</b>		<b>3 922.40</b>	<b>3 922.40-</b>
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 102.90		6 000.00	5 138.95	861.05
313	Fournitures et marchandises					
314	Entretien immeubles par des tiers	33 300.00	505.70	1 500.00	30 482.50	28 982.50-
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 237.40		1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service		6 468.50	10 350.00	462.50	9 887.50
331	Amortiss. Patrimoine administratif	5 077.00	55 077.00	66 927.00	66 927.00	
352	Dédommagements aux communes	15 000.00	48 000.00	95 000.00	103 408.29	8 408.29-
365	Subventions institutions privées	30 312.40	22 284.00	28 700.00	30 050.50	1 350.50-
436	Dédommagements de tiers		1 000.00		3 922.40	3 922.40-
<b>35</b>	<b>AUTRES LOISIRS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>19 965.95</b>	<b>20 011.80</b>	<b>30 500.00</b>	<b>11 224.95</b>	<b>19 275.05</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>539.30</b>	<b>717.85</b>	<b>800.00</b>	<b>1 062.35</b>	<b>262.35-</b>
312	Energie					
314	Entretien immeubles par des tiers		500.00		8 500.00-	8 500.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	12 465.95	12 011.80	22 000.00	12 224.95	9 775.05
331	Amortiss. Patrimoine administratif	7 500.00	7 500.00	7 500.00	7 500.00	
436	Dédommagements de tiers	539.30	717.85	800.00	1 062.35	262.35-
<b>5</b>	<b>PETITE ENFANCE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>497 516.15</b>	<b>565 781.70</b>	<b>697 100.00</b>	<b>618 845.25</b>	<b>78 254.75</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>21 239.40</b>		<b>17 850.00</b>	<b>17 850.00-</b>
<b>54</b>	<b>INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>420 196.00</b>	<b>487 271.50</b>	<b>601 600.00</b>	<b>529 250.85</b>	<b>72 349.15</b>
	<b>Total Revenus</b>		<b>21 239.40</b>		<b>17 850.00</b>	<b>17 850.00-</b>
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			1 000.00		1 000.00
314	Entretien immeubles par des tiers					
315	Entretien mobiliers par des tiers		200.00	500.00		500.00
318	Honoraires, prestations de service					
352	Dédommagements aux communes	356 447.00	406 867.00	499 000.00	445 066.50	53 933.50
361	Subventions au canton	7 679.00	11 692.00	18 600.00	19 244.35	644.35-
365	Subventions institutions privées	56 070.00	68 512.50	82 500.00	64 940.00	17 560.00
436	Dédommagements de tiers		21 239.40		600.00	600.00-
469	Autres subventions				17 250.00	17 250.00-
<b>58</b>	<b>AIDE SOCIALE</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>77 320.15</b>	<b>78 510.20</b>	<b>95 500.00</b>	<b>89 594.40</b>	<b>5 905.60</b>
362	Subventions communales	17 370.00	15 500.00	19 000.00	14 768.20	4 231.80
365	Subventions institutions privées	9 952.95	10 480.35	10 000.00	8 913.70	1 086.30
366	Subventions personnes physiques	2.80-	729.85	3 500.00	2 912.50	587.50
367	Subventions pour l'étranger	50 000.00	51 800.00	63 000.00	63 000.00	

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 500 348.36</b>	<b>1 534 180.82</b>	<b>1 556 365.00</b>	<b>1 543 636.06</b>	<b>12 728.94</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>87 486.45</b>	<b>168 953.85</b>	<b>112 680.00</b>	<b>144 441.60</b>	<b>31 761.60-</b>
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>1 381 653.71</b>	<b>1 387 606.97</b>	<b>1 390 915.00</b>	<b>1 431 538.31</b>	<b>40 623.31-</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>65 911.45</b>	<b>141 842.40</b>	<b>86 030.00</b>	<b>120 097.90</b>	<b>34 067.90-</b>
301	Traitements du personnel	313 396.90	315 724.90	410 000.00	384 243.30	25 756.70
303	Assurances sociales	24 637.37	27 880.79	33 550.00	36 349.64	2 799.64-
304	Caisses de prévoyance	47 227.70	37 242.00	60 200.00	48 840.95	11 359.05
305	Assurances maladie et accidents	21 847.63	20 593.13	51 800.00	26 549.72	25 250.28
308	Personnel intérimaire	26 262.00	23 146.45	25 000.00	48 037.90	23 037.90-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	120 690.20	86 977.20	102 700.00	100 392.60	2 307.40
312	Energie	102 800.88	82 284.54	83 120.00	82 678.22	441.78
313	Fournitures et marchandises	33 183.98	32 805.76	35 000.00	41 204.23	6 204.23-
314	Entretien immeubles par des tiers	230 348.15	346 661.40	222 000.00	217 854.35	4 145.65
315	Entretien mobiliers par des tiers	26 997.65	27 070.65	21 800.00	29 707.65	7 907.65-
318	Honoraires, prestations de service	31 931.25	54 970.80	34 800.00	84 030.65	49 230.65-
319	Frais divers		6 875.30	7 000.00	27 704.10	20 704.10-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	402 330.00	325 374.05	303 945.00	303 945.00	
427	Locations d'immeubles	2 800.00	27 166.00	2 900.00	5 111.20	2 211.20-
434	Redevances d'utilisation	34 624.50	38 958.50	33 030.00	27 974.50	5 055.50
436	Dédommagements de tiers	28 486.95	75 717.90	50 100.00	87 012.20	36 912.20-
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>118 694.65</b>	<b>146 573.85</b>	<b>165 450.00</b>	<b>112 097.75</b>	<b>53 352.25</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>21 575.00</b>	<b>27 111.45</b>	<b>26 650.00</b>	<b>24 343.70</b>	<b>2 306.30</b>
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.			2 000.00	1 883.00	117.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		17 864.20	7 000.00	8 620.95	1 620.95-
312	Energie				212.45	212.45-
313	Fournitures et marchandises	37 823.50	33 483.45	40 000.00	29 953.00	10 047.00
314	Entretien immeubles par des tiers	39 187.15	36 434.70	11 500.00	8 080.25	3 419.75
315	Entretien mobiliers par des tiers			14 100.00	4 084.50	10 015.50
318	Honoraires, prestations de service	106.00	162.00	25 150.00	36.00	25 114.00
319	Frais divers		3 296.90	3 000.00		3 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	30 000.00	30 000.00	31 500.00	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	11 578.00	25 332.60	31 200.00	27 727.60	3 472.40
434	Redevances d'utilisation	2 070.00	2 000.00	4 000.00	5 258.70	1 258.70-
435	Vente de marchandises	19 505.00	23 463.00	22 650.00	19 085.00	3 565.00
436	Dédommagements de tiers		1 648.45			
<b>7</b>	<b>PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>704 735.62</b>	<b>754 349.81</b>	<b>977 720.00</b>	<b>925 334.52</b>	<b>52 385.48</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>31 962.00</b>	<b>38 073.40</b>	<b>81 800.00</b>	<b>62 712.65</b>	<b>19 087.35</b>
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>181 315.55</b>	<b>165 322.65</b>	<b>186 200.00</b>	<b>175 048.65</b>	<b>11 151.35</b>
312	Energie	3 745.15	3 745.15	4 000.00	3 745.15	254.85
314	Entretien immeubles par des tiers	29 914.00	31 927.50	89 000.00	74 903.50	14 096.50
318	Honoraires, prestations de service	5 706.40	5 300.00	10 000.00	13 200.00	3 200.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	141 950.00	124 350.00	83 200.00	83 200.00	
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>454 289.92</b>	<b>420 525.16</b>	<b>532 170.00</b>	<b>496 767.27</b>	<b>35 402.73</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>31 762.00</b>	<b>38 073.40</b>	<b>35 000.00</b>	<b>35 997.65</b>	<b>997.65-</b>
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		1 477.50	20 000.00	37 952.15	17 952.15-
318	Honoraires, prestations de service	378 371.70	374 517.50	411 500.00	395 259.90	16 240.10
331	Amortiss. Patrimoine administratif	57 670.00	57 670.00	57 670.00	57 670.00	
352	Dédommagements aux communes	18 248.22	13 139.84-	43 000.00	5 885.22	37 114.78
434	Redevances d'utilisation	31 671.20	34 166.65	35 000.00	33 197.60	1 802.40
436	Dédommagements de tiers	90.80	3 906.75		2 800.05	2 800.05-

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
<b>74</b>	<b>CIMETIERES</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>50 679.65</b>	<b>47 810.90</b>	<b>57 200.00</b>	<b>57 301.70</b>	<b>101.70-</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>200.00</b>			<b>200.00</b>	<b>200.00-</b>
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	538.00				
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	544.65	5 384.00	4 000.00	3 180.80	819.20
313	Fournitures et marchandises			500.00	83.35	416.65
314	Entretien immeubles par des tiers	8 397.00	1 226.90	10 500.00	11 837.55	1 337.55-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	41 200.00	41 200.00	42 200.00	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	200.00			200.00	200.00-
<b>78</b>	<b>AUTRES TÂCHES PROTECTION ENVIRON</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>8 468.15</b>	<b>120 691.10</b>	<b>196 150.00</b>	<b>192 678.40</b>	<b>3 471.60</b>
	<b>Total Revenus</b>			<b>46 800.00</b>	<b>26 515.00</b>	<b>20 285.00</b>
301	Traitements du personnel			25 000.00	25 000.00	
303	Assurances sociales			2 100.00	2 100.00	
304	Caisses de prévoyance			300.00	300.00	
305	Assurances maladie et accidents			3 150.00	3 150.00	
309	Autres charges du personnel			1 500.00	1 080.00	420.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			43 000.00	45 019.95	2 019.95-
313	Fournitures et marchandises	2 738.40		800.00	2 087.20	1 287.20-
314	Entretien immeubles par des tiers	3 700.00	91 685.15	116 000.00	107 665.90	8 334.10
318	Honoraires, prestations de service		27 025.70		2 023.95	2 023.95-
319	Frais divers	1 000.00	1 000.00			
352	Dédommagements aux communes	1 029.75	980.25	1 300.00	1 251.40	48.60
365	Subventions institutions privées			3 000.00	3 000.00	
436	Dédommagements de tiers			46 800.00	26 515.00	20 285.00
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>9 982.35</b>		<b>6 000.00</b>	<b>3 538.50</b>	<b>2 461.50</b>
318	Honoraires, prestations de service	9 982.35		6 000.00	3 538.50	2 461.50
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 565 288.65</b>	<b>2 699 601.65</b>	<b>1 718 000.00</b>	<b>1 806 916.89</b>	<b>88 916.89-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>7 796 793.68</b>	<b>10 424 745.63</b>	<b>8 330 950.00</b>	<b>10 305 239.71</b>	<b>1 974 289.71-</b>
<b>90</b>	<b>IMPOTS</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>1 056 670.51</b>	<b>2 093 798.47</b>	<b>1 130 500.00</b>	<b>1 281 427.14</b>	<b>150 927.14-</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>7 682 834.69</b>	<b>10 209 521.31</b>	<b>8 174 600.00</b>	<b>10 088 451.15</b>	<b>1 913 851.15-</b>
330	Perte sur débiteurs	274 191.27	1 223 353.75	300 000.00	449 956.90	149 956.90-
346	Compensation communes franç.	428 116.58	489 303.37	475 000.00	419 411.65	55 588.35
351	Dédommagements au canton	354 362.66	381 141.35	355 500.00	412 058.59	56 558.59-
400	Impôts s/revenus et fortune	6 733 845.55	8 938 939.90	7 254 000.00	7 954 701.05	700 701.05-
401	Impôts s/bénéfice & capital	226 647.65	483 160.65	236 600.00	1 282 541.00	1 045 941.00-
406	Impôts s/chiens				5 360.00	5 360.00-
408	Fonds de péréquation financ. inter	515 360.40	509 541.04	529 000.00	470 589.00	58 411.00
409	Taxe professionnelle communale	190 157.75	272 005.60	150 000.00	369 317.90	219 317.90-
429	Produit des actes défaut de biens	20 346.14	8 175.12	5 000.00	5 942.20	942.20-
441	Part à des recettes cantonales	3 522.80-	2 301.00-			
<b>94</b>	<b>CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>436 518.14</b>	<b>531 298.78</b>	<b>515 400.00</b>	<b>453 389.75</b>	<b>62 010.25</b>
	<b>Total Revenus</b>	<b>113 058.99</b>	<b>140 380.32</b>	<b>76 300.00</b>	<b>82 100.06</b>	<b>5 800.06-</b>
318	Honoraires, prestations de service	483.56	1 044.16	1 000.00	780.70	219.30
322	Dettes à moyen et long termes	431 534.58	497 319.62	512 000.00	448 611.05	63 388.95
330	Perte sur débiteurs		32 935.00			
331	Amortiss. Patrimoine administratif	4 500.00		2 400.00	3 998.00	1 598.00-
420	Intérêts s/avoirs à vue	7 271.99	30 720.66	27 000.00	4 100.06	22 899.94
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	105 687.00	109 659.66	49 200.00	53 497.50	4 297.50-
424	Gains comptables s/titres				24 502.50	24 502.50-
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	100.00		100.00		100.00

Comptes	Désignation	Comptes 2007	Comptes 2008	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart Frs 2009
<b>95</b>	<b>IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>					
	<b>Total Charges</b>	<b>72 100.00</b>	<b>74 504.40</b>	<b>72 100.00</b>	<b>72 100.00</b>	
	<b>Total Revenus</b>	<b>900.00</b>	<b>74 844.00</b>	<b>80 050.00</b>	<b>134 688.50</b>	<b>54 638.50-</b>
318	Honoraires, prestations de service		2 404.40			
330	Perte sur débiteurs					
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 100.00	72 100.00	72 100.00	72 100.00	
423	Loyers bâtiments et terrains	900.00	74 844.00	80 050.00	132 525.55	52 475.55-
436	Dédommagements de tiers				2 162.95	2 162.95-
	<b>TOTAL GENERAL</b>					
	<b>CHARGES</b>	<b>7 471 376.19</b>	<b>8 936 453.84</b>	<b>8 693 356.00</b>	<b>8 534 354.54</b>	<b>159 001.46</b>
	<b>REVENUS</b>	<b>8 534 630.51</b>	<b>11 077 134.65</b>	<b>8 931 680.00</b>	<b>10 973 696.06</b>	<b>2 042 016.06-</b>
		<b>1 063 254.32-</b>	<b>2 140 680.81-</b>	<b>238 324.00-</b>	<b>2 439 341.52-</b>	<b>2 201 017.52</b>

## Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2009

Loi ou arrêté	Créancier	Échéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.2008	Amortissement	Solde au 31.12.09	Taux	Échéance Intérêts	Intérêts payés en 2009	Intérêts dus au 31.12.09
<b>DETTE PUBLIQUE</b>										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.12	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	3.730%	trim.	189'090.25	
	2ème tranche renouvelée	variable	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	3.000%	trim.	60'833.35	
	2ème tranche renouvelée	2014	2'000'000.00	2'000'000.00	150'000.00	1'850'000.00	3.255%	trim.	66'004.15	
	3ème tranche	2009		4'000'000.00			3.230%	trim.	108'743.35	
30.10.09	3ème tranche renouvelée	variable	4'000'000.00			4'000'000.00	libor	trim.	3'079.00	
01.10.05	Caisse Raiffeisen									
	Genthod-Bellevue	2012	1'032'693.00	576'693.00	152'000.00	424'693.00	2.725%	trim.	14'265.20	
30.03.93	Banque Cantonale de Genève	2023	1'460'000.00	925'946.25	925'946.25	0.00	2.850%	31.03.09	26'389.45	
<b>Total dette publique</b>			<b>15'492'693.00</b>	<b>14'502'639.25</b>	<b>1'227'946.25</b>	<b>13'274'693.00</b>			<b>468'404.75</b>	<b>0.00</b>
<b>DETTE IMMEUBLES LOCATIFS</b>										
08.10.03	BCG	2010	1'700'000.00	1'700'000.00		1'700'000.00	3.4200%	trim.	58'140.00	
01.09.04	BCG	2014	1'800'000.00	1'656'000.00	36'000.00	1'620'000.00	3.5200%	trim.	59'100.80	
<b>Total dette immeubles locatifs</b>			<b>3'500'000.00</b>	<b>3'356'000.00</b>	<b>36'000.00</b>	<b>3'320'000.00</b>			<b>117'240.80</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>18'992'693.00</b>	<b>17'858'639.25</b>	<b>1'263'946.25</b>	<b>16'594'693.00</b>			<b>585'645.55</b>	<b>0.00</b>

## Crédits d'engagement du Patrimoine Administratif

### En cours à la fin de l'exercice 2009

Libellé	Travaux préparatoires La Tuilière	Groupement Intercommunal Stade Marc-Burdet	Etude faisabilité construction D2 et crèche	Convention CFF troisième voie	Aménagement ch. piétonnier zone Gds-Bois	Plan Général d'Evacuation des Eaux PGEE	Prêt Fondation	TOTAUX
	<b>08.00.503.11</b>	<b>34.14.522.00</b>	<b>54/58.503</b>	<b>62.00.501.02</b>	<b>62.00.501.13</b>	<b>71.00.501.12</b>	<b>94.00.523.00</b>	
Date délibération C.M.	28.03.06	24.06.08	31.03.09	14.10.97 11.11.03	23.06.09	23.01.07	31.03.09	
<b>Crédit voté par C.M.</b>	<b>500'000</b>	<b>355'000</b>	<b>175'000</b>	<b>900'000</b>	<b>220'000</b>	<b>165'000</b>	<b>500'000</b>	<b>2'815'000</b>
Dépenses totales au 31.12.08	498'566	355'000		839'882	13'339	67'900		1'761'348
Dépenses effectives en 2009						8'864	500'000	522'203
<b>Dépenses totales au 31.12.09</b>	<b>498'566</b>	<b>355'000</b>		<b>839'882</b>	<b>13'339</b>	<b>76'764</b>	<b>500'000</b>	<b>2'283'551</b>
<b>Excédent du crédit au 31.12.09</b>	<b>1'434</b>		<b>175'000</b>	<b>60'118</b>	<b>206'661</b>	<b>88'236</b>		<b>531'449</b>
Recettes effectives en 2009								
<b>Recettes totales au 31.12.09</b>								
Amortissements effectifs en 2009		11'850		31'500				43'350
<b>Amortissements au 31.12.09</b>		<b>11'850</b>		<b>211'500</b>				<b>223'350</b>
<b>Solde au bilan au 31.12.09</b>	<b>498'566</b>	<b>343'150</b>		<b>628'382</b>	<b>13'339</b>	<b>76'764</b>	<b>500'000</b>	<b>2'060'201</b>

## Crédits d'engagement du Patrimoine Administratif

### Terminés à la fin de l'exercice 2009

Libellé	Rénovation toit école Menuiserie photovoltaïque <b>21.10.503.09</b>	Centre Sportif de La Vigne Blanche <b>34.00.503.10</b>	Acquisition d'une patinoire artificielle mobile 360m2 <b>34.14.503.12</b>	Aménagement place jeux Roselière <b>35.30.500.01</b>	16 actions nominatives CGN <b>94.00.524.01</b>	<b>TOTAUX</b>
Date délibération C.M.	20.06.06	17.04.07 (4'200'000)	23.06.09	28.03.06	13.10.09	
<b>Crédit voté par C.M.</b>	<b>2'400'000</b>	<b>2'100'000</b>	<b>160'000</b>	<b>150'000</b>	<b>1'600</b>	<b>4'811'600</b>
Dépenses totales au 31.12.08	2'204'069	1'973'629		120'117		4'297'815
Dépenses effectives en 2009	187'737	125'480	159'800	83'031	1'600	557'648
<b>Dépenses totales au 31.12.09</b>	<b>2'391'806</b>	<b>2'099'109</b>	<b>159'800</b>	<b>203'148</b>	<b>1'600</b>	<b>4'855'463</b>
<b>Excédent du crédit au 31.12.09</b>	<b>8'194</b>	<b>891</b>	<b>200</b>	<b>(53'148)</b>		<b>(43'863)</b>
Recettes effectives en 2009						
<b>Recettes totales au 31.12.09</b>	<b>240'000</b>	<b>635'000</b>		<b>2'500</b>		<b>877'500</b>
Amortissements effectifs en 2009	80'000	50'000		7'500	1'599	139'099
<b>Amortissements au 31.12.09</b>	<b>80'000</b>	<b>100'000</b>		<b>22'500</b>	<b>1'599</b>	<b>204'099</b>
<b>Solde au bilan au 31.12.09</b>	<b>2'071'806</b>	<b>1'364'109</b>	<b>159'800</b>	<b>178'148</b>	<b>1</b>	<b>3'773'864</b>

## Crédits d'engagement du Patrimoine Financier

### En cours à la fin de l'exercice 2009

Libellé	Acquisition parcelle 3063 ch.Tuilots <b>95.00.123.08</b>	<b>TOTAUX</b>
Date délibération C.M.	20.06.06	
<b>Crédit voté par C.M.</b>	<b>1'800'000</b>	<b>1'800'000</b>
Dépenses totales au 31.12.08	209'557	209'557
Dépenses effectives en 2009		
<b>Dépenses totales au 31.12.09</b>	<b>209'557</b>	<b>209'557</b>
<b>Excédent du crédit au 31.12.09</b>	<b>1'590'443</b>	<b>1'590'443</b>
Recettes effectives en 2009		
<b>Recettes totales au 31.12.09</b>		
<b>Solde au bilan au 31.12.09</b>	<b>209'557</b>	<b>209'557</b>

### Terminés à la fin de l'exercice 2009

Libellé	Acquisition parcelle Gitana <b>95.00.123.09</b>	<b>TOTAUX</b>
Date délibération C.M.	24.06.08	
<b>Crédit voté par C.M.</b>	<b>2'645'000</b>	<b>2'645'000</b>
Dépenses totales au 31.12.08	1'275'000	1'275'000
Dépenses effectives en 2009	1'282'109	1'282'109
<b>Dépenses totales au 31.12.09</b>	<b>2'557'109</b>	<b>2'557'109</b>
<b>Excédent du crédit au 31.12.09</b>	<b>87'891</b>	<b>87'891</b>
Amortissements effectifs en 2009		
<b>Amortissements au 31.12.09</b>		
<b>Solde au bilan au 31.12.09</b>	<b>2'557'109</b>	<b>2'557'109</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2009	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2009
<b>Ouvrages de génie civil</b>					
Parcelle 1769, 922m2, Port Saladin		1.00	-		1.00
Ch. des Limites		1.00	-		1.00
Mastellettes-Webster		1.00	-		1.00
Traversée de Bellevue	219'188.00	1.00	-		1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160'000.00	39'780.00		-7'980.00	31'800.00
Chênaie-Mojonne	1'123'000.00	449'000.00		-34'600.00	414'400.00
Routes Communales	900'000.00	659'881.67		-31'500.00	628'381.67
Paroi anti-bruit CFF	1'112'100.80	302'850.80		-37'860.00	264'990.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-		1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-		1.00
Canalisation Zone Est	4'220'363.00	582'179.55		-83'200.00	498'979.55
Extension réseau secondaire		1.00	-		1.00
Réseau secondaire		1.00	-		1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2'876'702.00	1'170'127.28		-53'200.00	1'116'927.28
Parking caravanes + cheminements	260'000.00	174'921.70		-8'350.00	166'571.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên.	349'681.00	241'130.95		-18'550.00	222'580.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201'041.15	139'551.60	-		139'551.60
Aménagement cimetiére	2'220'521.00	1'812'245.21		-42'200.00	1'770'045.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3'172'442.00	1'831'745.15		-73'270.00	1'758'475.15
Mur anti-bruit ch. Menuiserie	110'059.85	84'339.85		-6'720.00	77'619.85
Aménagement zone 30 Printanière	485'983.00	408'312.37		-16'335.00	391'977.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30km	800'000.00	593'281.49		-40'000.00	553'281.49
Assainissement Brunette		1.00	-		1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3'172'442.00	1.00	-		1.00
Giratoire Mastelettes	267'264.00	229'604.26		-8'830.00	220'774.26
PGEE		67'900.35	8'864.10		76'764.45
Gds-Bois chemin piétons		-	13'339.15		13'339.15
<b>Total Ouvrages de génie civil</b>	<b>21'650'787.80</b>	<b>8'786'862.23</b>	<b>22'203.25</b>	<b>-462'595.00</b>	<b>8'346'470.48</b>
<b>Terrains Bâti</b>					
Dépôt voirie	1'431'319.00	482'518.50		-48'250.00	434'268.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181'742.70	102'962.70		-6'060.00	96'902.70
Réfection Mairie 1992		1.00	-		1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-		1.00
Local pompiers	390'068.25	260'018.25		-13'005.00	247'013.25
BEC 1 Intercommunal PC	1'503'073.00	515'071.70		-51'500.00	463'571.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue		1.00	-		1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922m2, écol		1.00	-		1.00
Groupe scolaire		1.00	-		1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-		1.00
Agrandissement groupe scolaire	2'410'000.00	1'088'780.00		-72'586.00	1'016'194.00
Ecole enfantine		1.00	-		1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-		1.00
Aménagement trois classes		1.00	-		1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-		1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-		1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-		1.00
Centre récupération déchets	238'645.60	84'765.60		-9'420.00	75'345.60
Rénovation locaux communaux	1'078'044.65	616'254.65		-36'260.00	579'994.65
Transformation chaufferie	249'689.95	82'989.95		-16'600.00	66'389.95
Aménagement locaux mairie	80'000.00	48'000.80		-4'000.00	44'000.80
Rénovation salle sociétés	190'000.00	130'715.54		-9'500.00	121'215.54
Transform. bât. scolaire Mollies	400'000.00	279'177.15		-20'000.00	259'177.15
Préau couvert école	402'614.00	322'313.45		-20'150.00	302'163.45
Secrétariat-Réception mairie	341'689.05	308'809.05		-11'440.00	297'369.05
Installation toit. photovoltaïque	1'964'069.05	1'964'069.05	187'737.00	-80'000.00	2'071'806.05
Dépôt voirie village	199'066.65	184'726.65		-6'600.00	178'126.65
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2'100'000.00	1'288'629.43	125'479.80	-50'000.00	1'364'109.23
"La Tuillière" Travaux préparatoire		498'565.65	-		498'565.65
Local La Cale et archives	490'000.00	441'930.28		-17'700.00	424'230.28
Parking Gitana	3'110'000.00	2'692'000.00		-107'800.00	2'584'200.00
Ecole Gitana	2'500'000.00	2'152'000.00		-86'100.00	2'065'900.00
Groupemnt Inter Stade Marc-Burdet		355'000.00	-355'000.00		-
Patinoire artificielle de 360 m2		-	159'800.10		159'800.10
<b>Total Terrains bâtis</b>	<b>19'260'021.90</b>	<b>13'899'310.40</b>	<b>-41'783.20</b>	<b>-666'971.00</b>	<b>13'350'356.30</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2009	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2009
<b>Terrains non bâtis</b>					
Parcelle 3420+3422,4.10.89,14902m2	2'162'360.00	864'560.00	-	-72'100.00	792'460.00
Rampe des Romelles		1.00	-		1.00
Parcelle 1924, 268m2, Epuisoir		1.00	-		1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884m2		1.00	-		1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637m2		1.00	-		1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114m2		1.00	-		1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726m2		1.00	-		1.00
Centre de délasement et de sports	550'000.00	55'842.20		-5'077.00	50'765.20
Place de Jeux Roselière	0.00	102'617.30	83'031.30	-7'500.00	178'148.60
Plage Gitana	350'000.00	350'000.00	-		350'000.00
<b>Total Terrains non bâtis</b>	<b>3'062'360.00</b>	<b>1'373'025.50</b>	<b>83'031.30</b>	<b>-84'677.00</b>	<b>1'371'379.80</b>
<b>Mobiliers, machines, véhicules</b>					
Mobilier administratif		1.00	-		1.00
Matériel service du feu		1.00	-		1.00
Mobilier scolaire		1.00	-		1.00
Matériel de voirie		1.00	-		1.00
<b>Total Mobilier, machines,</b>	<b>-</b>	<b>4.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4.00</b>
<b>Communes</b>					
Stade Marc-Burdet	355'000.00	-	355'000.00	-11'850.00	343'150.00
4 Parts COFICOGE		2'000.00			2'000.00
<b>Total Communes</b>	<b>355'000.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>355'000.00</b>	<b>-11'850.00</b>	<b>345'150.00</b>
<b>Propres établissements</b>					
Prêt à la Fondation p/logements	1'700'000.00	1'200'000.00	500'000.00		1'700'000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129'440.00	129'440.00			129'440.00
<b>Total Propres établissements</b>	<b>1'829'440.00</b>	<b>1'329'440.00</b>	<b>500'000.00</b>	<b>-</b>	<b>1'829'440.00</b>
<b>Sociétés d'économie mixte</b>					
Actions CGN		1.00			1.00
Capital dotation S.I.		59'250.00			59'250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431'875.00			431'875.00
Actions CGN		2'401.00	1'600.00	-3'998.00	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200'010.00			200'010.00
<b>Total Société d'économie mixte</b>	<b>-</b>	<b>693'537.00</b>	<b>1'600.00</b>	<b>-3'998.00</b>	<b>691'139.00</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>46'157'609.70</b>	<b>26'084'179.13</b>	<b>920'051.35</b>	<b>-1'230'091.00</b>	<b>25'933'939.58</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER

Désignation	Solde au 01.01.2009	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2009
<b>Immeubles</b>				
Parcelle 3472, ch. Menuiserie	300'000.00	-		300'000.00
Immeuble 41, ch. Menuiserie	729'420.30	-		729'420.30
Parcelle 2635 - 325, rte Lausanne	1'798'816.85	-		1'798'816.85
Parcelles 2814/5 Rte de Collex	917'534.00	-		917'534.00
Immeuble Lausanne 329bis (Dubois)	1'850'000.00	-		1'850'000.00
Parcelle Tuilots (crèche)	209'556.60	-		209'556.60
Parcelle Gitana	1'275'000.00	1'282'108.95		2'557'108.95
<b>Total Immeubles</b>	<b>7'080'327.75</b>	<b>1'282'108.95</b>	<b>-</b>	<b>8'362'436.70</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>7'080'327.75</b>	<b>1'282'108.95</b>	<b>-</b>	<b>8'362'436.70</b>

## Comptes d'exploitation pour l'exercice 2009



### Compte général "Réserve des immeubles"

Immeubles		Produits	Charges
<b>Total de la réserve des immeubles au 01.01.2009</b>	<b>Frs</b>	<b>116'635.54</b>	
<b>Résultats d'exploitation des immeubles 2009</b>			
Chemin de la Menuiserie 41	Frs	50'900.00	168'250.30
Route de Lausanne 329 bis A-B-C	Frs	90'839.00	86'262.60
Route de Lausanne 325	Frs	94'826.00	82'618.95
<b>Résultat d'exploitation au 31.12.2009</b>	<b>Frs</b>	<b>236'565.00</b>	<b>337'131.85</b>
<b>Total du résultat d'exploitation au 31.12.2009</b>	<b>Frs</b>		<b>(100'566.85)</b>
	<b>Frs</b>	<b>236'565.00</b>	<b>236'565.00</b>
<b>Total de la réserve des immeubles au 31.12.2009</b>	<b>Frs</b>	<b>16'068.69</b>	

#### PRODUITS

Loyers encaissés	Frs	94'826.00
<b>Total des produits</b>	<b>Frs</b>	<b>94'826.00</b>

#### CHARGES

Entretien, rénov. courants	Frs	12'484.55
Leasing	Frs	5'939.40
Honoraires, frais de régie	Frs	4'378.30
Assurance	Frs	1'676.70
Intérêts hypothécaires	Frs	58'140.00
<b>Total des charges</b>	<b>Frs</b>	<b>82'618.95</b>

**Résultat d'exploitation Frs 12'207.05**

### Restaurant le Kutchi Route de Lausanne 325



## Immeuble Chemin de la Menuiserie 41



\* Résultats d'exploitation portés sur compte général "Réserve des immeubles"

### PRODUITS

Loyers encaissés	Frs	50'400.00
Machines à laver & séchoirs	Frs	<u>500.00</u>

**Total des produits**      **Frs**      **50'900.00**

### CHARGES

Charges courantes	Frs	8'049.25
Entretien, rénov. courants	Frs	151'682.90
Assurances	Frs	887.80
Chauffage	Frs	<u>7'630.35</u>

**Total des charges**      **Frs**      **168'250.30**

**Résultat d'exploitation**      **Frs**      **(117'350.30)**

## Route de Lausanne 329 bis A-B-C Résidence Les Marettes



Villa



Chalet



### PRODUITS

Loyers encaissés	Frs	<u>90'839.00</u>
------------------	-----	------------------

**Total des produits**      **Frs**      **90'839.00**

### CHARGES

Charges courantes	Frs	3'938.00
Entretien, rénov. courants	Frs	10'931.70
Assurances	Frs	1'241.60
Chauffage, eau, électricité	Frs	11'050.50
Intérêts hypothécaires	Frs	<u>59'100.80</u>

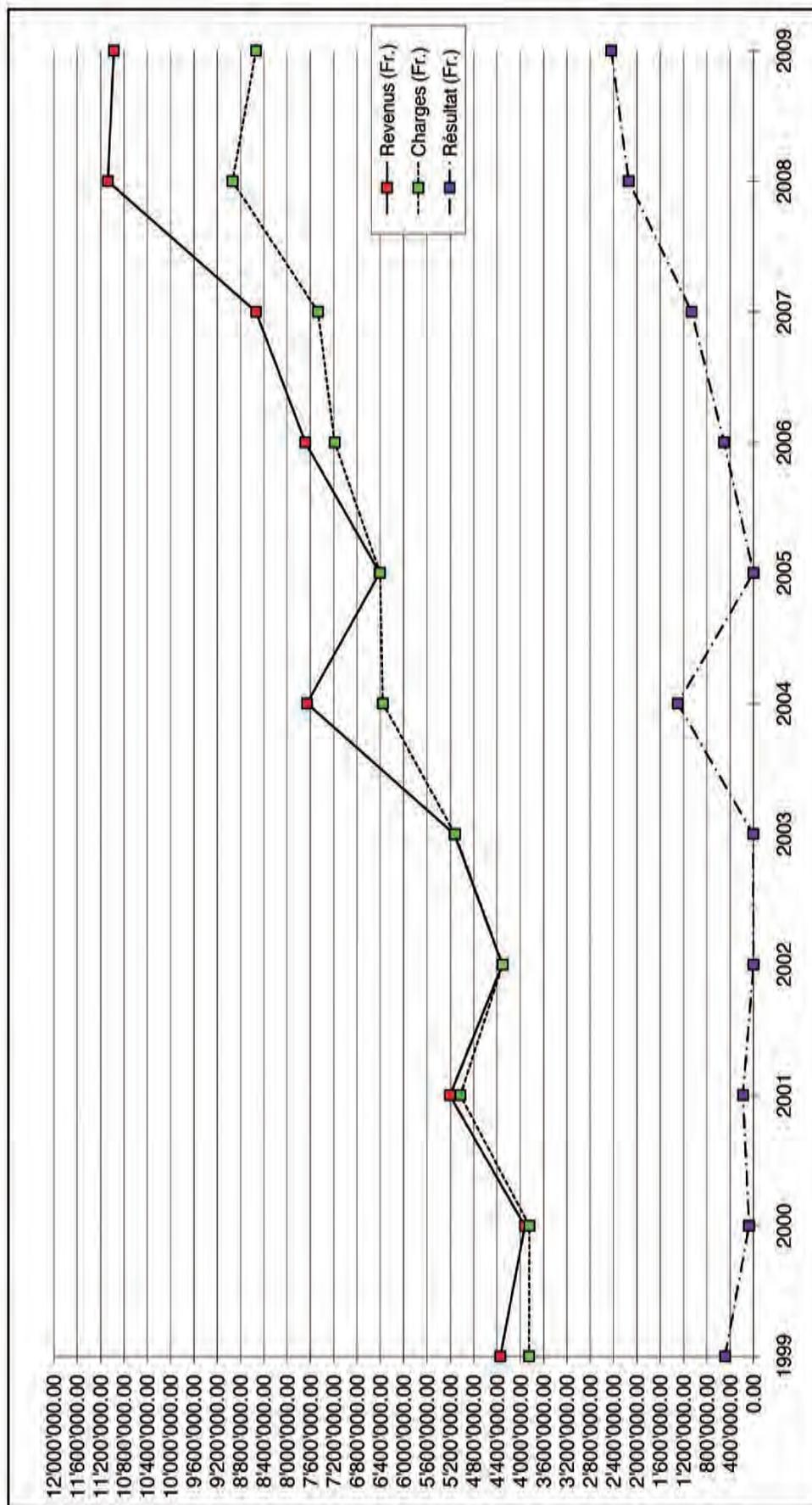
**Total des charges**      **Frs**      **86'262.60**

**Résultat d'exploitation**      **Frs**      **4'576.40**

\* Résultats d'exploitation portés sur compte général "Réserve des immeubles"

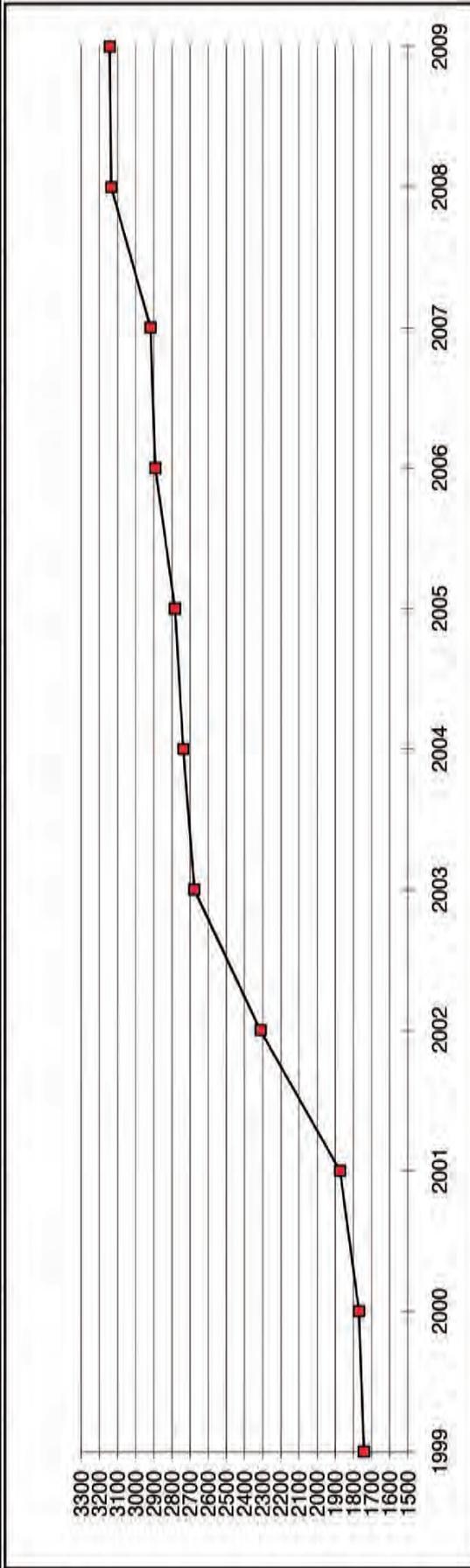
# Compte de Fonctionnement

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenus (Fr.)	4'341'393.65	3'919'538.37	5'207'674.35	4'307'547.59	5'128'424.24	7'657'259.67	6'410'160.75	7'687'705.52	8'534'630.51	11'077'134.65	10'973'696.06
Charges (Fr.)	3'652'174.99	3'843'572.26	5'027'657.22	4'306'435.94	5'121'292.00	6'358'245.61	6'408'107.46	7'183'182.83	7'471'376.19	8'936'453.84	8'534'354.54
Résultat (Fr.)	489'218.66	75'966.11	180'017.13	1'111.65	7'132.24	1'299'014.06	2'053.29	504'522.69	1'063'254.32	2'140'680.81	2'439'341.52



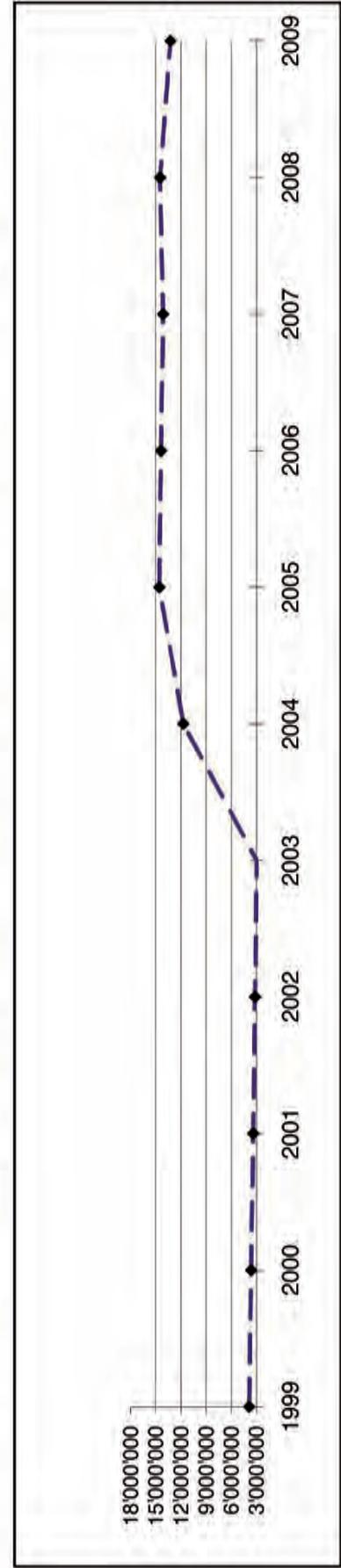
## Evolution Démographique

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Habitants	1742	1770	1874	2312	2677	2738	2783	2892	2918	3135	3143



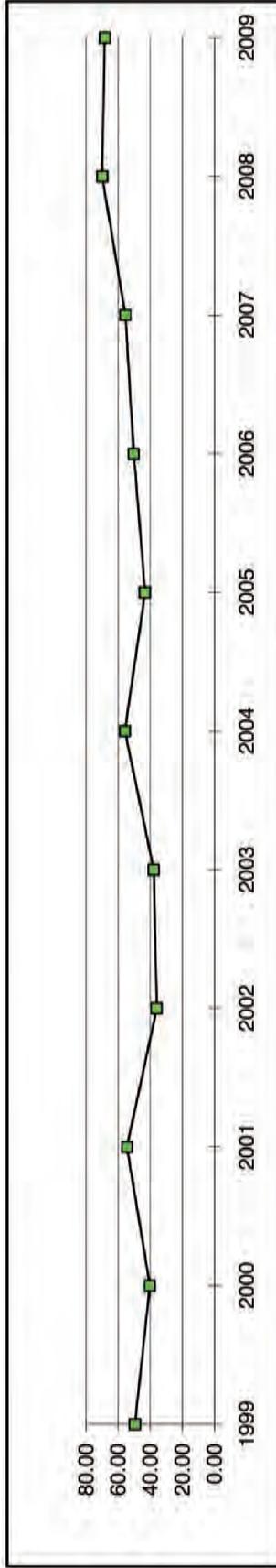
## Evolution de la dette à moyen et long terme (P.A.)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette (Fr.)	3'859'734.15	3'622'703.30	3'383'987.00	3'169'018.55	2'956'115.40	11'741'138.70	14'607'014.85	14'383'268.40	14'158'808.10	14'502'639.25	13'274'683.00



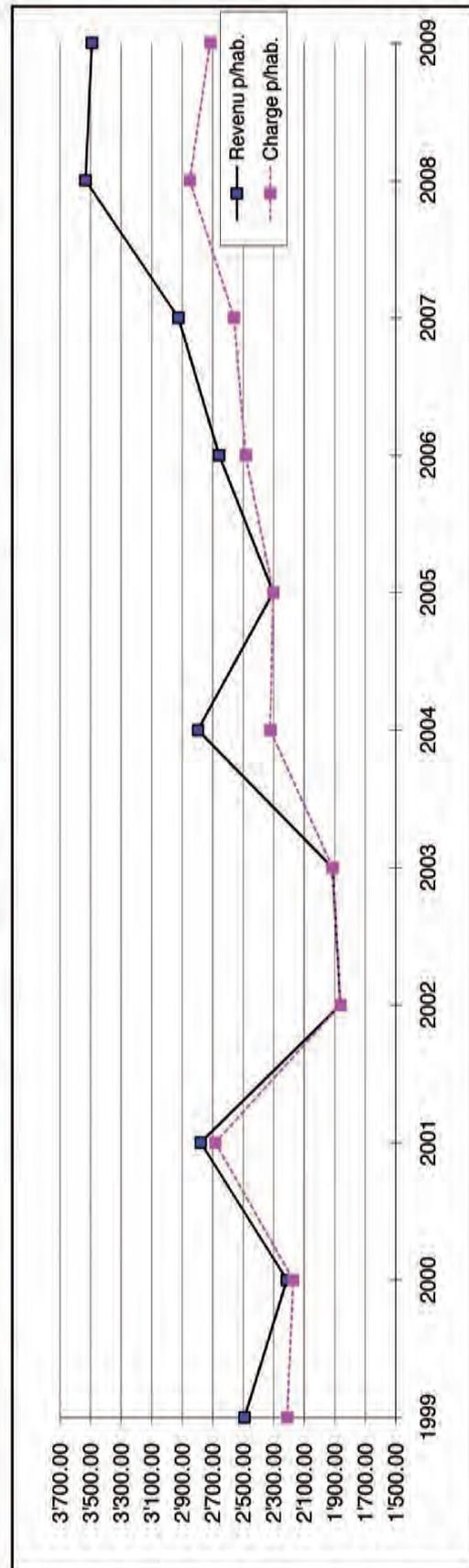
## Evolution du centime additionnel en francs par habitant

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Centime par habitant (Fr.)	49.60	40.21	54.45	35.97	37.87	55.72	43.33	50.27	55.47	69.89	68.35



## Evolution du revenu et de la charge par habitant

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenu p/hab. (Fr.)	2'492.19	2'214.43	2'778.90	1'863.13	1'915.74	2'796.66	2'303.32	2'658.27	2'924.82	3'533.38	3'491.47
Charge p/hab. (Fr.)	2'211.35	2'171.51	2'682.84	1'862.65	1'913.08	2'322.22	2'302.48	2'483.81	2'560.44	2'850.54	2'715.35



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil municipal de la  
**COMMUNE DE BELLEVUE**

Genève, le 31 mars 2010  
11/cob/27

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Maire et aux Adjoints alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département de l'Intérieur et de la Mobilité, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin Frères et Bérard SA  
Corraterie 26  
CH-1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44  
Fax 022 311 45 88  
E-mail [bfb.geneve@bfb.ch](mailto:bfb.geneve@bfb.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

**BfB**

*J.*

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Corinne BANDELIER  
Experte-réviseur agréée



# GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA VIGNE BLANCHE

## RAPPORT 2009

Le Centre sportif de la Vigne Blanche, inauguré le 11 juin 2008, a été réalisé en commun par les communes de Bellevue et Genthod. Il est géré par le Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB), qui comprend deux entités: le Conseil d'administration (CA) d'une part, composé des maires des deux communes et d'un adjoint pour chacune d'entre elle, et le Conseil intercommunal (CI) d'autre part, composé du CA et de trois délégués par commune, désignés par les Conseils municipaux lors de chaque législature. Les présidences du CA et du CI changent chaque année par tournus entre les deux communes. En 2009, c'est respectivement Mme Yvonne HUMBERT, maire de Genthod, et Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ, vice-présidente du Conseil municipal de Bellevue, qui ont assumé ces lourdes tâches.

Le Centre sportif offre de nombreuses possibilités sportives, telles que le beach-volley, le basket-ball, le ping-pong, mais aussi de la pétanque, qui peut se pratiquer en toute saison dans un boulodrome construit spécialement à cet effet. Le bâtiment principal abrite un excellent restaurant, intégré dans le Centre sportif et ouvert à tous, qui est géré par un habitant de Bellevue et un de Genthod. Des vestiaires sont également disponibles au rez-de-chaussée, ainsi qu'un local pour les jeunes en gestion accompagnée. Financé par les deux communes, ce local est mis à disposition de la FASe (Fondation pour les activités socioculturelles), qui accueille des adolescents de 12 à 18 ans qui souhaitent partager un moment avec d'autres jeunes les mercredis et vendredis.

Dès l'hiver 2008/2009, les activités hivernales n'ont pas été oubliées. Pour rendre le Centre sportif attractif pendant la saison froide, le GIVB a en effet décidé d'installer sur les terrains multisports une patinoire mobile d'une surface de 300 m<sup>2</sup>, louée à la société la Pati SA, pour une période d'un peu plus de 2 mois. L'usage de la patinoire est gratuit, alors que des patins peuvent être loués sur

place pour une somme modique. Des plages horaires ont également été planifiées et réservées pour le patinage libre ou le hockey sur glace, afin que chacun puisse pratiquer son sport favori en toute sécurité.

Le bilan de la première saison a été très satisfaisant tant au niveau de la fréquentation que des témoignages positifs reçus. De nombreux enfants et parents ont pu profiter des joies du patinage, et une équipe de hockey sur glace a aussi été mise sur pied, sous l'égide de M. Pascal GAGLIARDI, conseiller municipal à Bellevue, et de son épouse. Le Centre sportif a aussi eu l'immense plaisir de recevoir le Genève-Servette Hockey club.

Ces constats extrêmement positifs ont amené les Conseils municipaux des deux communes à se prononcer sur le renouvellement de la location pour l'hiver suivant ou sur un éventuel achat. Considérant que l'intérêt et les loisirs de la population devaient primer, et qu'un achat s'avérait à long terme plus avantageux financièrement que le renouvellement d'une location, la Commune de Bellevue a opté pour l'acquisition de la patinoire, dont la surface a été augmentée de 300 m<sup>2</sup> à 360 m<sup>2</sup>. De son côté, la commune de Genthod a opté pour une nouvelle location, mais participera à son financement en versant une location proportionnelle au nombre d'habitants. Ainsi, le GIVB continue de louer la patinoire, mais à la commune de Bellevue, qui en est désormais propriétaire. L'entrée demeure gratuite et des patins sont toujours proposés en location.

Le Conseil intercommunal de la Vigne Blanche s'est réuni à sept reprises en 2009 pour gérer notamment le fonctionnement du Centre sportif dans son ensemble, finaliser le règlement du Centre ainsi que le cahier des charges des gérants, et régler des problèmes liés au restaurant.

Au départ, il était en effet prévu de réaliser une simple buvette sur le site. Cependant, pour faire vivre ce lieu



Le terrain Multisports de la Vigne Blanche et le restaurant en arrière plan.



Le boulodrome

toute l'année avec la possibilité de servir notamment des plats du jour et permettre aux gérants de vivre décemment, le CA a décidé d'aménager une cuisine professionnelle permettant une utilisation quotidienne dans de bonnes conditions. Le projet a donc évolué, engendrant des coûts supplémentaires pour la transformation de la cuisine et l'installation d'un bar/comptoir.

La modification du projet de base a amené le CI à gérer un conflit interne. Bien que le budget initial n'ait pas été dépassé à la suite des aménagements complémentaires, un conseiller municipal de Genthod délégué au GIVB a déploré que le CI n'ait pas été préalablement consulté. Ce manque de clarté l'a fortement dérangé, les autres membres du CI ayant d'ailleurs également dénoncé ce manque de transparence, même si des décisions ont dû être prises en urgence durant les vacances d'été. Les conditions du bail à loyer des gérants du restaurant ont également fait l'objet de débats animés.

Les séances ont été longues pour essayer de résoudre ce manque de communication entre les deux entités du GIVB, qui ont finalement poussé ce délégué à faire part de sa démission dans le courant de l'année. Cette décision est regrettable, étant donné que le Conseil intercommunal et le Conseil d'administration se sont finalement entendus pour repartir sur de nouvelles bases, dont la transparence totale est désormais assurée.

Un autre membre du CI a également donné sa démission en cours d'année; il s'agit de M. Yaïr KESTIN, délégué de Bellevue, dont l'emploi du temps au niveau familial était trop chargé et ne lui permettait pas de s'investir comme il le souhaitait. Il a été remplacé par Mme Laurence FROIDEVAUX. S'agissant du délégué démissionnaire de Genthod, le groupement politique auquel il appartient n'a toujours pas proposé de remplaçant.

Les coûts pour la mise à disposition d'un employé temporaire pour procéder à l'entretien des espaces verts s'étant avérés élevés, il a été décidé d'engager un employé communal à 50% pour ce travail, dont les frais sont aussi partagés entre les deux communes.

Le GIVB a également reçu les gérants du restaurant et leur a demandé de fournir des prestations accessibles aux jeunes par une carte de petite restauration sur le pouce, comme le prévoit d'ailleurs le cahier des charges auquel ils sont liés.

Le CI s'est aussi penché sur la question des locations des installations sportives. Un formulaire a été mis sur pied, permettant aux personnes intéressées de s'annoncer pour louer les infrastructures désirées, la décision finale revenant au GIVB. La location de toutes les installations se fait à titre gratuit pour les Bellevistes et les Gentousiens.



Mme Yvonne Humbert, M. Daniel Fabbi et M. Marcel Beauverd inaugurent la patinoire de la Vigne Blanche en présence du Genève-Servette Hockey Club et de leur emblématique mascotte, l'aigle Sherkan.



La patinoire donne des envies de hockey aux jeunes bellevistés et gentousiens.

Les Mordus de la pétanque, association regroupant les amateurs de jeux de boules, ont également été invités pour clarifier l'utilisation du boulo-drome et la possibilité de le louer pour certaines occasions. Les discussions sont toujours en cours pour faire vivre davantage ce lieu, actuellement sous-exploité.

Enfin, en cours d'année, le Groupement a également dû gérer des réclamations de voisins du Centre sportif, qui se sont plaints de nuisances sonores. Il a immédiatement réagi en répondant aux plaignants et en prenant les mesures nécessaires auprès des gérants du restaurant notamment.

En fin d'année, le CA s'est réuni pour régler bon nombre d'interrogations sur des aspects techniques, administratifs et financiers pour la gestion courante du Centre sportif et l'installation de la patinoire.

M. Daniel FABBI, maire de Bellevue, réglait bon nombre de ces problèmes avec efficacité et dextérité. Malheureusement, son absence au dernier trimestre pour des raisons de santé, a laissé un grand vide et a amené le GIVB à assumer la gestion courante sans sa présence, ce qui n'a cependant nullement empêché le GIVB de prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer l'animation et la bonne gestion du Centre sportif.

*Fondation de la commune de Bellevue  
pour la construction et la gestion de  
logements*

# Rapport de gestion exercice 2009



*Mars 2010*

# Fondation de la Commune de Bellevue

## *pour la construction et la gestion de logements*

### Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 14<sup>ème</sup> exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit :

Appartements	2 p.	3 p.	4 p.	4 ½ p.	5 p.	5 ½ p.	6 p.	6 ½ p.	7 p.	Totaux
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière		4	20		8					32
Chemin de la Menuiserie				2		2		4		8
<b>Totaux</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>74</b>

Arcades / parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	11	25	30
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin de la Menuiserie		13	
<b>Totaux</b>	<b>11</b>	<b>71</b>	<b>51</b>

En sus de ces trois groupes d'immeubles, la Fondation est, depuis 2003, propriétaire de l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du Léman, désaffectée. Cette parcelle, située côté Jura des immeubles de la route de Lausanne est destinée à accueillir, autour du parc Simon Eggly, deux nouveaux immeubles locatifs, avec parkings, comprenant 25 appartements, dont la

construction aurait déjà dû être achevée si un voisin n'avait pas fait recours contre ce projet d'utilité publique.

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2009 ;
3. le bilan au 31 décembre 2009 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2010.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

### Immeubles 331 à 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et proche des commerces, a enregistré en 2009 des recettes locatives pour un montant de 806 254 Frs, auxquels il convient de rajouter 70 000 Frs de recettes extraordinaires. Ces recettes locatives sont pratiquement stables par rapport à l'année précédente. A noter que plusieurs places de parc en sous-sol ne sont pas louées pour libérer des espaces nécessaires à la nouvelle construction la Tuilière.

Les charges d'exploitation sont en nette diminution par rapport à 2008 (210 115 Frs contre 337 768 Frs). En 2009, il n'y a eu que peu de frais de réparation et rénovation alors que l'année précédente avaient été comptabilisés



les travaux d'installation des doubles-vitrages des arcades et des serrures électroniques posées à l'entrée des 5 immeubles.

Les frais d'administration diminuent également consécutivement à la baisse des charges d'exploitation.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces immeubles sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Néanmoins, d'importants travaux avaient été entrepris ces dernières années non seulement pour entretenir ces bâtiments (façades, cuisines, etc.), mais aussi pour améliorer le confort des locataires par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles pour améliorer la sécurité). Le Conseil de Fondation demeure attentif au taux de rentabilité raisonnable de ces immeubles et poursuivra ses réflexions en la matière avec la régie en 2010.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts, remboursement/amortissement des emprunts bancaires et attribution de 100 000 Frs au fonds de réserve, s'élève à 320 380 Frs. Cela représente une augmentation de 111 273 Frs par rapport à 2008.

### Immeubles 50 – 58 chemin de la Roselière

En 2009, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 640 340 Frs. Elles ont baissé suite à la renégociation des taux hypothécaires avec un établissement financier de la place. En effet, l'ancienne hypothèque est arrivée à échéance et, avec l'aval de l'Office cantonal du logement, il a été possible de répercuter la plus grande partie de cette baisse sur les loyers. Cette modification est effective depuis août 2009 et représente une diminution annuelle de 104 000 Frs, soit 15 % par rapport à l'ancien état locatif.

Pour les locataires, les loyers devraient donc être relativement stables sur le



long terme puisque la Fondation a souscrit à un emprunt à taux fixe pour 10 ans.

Les charges d'exploitation sont en légère diminution de 3682 Frs par rapport à l'exercice précédent.

Un problème de toiture, pour lequel une expertise avait été effectuée en 2008, n'est pas encore réglé. L'entreprise qui avait effectué les travaux conteste les conclusions de l'expert, lequel a constaté des vices de construction de la couverture, de la ferblanterie et de la pose des tuiles. Une procédure d'arbitrage est prévue.

Les locataires respectant leurs échéances de loyer, il n'y a pas de contentieux dans ces immeubles..

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est positif. Après impôts et remboursement/amortissement des emprunts hypothécaires, il s'élève à 72 442 Frs contre une perte de 6703 Frs l'année précédente.

### **Immeubles 6 – 8 chemin de la Menuiserie**

La Fondation est propriétaire des appartements de ces deux immeubles ; les autres locaux étant la propriété de la Commune. Une convention a été établie avec cette dernière pour fixer la répartition des différents postes des charges d'exploitation.



Tous les locaux, y compris les places de parc sont dorénavant loués, ce qui a permis d'augmenter légèrement les rentrées locatives qui se montent à 299 320 Frs. L'augmentation s'élève à 2905 Frs.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 8 064 Frs, à cause notamment de la hausse des frais de conciergerie, les honoraires de gérance et les réparations courantes.

Les charges financières sont pratiquement inchangées.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 63 646 Frs, après impôts et remboursement/amortissement.

## Projet « la Tuilière »

Depuis 2003, la Fondation est propriétaire d'un terrain de 4 788 m<sup>2</sup> au chemin des Marettes, qui est situé au nord des immeubles 331-339, rte de Lausanne. Sur cette belle parcelle se trouve actuellement le parc Simon Eggly ainsi que l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du lac, ayant appartenu aux SIG.



La Fondation a obtenu une autorisation de démolition de la station ainsi qu'une autorisation de construction de deux petits immeubles de logements locatifs, comprenant au total 25 appartements de typologie différente, destinés en priorité aux familles de Bellevue. La demande de logements pour ce type d'appartements fait cruellement défaut, preuve en est le nombre important de ménages inscrits sur notre liste d'attente.



Ce projet prévoit également la disparition des places de parc en surface côté Jura des immeubles rte de Lausanne. Les voitures seront dès lors parquées en sous-sol, dans le nouveau parking, ce qui permettra d'agrandir la surface du parc Simon Eggly au profit des Bellevistes.

Malheureusement, ce projet a pris du retard ; l'autorisation de construire délivrée le 29 octobre 2007 par le DCTI ayant fait l'objet d'un recours. Celui-ci a été rejeté par la Commission cantonale de recours en matière de LCI (loi sur les constructions et installations diverses).

Mais, depuis juillet 2008, cette décision a fait l'objet d'un 2ème recours auprès du Tribunal administratif qui, en janvier 2010, a enfin rendu sa décision. Celle-ci confirme la décision de la Commission cantonale de recours et déboute le recourant sur tous les points.

Le Conseil de Fondation a exprimé son étonnement face à la lenteur de la justice qui a mis pratiquement 18 mois pour statuer sur ce recours. Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous venons d'apprendre que le recourant persiste et vient de faire recours au Tribunal fédéral.

Cette longue procédure a modifié le planning des travaux et reporté le démarrage du chantier, quand bien même la Fondation a déjà dépensé, sur ses fonds propres plus de 2 600 000 Frs en frais d'acquisition de la parcelle, en honoraires de planification des architectes, ingénieurs, géomètres, géologues, etc., sans compter les honoraires d'avocat ainsi que les dépenses liées à l'engagement du Bureau et du Conseil de Fondation pour le suivi du projet et des procédures de recours.

En 2009, la Fondation a adjudgé les principaux lots suite à des appels d'offres conformes à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) en particulier pour les travaux de gros-œuvre. L'objectif est de pouvoir ouvrir le chantier dès l'autorisation entrée en force.

A noter encore que la Commune est partenaire de ce projet puisqu'elle reprendra, à l'achèvement des travaux, le parc Simon Eggly, une partie des terrains autour des bâtiments, les accès au parking ainsi que le 2<sup>e</sup> sous-sol. Enfin, signalons encore que ces logements seront construits sans l'aide de l'Etat.

### **Compte de pertes et profits au 31 décembre 2009**

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 1 815 913 Frs (augmentation de 26 838 Frs, soit 1,5% par rapport à 2008).

Les charges d'exploitation diminuent de 122 099 Frs (- 22 %) par rapport à l'exercice précédent ; elles s'élèvent à 432 863 Frs.

Comme mentionné en page 5 à propos de l'immeuble du chemin de la Roselière, les taux hypothécaires ont baissé ; au total, les charges financières diminuent de 131 853 Frs (-19.4 %) pour atteindre 547 058 Frs.

Les frais d'administration de la Fondation sont à nouveau en diminution de 28 353 Frs par rapport à l'année précédente (- 27,8 %).

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à 714 947 Frs. Une première réserve de 600 000 Frs est attribuée au projet La Tuilière, une seconde de 100 000 Frs pour des rénovations des immeubles de la rue de Lausanne et le solde de 14 948 Frs est reporté au passif du bilan.

Les amortissements totalisent 190 860 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles en tenant compte des fonds propres et des fonds étrangers est de 3,16%.

### **Bilan au 31 décembre 2009**

A l'actif, la principale modification intervenue en 2009 est l'augmentation du disponible auprès de la BCGe et de la CGi. Il s'élève à 680 857 Frs par rapport à 3376 Frs à fin 2008. Par ailleurs, les honoraires des mandataires pour le projet La Tuilière ont augmenté le montant de cette immobilisation de 120 769 Frs par rapport à l'an passé.

Au passif, il faut relever le nouveau prêt de 500 000 Frs accordé par la Commune pour le projet La Tuilière. Globalement, les dettes à moyen et long terme augmentent de 308 940 Frs pour atteindre 18 202 835 Frs. Par ailleurs, les réserves et provisions ont crû de 700 000 Frs en faveur du projet La Tuilière et des immeubles de la rue de Lausanne.

Le rapport fonds propres / fonds étrangers est de 18,2%, sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 18 541 288 Frs.

### **Budget 2010**

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2010.

#### **1. Route de Lausanne 331-339**

- Légère augmentation de recettes locatives.
- Remplacement de deux cuisines : 20 000 Frs.
- Etude énergétique du bâtiment ; 20 000 Frs.
- Frais d'avocat : 5 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut : 300 000 Frs.

#### **2. Chemin de la Roselière 50-58**

- Diminution des recettes locatives (les nouveaux loyers sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août).
- Réfection de la toiture et charpente : coûts selon résultats de l'arbitrage.
- Diminution des charges financières d'environ 20 000 Frs, suite au renouvellement de l'emprunt hypothécaire UBS sur une durée de 10 ans à 2,65%, dès mars 2009.
- Prévision d'un résultat positif brut de 20 000 Frs.

### 3. Chemin de la Menuiserie 6-8

- Légère augmentation des charges d'exploitation.
- Réparation de fissures dans un appartement (en principe à charge de l'entreprise ayant effectué les travaux).
- Prévision d'un résultat positif brut de 55 000 Frs.

### 4. La Tuilière

- Les charges administratives de la Fondation augmenteront sensiblement en 2010, le suivi de la construction des immeubles, exigeant davantage de travail pour les membres de la Fondation.
- Les travaux spéciaux, la démolition de la station actuelle et le gros-œuvre (env. 8 mio de francs) devraient être réalisés courant de l'année et financés par un emprunt bancaire assorti d'un cautionnement de la Commune.
- Les taux d'intérêt étant encore très bas, 2010 sera une bonne année pour démarrer cet important projet d'utilité publique pour la Commune.

### 5. Divers

- Compte tenu de la situation économique actuelle (récession, chômage, etc.) le contentieux, particulièrement bas ces dernières années, risque d'être plus important en 2010.

## La régie

Les immeubles appartenant à la FLB sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Les contrats de gérance actuels font l'objet d'un réexamen en vue de n'avoir plus qu'un seul document contractuel liant la Fondation à la régie.

Des réunions sont organisées régulièrement avec le service de location, le service travaux, la comptabilité ainsi que la Direction, afin d'améliorer constamment les prestations de la régie et l'efficacité des prestations délivrées.

Toute demande de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc doit être adressée à la régie, qui tient à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Cette liste est actuellement importante, en particulier pour les appartements des immeubles de la Roselière dont les loyers sont très attractifs.

Une réflexion stratégique a été initiée avec la régie afin de déterminer quels devraient être les loyers cibles pour répondre au mieux aux buts de la Fondation.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Dufour (secrétaire administrative) et M. Rey (vice-président de la Fondation).

## Les organes de la Fondation

Au 31 décembre 2009, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini, Président	Membre du Bureau
Jean-Paul Rey, Vice-président	Membre du Bureau
Gérald Ruegsegger	Membre du Bureau et Président de la Commission Logements
Pierre Strübîn	Président de la Commission Travaux
Catherine Dupasquier	
Raline Entakli	
Pascal Gagliardi	
Jean-Daniel Viret	
Yvette Clivaz Beetschen	(arrivée en décembre 2009)

M. Michel Chappuis, qui présidait la Fondation a démissionné au 31 juillet 2009 après 13 ans d'activité au sein du Conseil. Entré comme membre en mai 1996, il rejoint la commission « logements » en 2000. Quatre ans plus tard, il est nommé à la présidence du Conseil.

Le Conseil lui a témoigné sa reconnaissance pour le travail accompli dans un contexte pas toujours facile. Ces dernières années, il a notamment dû conduire le projet la Tuilière avec les difficultés que l'on connaît.

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe suprême de la Fondation, à qui il appartient de prendre les décisions importantes.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2009, la commission d'attribution des logements est composée de M. Gérald Ruegsegger (président), Mme Catherine Dupasquier et M. Jean-Daniel Viret. Elle s'est réunie à différentes reprises, pour examiner les dossiers de candidature de locataires, pour fixer les loyers des appartements, ainsi que pour réexaminer la politique d'adaptation des loyers de nos immeubles et les critères d'attribution des appartements. Depuis plusieurs mois, elle applique de nouveaux critères qui privilégient le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable.

La commission des travaux est composée de M. Pierre Strubin, président, Mme Raline Entakli et M. Pascal Gagliardi. Son rôle est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet elle apprécie en permanence l'état des immeubles et propose les travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Une Commission « statuts » a achevé la révision des statuts et proposé un nouveau règlement adapté aux pratiques actuelles. Composée de M. Bernard Taschini, président, MM. Michel Chappuis et Gérald Ruegsegger, elle a achevé ses travaux durant l'été. Les nouveaux statuts et règlement ont été approuvés par le Conseil de Fondation puis par le Conseil municipal. Ils doivent encore être approuvés par le Grand Conseil.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation. Depuis le mois de juillet, elle a repris le flambeau des mains d'Isabelle Chevalley del Rio qui a préféré privilégier son travail à la mairie.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.

*Annexes :*

- *comptes 2009 (bilan, compte de pertes et profits et comptes d'exploitation par groupe d'immeubles au 31.12.2009) ;*
- *rapport de l'Organe de vérification des comptes.*

**« FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE  
LOGEMENTS »**

**« BELLEVUE »**

**RAPPORT  
DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009**

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue  
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 8 mars 2010 / 14 - 2

**Cf Compagnie fiduciaire de révision sa**

  
Christian FURRER  
Expert-réviseur agréé

  
Jean-Paul DORTHE  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>ACTIF</b>						
<b>DISPONIBLE</b>						
Caisse	241,45	0,00%	405,85	0,00%	-164,40	-40,51%
BCGe c/c E 3203.98.39	383.003,22	1,69%	2.969,85	0,01%	380.033,37	12796,38%
CGi IMMOBILIER	297.612,81	1,31%	0,00	0,00%	297.612,81	100,00%
	<b>680.857,48</b>	<b>3,00%</b>	<b>3.375,70</b>	<b>0,02%</b>	<b>677.481,78</b>	<b>20069,37%</b>
<b>REALISABLE A COURT TERME</b>						
Impôt anticipé à récupérer	117,95	0,00%	467,67	0,00%	-349,72	-74,78%
	<b>117,95</b>	<b>0,00%</b>	<b>467,67</b>	<b>0,00%</b>	<b>-349,72</b>	<b>-74,78%</b>
<b>DEPOTS ET CONSIGNATIONS</b>						
Dépôts et consignations	100,00	0,00%	100,00	0,00%	0,00	0,00%
	<b>100,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>ACTIFS DE REGULARISATION</b>						
Actifs transitoires	17.056,55	0,08%	5.603,70	0,03%	11.452,85	204,38%
Loyers à recevoir	20.500,00	0,09%	18.495,00	0,08%	2.005,00	10,84%
	<b>37.556,55</b>	<b>0,17%</b>	<b>24.098,70</b>	<b>0,11%</b>	<b>13.457,85</b>	<b>55,84%</b>
<b>IMMOBILISATIONS IMMEUBLES</b>						
Route de Lausanne 331 à 339	5.240.685,25	23,11%	5.240.685,25	23,97%	0,00	0,00%
Ch. de la Roselière 50-58	11.150.736,44	49,17%	11.150.736,44	51,00%	0,00	0,00%
Ch. de la Menuiserie 6-8	3.104.000,00	13,69%	3.104.000,00	14,20%	0,00	0,00%
La Tuilière - parcelle	1.250.000,00	5,51%	1.250.000,00	5,72%	0,00	0,00%
La Tuilière - honoraires mandataires	1.213.009,95	5,35%	1.092.240,65	5,00%	120.769,30	11,06%
	<b>21.958.431,64</b>	<b>96,83%</b>	<b>21.837.662,34</b>	<b>99,87%</b>	<b>120.769,30</b>	<b>0,55%</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>22.677.063,62</b>	<b>100,00%</b>	<b>21.865.704,41</b>	<b>100,00%</b>	<b>811.359,21</b>	<b>3,71%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PASSIF</b>						
<b>EXIGIBLE A COURT TERME</b>						
U.B.S. c/c n°443793.00 F	343,85	0,00%	20,50	0,00%	323,35	1577,32%
CGI IMMOBILIER	0,00	0,00%	146.211,39	0,67%	-146.211,39	-100,00%
	<b>343,85</b>	<b>0,00%</b>	<b>146.231,89</b>	<b>0,67%</b>	<b>-145.888,04</b>	<b>-99,76%</b>
<b>PASSIFS DE REGULARISATION</b>						
Passifs transitoires	32.404,10	0,14%	99.954,35	0,46%	-67.550,25	-67,58%
Loyers payés d'avance	5.705,00	0,03%	4.795,00	0,02%	910,00	18,98%
	<b>38.109,10</b>	<b>0,17%</b>	<b>104.749,35</b>	<b>0,48%</b>	<b>-66.640,25</b>	<b>-63,62%</b>
<b>EXIGIBLE A COURT TERME</b>						
Commune de Bellevue, station SIG	300.000,00	1,32%	300.000,00	1,37%	0,00	0,00%
	<b>300.000,00</b>	<b>1,32%</b>	<b>300.000,00</b>	<b>1,37%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>EXIGIBLE A LONG TERME</b>						
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85% - 20.05.19	1.600.000,00	7,08%	1.600.000,00	7,32%	0,00	0,00%
Lausanne - BCGe - Hypoth 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210% - 27.02.15	1.026.000,00	4,52%	1.096.200,00	5,01%	-70.200,00	-6,40%
Lausanne - BCGe - Prêt à terme fixe - S 3262.13.79 - 3,38%	600.000,00	2,65%	600.000,00	2,74%	0,00	0,00%
Lausanne - Commune de Bellevue - 3%	1.200.000,00	5,29%	1.200.000,00	5,49%	0,00	0,00%
Roselière - BCGe - Prêt hypoth. - Z 3243.51.61 - 3,13% - 08.05.10	2.000.000,00	8,82%	2.000.000,00	9,15%	0,00	0,00%
Roselière - UBS - Prêt hypoth. - 443793.H1X - 2,65% - 18.02.19	8.012.835,00	35,33%	8.099.695,00	37,04%	-86.860,00	-1,07%
Menuiserie - BCGe - Prêt hypoth. - R 3292.98.19 - 3,3825 % - 15.06.16	3.264.000,00	14,39%	3.298.000,00	15,08%	-34.000,00	-1,03%
Tuilière - Commune de Bellevue - 1% - 30.05.11	500.000,00	2,20%	0,00	0,00%	500.000,00	100,00%
	<b>18.202.835,00</b>	<b>80,27%</b>	<b>17.893.895,00</b>	<b>81,84%</b>	<b>308.940,00</b>	<b>1,73%</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>18.541.287,95</b>	<b>81,76%</b>	<b>18.444.876,24</b>	<b>84,36%</b>	<b>96.411,71</b>	<b>0,52%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>						
Provision p/travaux d'entretien et de réparations Lausanne	207.000,00	0,91%	107.000,00	0,49%	100.000,00	93,46%
Provision p/travaux d'entretien et de réparations Roselière	7.000,00	0,03%	7.000,00	0,03%	0,00	0,00%
Provision p/travaux d'entretien et de réparations Menuiserie	6.000,00	0,03%	6.000,00	0,03%	0,00	0,00%
Provision p/amortissement futur Lausanne	97.000,00	0,43%	97.000,00	0,44%	0,00	0,00%
Provision p/amortissement futur Roselière	97.000,00	0,43%	97.000,00	0,44%	0,00	0,00%
Provision p/amortissement futur Menuiserie	6.000,00	0,03%	6.000,00	0,03%	0,00	0,00%
Provision p/réalisation du projet - La Tuilière	2.600.000,00	11,47%	2.000.000,00	9,15%	600.000,00	30,00%
	<b>3.020.000,00</b>	<b>13,32%</b>	<b>2.320.000,00</b>	<b>10,61%</b>	<b>700.000,00</b>	<b>30,17%</b>
Capital	820.011,91	3,62%	820.011,91	3,75%	0,00	0,00%
P. & P. reportés	280.816,26	1,24%	276.092,43	1,26%	4.723,83	1,71%
Résultat de l'exercice	14.947,50	0,07%	4.723,83	0,02%	10.223,67	216,43%
	<b>1.115.775,67</b>	<b>4,92%</b>	<b>1.100.828,17</b>	<b>5,03%</b>	<b>14.947,50</b>	<b>1,36%</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>4.135.775,67</b>	<b>18,24%</b>	<b>3.420.828,17</b>	<b>15,64%</b>	<b>714.947,50</b>	<b>20,90%</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>22.677.063,62</b>	<b>100,00%</b>	<b>21.865.704,41</b>	<b>100,00%</b>	<b>811.359,21</b>	<b>3,71%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS**

**PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2009**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Lausanne - loyers	806.253,70	44,40%	806.752,70	45,09%	-499,00	-0,06%
Roselière - loyers	640.340,00	35,26%	685.907,20	38,34%	-45.567,20	-6,64%
Menuiserie - loyers	299.319,50	16,48%	296.415,00	16,57%	2.904,50	0,98%
	<b>1.745.913,20</b>	<b>96,15%</b>	<b>1.789.074,90</b>	<b>100,00%</b>	<b>-43.161,70</b>	<b>-2,41%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>70.000,00</b>	<b>3,85%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>70.000,00</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1.815.913,20</b>	<b>100,00%</b>	<b>1.789.074,90</b>	<b>100,00%</b>	<b>26.838,30</b>	<b>1,50%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-196.072,00	10,80%	-251.840,80	14,08%	-55.768,80	-22,14%
Lausanne - Frais de rénovation	-14.042,50	0,77%	-85.926,85	4,80%	-71.884,35	-83,66%
Roselière - Frais d'exploitation	-142.401,15	7,84%	-146.082,80	8,17%	-3.681,65	-2,52%
Roselière - Frais de rénovation	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Menuiserie - Frais d'exploitation	-76.271,80	4,20%	-68.207,95	3,81%	8.063,85	11,82%
Tuilière - Frais d'exploitation	-4.075,15	0,22%	-2.903,70	0,16%	1.171,45	40,34%
	<b>-432.862,60</b>	<b>23,84%</b>	<b>-554.962,10</b>	<b>31,02%</b>	<b>-122.099,50</b>	<b>-22,00%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-46.126,00	2,54%	-47.040,00	2,63%	-914,00	-1,94%
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-35.188,00	1,94%	-37.441,40	2,09%	-2.253,40	-6,02%
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème prêts à termes fixes	-20.561,65	1,13%	-20.641,75	1,15%	-80,10	-0,39%
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-31.500,00	1,73%	-36.000,00	2,01%	-4.500,00	-12,50%
Roselière - BCGe - Prêt hypothécaire	-62.600,00	3,45%	-62.600,00	3,50%	0,00	0,00%
Roselière - UBS - Intérêts hypothèque	-235.484,10	12,97%	-360.604,60	20,16%	-125.120,50	-34,70%
Menuiserie - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-113.097,85	6,23%	-114.583,30	6,40%	-1.485,45	-1,30%
Tuilière - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-2.500,00	0,14%	0,00	0,00%	2.500,00	100,00%
	<b>-547.057,60</b>	<b>30,13%</b>	<b>-678.911,05</b>	<b>37,95%</b>	<b>-131.853,45</b>	<b>-19,42%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>835.993,00</b>		<b>555.201,75</b>		<b>280.791,25</b>	<b>50,57%</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Salaires	-44.339,90	2,44%	-64.040,50	3,58%	-19.700,60	-30,76%
Charges sociales	-4.375,45	0,24%	-8.462,05	0,47%	-4.086,60	-48,29%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-17.826,65	0,98%	-21.587,45	1,21%	-3.760,80	-17,42%
Frais de secrétariat	-493,30	0,03%	-1.224,30	0,07%	-731,00	-59,71%
Comptabilité et divers	-6.118,90	0,34%	-5.632,50	0,31%	486,40	8,64%
Intérêts et frais bancaires	-262,90	0,01%	-86,27	0,00%	176,63	204,74%
Frais téléphones	-239,40	0,01%	-976,85	0,05%	-737,45	-75,49%
	<b>-73.656,50</b>	<b>4,06%</b>	<b>-102.009,92</b>	<b>5,70%</b>	<b>-28.353,42</b>	<b>-27,79%</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION IMMEUBLES</b>	<b>762.336,50</b>		<b>453.191,83</b>		<b>309.144,67</b>	<b>68,21%</b>
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	-100.000,00	5,51%	0,00	0,00%	100.000,00	100,00%
Attribution provision p/réalisation du projet - La Tuilière	-600.000,00	33,04%	-400.000,00	22,36%	200.000,00	50,00%
Attribution provision p/ amortissement futur	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>62.336,50</b>		<b>53.191,83</b>		<b>9.144,67</b>	<b>17,19%</b>
Impôts	-47.389,00	2,61%	-48.468,00	2,71%	-1.079,00	-2,23%
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>14.947,50</b>	<b>0,82%</b>	<b>4.723,83</b>	<b>0,26%</b>	<b>10.223,67</b>	<b>216,43%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS  
RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2009**

**Rue de Lausanne**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Encaissements loyers	800.727,70	91,38%	796.719,70	98,76%	4.008,00	0,50%
Loyers à recevoir	9.622,00	1,10%	14.140,00	1,75%	-4.518,00	-31,95%
Loyers reçus d'avance	-4.096,00	-0,47%	-4.107,00	-0,51%	-11,00	0,27%
	<b>806.253,70</b>		<b>806.752,70</b>		<b>-521,00</b>	<b>-0,06%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNEL</b>	<b>70.000,00</b>	<b>7,99%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>70.000,00</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>876.253,70</b>	<b>92,01%</b>	<b>806.752,70</b>	<b>100,00%</b>	<b>69.501,00</b>	<b>8,61%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Conciergerie	-39.961,35	4,56%	-38.394,80	4,76%	1.566,55	4,08%
Eau-électricité	-33.630,35	3,84%	-39.454,70	4,89%	-5.824,35	-14,76%
Assurances	-17.472,40	1,99%	-17.013,40	2,11%	459,00	2,70%
Honoraires d'avocats	-9.950,00	1,14%	-9.200,00	1,14%	750,00	8,15%
Honoraires de gérance	-30.076,80	3,43%	-31.749,15	3,94%	-1.672,35	-5,27%
Contrats d'entretien	-26.715,30	3,05%	-29.239,10	3,62%	-2.523,80	-8,63%
Réparations courantes	-33.495,15	3,82%	-86.399,15	10,71%	-52.904,00	-61,23%
Rénovation diverses	-14.042,50	1,60%	-85.926,85	10,65%	-71.884,35	-83,66%
Divers	-4.770,65	0,54%	-390,50	0,05%	4.380,15	1121,68%
	<b>-210.114,50</b>	<b>22,84%</b>	<b>-337.767,65</b>	<b>40,73%</b>	<b>-127.653,15</b>	<b>-37,79%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-46.126,00	5,26%	-47.040,00	5,83%	-914,00	-1,94%
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-35.188,00	4,02%	-37.441,40	4,64%	-2.253,40	-6,02%
BCGe - Intérêts prêt à terme fixe	-20.561,65	2,35%	-20.641,75	2,56%	-80,10	-0,39%
Intérêts prêt commune Bellevue	-31.500,00	3,59%	-36.000,00	4,46%	-4.500,00	-12,50%
	<b>-133.375,65</b>	<b>15,22%</b>	<b>-141.123,15</b>	<b>17,49%</b>	<b>-7.747,50</b>	<b>-5,49%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>532.763,55</b>		<b>327.861,90</b>		<b>204.901,65</b>	<b>62,50%</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Salaires	-13.301,97	1,52%	-19.212,15	2,38%	-5.910,18	-30,76%
Charges sociales	-1.312,64	0,15%	-2.538,62	0,31%	-1.225,98	-48,29%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5.348,00	0,61%	-6.476,24	0,80%	-1.128,24	-17,42%
Frais de secrétariat	-147,99	0,02%	-367,29	0,05%	-219,30	-59,71%
Comptabilité et divers	-2.753,51	0,31%	-1.971,38	0,24%	782,13	39,67%
Intérêts et frais bancaires	-78,87	0,01%	-25,88	0,00%	52,99	204,74%
Frais téléphones	-71,82	0,01%	-293,06	0,04%	-221,24	-75,49%
	<b>-23.014,79</b>	<b>2,63%</b>	<b>-30.884,60</b>	<b>3,83%</b>	<b>-7.869,82</b>	<b>-25,48%</b>
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	-100.000,00	11,41%	0,00	0,00%	-100.000,00	100,00%
Attribution provision p/ amortissement futur	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>409.748,77</b>		<b>296.977,30</b>		<b>112.771,47</b>	<b>37,97%</b>
Impôts	-19.168,83	2,19%	-17.670,00	2,19%	1.498,83	8,48%
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>390.579,93</b>	<b>44,57%</b>	<b>279.307,30</b>	<b>34,62%</b>	<b>111.272,64</b>	<b>39,84%</b>
<b>Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan</b>						
Remboursement / Amortissement	-70.200,00		-70.200,00		0,00	0,00%
<b>LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.</b>	<b>320.379,93</b>		<b>209.107,30</b>		<b>111.272,64</b>	<b>53,21%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS**

**RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2009**

**Chemin de la Roselière**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Encaissements loyers	637.152,00	99,50%	682.231,20	99,46%	-45.079,20	-6,61%
Loyers à recevoir	4.788,00	0,75%	4.355,00	0,63%	433,00	9,94%
Loyers reçu d'avance	-1.600,00	-0,25%	-679,00	-0,10%	-921,00	135,64%
	<b>640.340,00</b>		<b>685.907,20</b>		<b>-45.567,20</b>	<b>-6,64%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>640.340,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>685.907,20</b>	<b>100,00%</b>	<b>-45.567,20</b>	<b>-6,64%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Conciergerie	-35.231,75	5,50%	-35.340,20	5,15%	-108,45	-0,31%
Eau-électricité	-24.533,40	3,83%	-26.595,20	3,88%	-2.061,80	-7,75%
Assurances	-10.727,20	1,68%	-9.554,30	1,39%	1.172,90	12,28%
Honoraires de gérance	-24.133,60	3,77%	-25.692,85	3,75%	-1.559,25	-6,07%
Contrats d'entretien	-21.955,05	3,43%	-21.847,50	3,19%	107,55	0,49%
Réparations courantes	-24.383,20	3,81%	-25.584,60	3,73%	-1.201,40	-4,70%
Divers	-1.436,95	0,22%	-1.468,15	0,21%	-31,20	-2,13%
	<b>-142.401,15</b>	<b>22,24%</b>	<b>-146.082,80</b>	<b>21,30%</b>	<b>-3.681,65</b>	<b>-2,52%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
BCGe - Prêt hypothécaire	-62.600,00	9,78%	-62.600,00	9,13%	0,00	0,00%
UBS - Intérêts hypothèque	-235.484,10	36,77%	-360.604,60	52,57%	-125.120,50	-34,70%
	<b>-298.084,10</b>	<b>46,55%</b>	<b>-423.204,60</b>	<b>61,70%</b>	<b>-125.120,50</b>	<b>-29,57%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>199.854,75</b>		<b>116.619,80</b>		<b>83.234,95</b>	<b>71,37%</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Salaires	-13.301,97	2,08%	-9.606,08	1,40%	3.695,90	38,47%
Charges sociales	-1.312,64	0,20%	-1.269,31	0,19%	43,33	3,41%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5.348,00	0,84%	-3.238,12	0,47%	2.109,88	65,16%
Frais de secrétariat	-147,99	0,02%	-183,65	0,03%	-35,66	19,42%
Comptabilité et divers	-2.141,62	0,33%	-1.971,38	0,29%	170,24	8,64%
Intérêts et frais bancaires	-78,87	0,01%	-12,94	0,00%	65,93	509,48%
Frais téléphones	-71,82	0,01%	-146,53	0,02%	-74,71	-50,99%
	<b>-22.402,90</b>	<b>3,50%</b>	<b>-16.427,99</b>	<b>2,40%</b>	<b>5.974,91</b>	<b>36,37%</b>
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Attribution provision p/ amortissement futur	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>177.451,86</b>		<b>100.191,81</b>		<b>77.260,04</b>	<b>77,11%</b>
Impôts	-18.150,01	2,83%	-20.035,00	2,92%	-1.884,99	-9,41%
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>159.301,85</b>	<b>24,88%</b>	<b>80.156,81</b>	<b>11,69%</b>	<b>79.145,04</b>	<b>98,74%</b>
<b>Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan</b>						
Remboursement / Amortissement	-86.860,00		-86.860,00		0,00	0,00%
<b>LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.</b>	<b>72.441,85</b>		<b>-6.703,19</b>		<b>79.145,04</b>	<b>1180,71%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS  
RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2009**

**Ch. de la Menuiserie**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Encaissements loyers	257.978,50	86,19%	270.864,00	91,38%	-12.885,50	-4,76%
Encaissements parking	34.020,00	11,37%	25.560,00	8,62%	8.460,00	33,10%
Loyers à recevoir	7.330,00	2,45%	0,00	0,00%	7.330,00	100,00%
Loyers reçu d'avance	-9,00	0,00%	-9,00	0,00%	0,00	0,00%
	<b>299.319,50</b>		<b>296.415,00</b>		<b>2.904,50</b>	<b>0,98%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>299.319,50</b>	<b>100,00%</b>	<b>296.415,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.904,50</b>	<b>0,98%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Conciergerie	-9.648,85	3,22%	-8.294,65	2,80%	1.354,20	16,33%
Eau-électricité	-4.989,95	1,67%	-4.176,50	1,41%	813,45	19,48%
Assurances	-2.168,10	0,72%	-2.146,10	0,72%	22,00	1,03%
Honoraires de gérance	-14.190,45	4,74%	-11.035,30	3,72%	3.155,15	28,59%
Loyers parking loués à la Commune	-27.300,00	9,12%	-27.300,00	9,21%	0,00	0,00%
Contrats d'entretien	-10.161,50	3,39%	-9.953,60	3,36%	207,90	2,09%
Réparations courantes	-7.186,50	2,40%	-4.341,20	1,46%	2.845,30	65,54%
Divers	-626,45	0,21%	-960,60	0,32%	-334,15	-34,79%
	<b>-76.271,80</b>	<b>25,48%</b>	<b>-68.207,95</b>	<b>23,01%</b>	<b>8.063,85</b>	<b>11,82%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-113.097,85	37,78%	-114.583,30	38,66%	-1.485,45	-1,30%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>109.949,85</b>		<b>113.623,75</b>		<b>-3.673,90</b>	<b>-3,23%</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Salaires	-2.217,00	0,74%	-9.606,08	3,24%	-7.389,08	-76,92%
Charges sociales	-218,77	0,07%	-1.269,31	0,43%	-1.050,54	82,76%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-891,33	0,30%	-3.238,12	1,09%	-2.346,79	72,47%
Frais de secrétariat	-24,67	0,01%	-183,65	0,06%	-158,98	86,57%
Comptabilité et divers	-917,84	0,31%	-1.126,50	0,38%	-208,67	18,52%
Intérêts et frais bancaires	-13,15	0,00%	-12,94	0,00%	0,20	1,58%
Frais téléphones	-11,97	0,00%	-146,53	0,05%	-134,56	91,83%
	<b>-4.294,72</b>	<b>1,43%</b>	<b>-15.583,11</b>	<b>5,26%</b>	<b>-11.288,40</b>	<b>-72,44%</b>
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Attribution provision p/ amortissement futur	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>105.655,14</b>		<b>98.040,64</b>		<b>7.614,50</b>	<b>7,77%</b>
Impôts	-8.008,73	2,68%	-8.888,00	3,00%	-879,27	-9,89%
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>97.646,40</b>	<b>32,62%</b>	<b>89.152,64</b>	<b>30,08%</b>	<b>8.493,77</b>	<b>9,53%</b>
<b>Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan</b>						
Remboursement / Amortissement	-34.000,00		-34.000,00		0,00	0,00%
<b>LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.</b>	<b>63.646,40</b>		<b>55.152,64</b>		<b>8.493,77</b>	<b>15,40%</b>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS  
COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2009**

**La Tuilière**

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Encaissements loyers	0,00		0,00		0,00	0,00%
Loyers à recevoir	0,00		0,00		0,00	0,00%
Loyers reçu d'avance	0,00		0,00		0,00	0,00%
	<u>0,00</u>		<u>0,00</u>		<u>0,00</u>	<u>0,00%</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Conciergerie	-2.600,35		-2.347,75		252,60	10,76%
Eau-électricité	-516,25		-405,50		110,75	27,31%
Assurances	-451,25		-150,45		300,80	199,93%
Honoraires	0,00		0,00		0,00	0,00%
Honoraires de gérance	0,00		0,00		0,00	0,00%
Contrats d'entretien	0,00		0,00		0,00	0,00%
Réparations courantes	0,00		0,00		0,00	0,00%
Divers	-507,30		0,00		507,30	100,00%
	<u>-4.075,15</u>		<u>-2.903,70</u>		<u>1.171,45</u>	<u>40,34%</u>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Intérêts prêt commune Bellevue	-2.500,00		0,00		2.500,00	100,00%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6.575,15</b>		<b>-2.903,70</b>		<b>3.671,45</b>	<b>126,44%</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>						
Salaires	-15.518,97		-25.616,20		-10.097,24	-39,42%
Charges sociales	-1.531,41		-3.384,82		-1.853,41	-54,76%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-6.239,33		-8.634,98		-2.395,65	-27,74%
Frais de secrétariat	-172,66		-489,72		-317,07	-64,74%
Comptabilité et divers	-305,95		-563,25		-257,31	-45,68%
Intérêts et frais bancaires	-92,02		-34,51		57,51	166,65%
Frais téléphones	-83,79		-390,74		-306,95	-78,56%
	<u>-23.944,11</u>		<u>-39.114,22</u>		<u>-15.170,11</u>	<u>-38,78%</u>
Attribution p/réalisation du projet - La Tuilière	-600.000,00		-400.000,00		200.000,00	50,00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	0,00		0,00		0,00	0,00%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>-630.519,26</b>		<b>-442.017,92</b>		<b>188.501,34</b>	<b>42,65%</b>
Impôts	-2.061,43		-1.875,00		186,43	9,94%
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>-632.580,69</b>		<b>-443.892,92</b>		<b>188.687,77</b>	<b>42,51%</b>

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
 POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

AU 31/12/2009

CHARGES D'EXPLOITATIONS IMMEUBLES

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2008)

	au 31 décembre 2009	%	au 31 décembre 2008	%	Ecart	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES</b>						
Conciergerie	-87.442,30	20,20%	-84.377,40	15,20%	3.064,90	3,63%
Eau-électricité	-63.669,95	14,71%	-70.631,90	12,73%	-6.961,95	-9,86%
Assurances	-30.818,95	7,12%	-28.864,25	5,20%	1.954,70	6,77%
Honoraires	-9.950,00	2,30%	-9.200,00	1,66%	750,00	8,15%
Honoraires de gérance	-68.400,85	15,80%	-68.477,30	12,34%	-76,45	-0,11%
Loyers parking loués à la Commune	-27.300,00	6,31%	-27.300,00	4,92%	0,00	0,00%
Contrats d'entretien	-58.831,85	13,59%	-61.040,20	11,00%	-2.208,35	-3,62%
Réparations courantes	-65.064,85	15,03%	-116.324,95	20,96%	-51.260,10	-44,07%
Rénovation diverses	-14.042,50	3,24%	-85.926,85	15,48%	-71.884,35	-83,66%
Divers	-7.341,35	1,70%	-2.819,25	0,51%	4.522,10	160,40%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>-432.862,60</b>	<b>100,00%</b>	<b>-554.962,10</b>	<b>100,00%</b>	<b>-122.099,50</b>	<b>-22,00%</b>

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2009

SELON L'ARTICLE 663B CHIFFRES 1 A 12 DU CODE DES OBLIGATIONS

	<u>EXERCICE 2009</u>	<u>EXERCICE 2008</u>
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
Rue de Lausanne	14.002.100,00	13.470.700,00
Route de la Roselière	12.516.500,00	12.041.100,00
Chemin de la Menuiserie	Assuré par la commune dans le cadre de la copropriété	

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

Une évaluation des risques est faite par la direction durant l'année et celui-ci réalise un reporting annuel au Conseil de Fondation résumant les principaux risques de l'entreprise.

Les autres points mentionnés dans l'article 663 B chiffres 1 à 12 du Code des Obligations n'appellent aucune indication dans la présente annexe.

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE

**Direction de l'Administration:** M. Steve Dominé

**Direction des Finances:** Mme Claire Albanese

**Direction Technique:** Mme Véronique Barbey

### Secrétariat

Rte de Lausanne, 329 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20 - Fax 022 959 88 21

E-mail: [info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)

[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 09h00 à 13h00

Jeudi de 13h30 à 19h00

Vendredi fermé

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée par écrit à la mairie.

## SERVICE TECHNIQUE

### Secrétariat

Mme Hélène Brovarone – Tél. : 022 959 88 24

### Service des Espaces extérieurs

Ch. du Planet 1 – 1293 Bellevue

### Service des bâtiments communaux & écoles

Ch. de la Menuiserie 10 – 1293 Bellevue

### Local de vote

Ch. de la Menuiserie – Ancienne école enfantine

## OFFICE INTERCOMMUNAL D'ÉTAT CIVIL À PREGNY-CHAMBÉSY

André Gafner et Christine Panier Gay,  
officiers de l'Etat civil

Guichet ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30

L'après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 022 758 03 20

## ECOLES

### Directeur de l'Etablissement

### primaire Bellevue-Genthod

M. Bernard SOMMER

Secrétariat tél. 022 959 75 40

## FONDATION

### Fondation de la commune de Bellevue

### pour la construction et la gestion de logements

Case postale 33 – 1293 Bellevue – fax 022 774 02 03

[www.fondationbellevue.ch](http://www.fondationbellevue.ch)

[info@fondationbellevue.ch](mailto:info@fondationbellevue.ch)

## DIVERS

### SERVICE DU FEU

### En cas de sinistre, appeler immédiatement:

Commandant ad interim

1<sup>er</sup> Lieutenant Christian Rieben, tél. 076 563 26 64

### PROTECTION CIVILE

### Office intercommunal

Case postale 107 – 1290 Versoix

Chef ORPC: M. Stéphane Granger

Tél.: 022 775 66 56, matin, sauf mercredi

### ABRI COMMUNAL

Rte de Valavran 31

Tél. : 022 774 32 68 (pendant un cours, une séance)

### SOCIETE INT. DE SAUVETAGE DU LEMAN

### Section Bellevue-Genthod

Président: M. Frédéric Porchet, tél. 079 228 30 16

Local: tél. 022 774 23 28

### GARDE-PORTS

### Capitainerie cantonale

tél. 022 388 55 50

### MÉDECINS DE GARDE

Dr. Anne Ehle-Roussy: tél. 022 774 25 74

SOS Médecins: tél. 022 748 49 50

Centre anti-poison: tél. 044 251 51 51

Hôpital cantonal: tél. 022 372 33 11

Hôpital des enfants: tél. 022 382 45 55

Ophtalmologie: tél. 022 382 84 00

### CLINIQUES DENTAIRES

Rive gauche: tél. 022 346 64 44

Rive droite: tél. 022 733 98 00

### POLICE

Poste de police de Versoix tél. 022 427 98 50

Police de la Navigation tél. 022 388 62 00

## URGENCES

FEU 118

POLICE 117

MEDICALES 144

ROUTIERES 140







## **Mairie Bellevue**

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

[info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)

[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

### **Heures d'ouvertures de la réception**

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.